



# « Horizon 2030 », un projet de territoire qui s'adapte aux nouveaux enjeux

**Projet de territoire actualisé de Guingamp-Paimpol Agglomération**

*Version du 09/04/2024*

PROJET

## Table des matières

PREFACE .....	4
EDITO DU PRESIDENT .....	5
GLOSSAIRE .....	6
RAPPEL ET EVALUATION DU PRECEDENT PROJET DE TERRITOIRE .....	7
AXE 1 : VISER L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE.....	7
AXE 2 : RENDRE L'AGGLOMERATION ACCUEILLANTE ET INNOVANTE POUR BIEN Y VIVRE .....	7
AXE 3 : AGIR AU SERVICE D'UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE AUDACIEUX, CREATIF ET INNOVANT .....	7
AXE 4 : OFFRIR UN SERVICE EQUITABLE ET DE QUALITE A TOUS LES HABITANTS DU TERRITOIRE ....	8
AXE 5 : FAVORISER UN DEVELOPPEMENT HARMONIEUX ET SOLIDAIRE DE NOTRE TERRITOIRE .....	8
LA DEMARCHE D'ACTUALISATION.....	8
Un projet fédérateur .....	8
Une approche collective et participative .....	9
Les étapes de la concertation.....	10
LES TRANSITIONS COMME PRINCIPE TRANSVERSAL DU NOUVEAU PROJET DE TERRITOIRE .....	11
L'évolution des modes de vie : .....	11
Les nouveaux modèles économiques : .....	13
L'évolution des espaces.....	14
Les évolutions institutionnelles.....	15
« HORIZON 2030 » UN PROJET DE TERRITOIRE QUI S'ADAPTE AUX NOUVEAUX ENJEUX.....	16
Une nouvelle structure de projet de territoire .....	16
La transition intégrée de façon transversale dans les différentes parties du projet de territoire actualisé.....	17
AMBITION 1 / ETRE CREATIF ET PRODUCTIF - « Agir pour une terre créative et productrice de valeurs ajoutées » .....	18
Engagement 1 : Co-construire un territoire éco-performant .....	19
Engagement 2 : Favoriser l'émancipation citoyenne .....	21
Engagement 3 : être acteur de l'économie locale.....	22
AMBITION 2 / ETRE REDISTRIBUTIF - « Mettre en partage un service adapté aux habitants ».....	24
Engagement 1 : s'associer aux jeunes dans la construction de leur parcours de vie .....	25
Engagement 2 : Répondre aux besoins quotidiens des habitants .....	26
Engagement 3 : L'humain au cœur de nos services publics .....	28
AMBITION 3 / FAIRE COLLECTIF - « Agir pour favoriser les coopérations citoyennes et institutionnelles ».....	30

Engagement 1 : Simplifier notre service public.....	31
Engagement 2 : Etablir des coopérations stratégiques.....	32
LES PRINCIPES DE SUIVI DES ENGAGEMENTS DU PROJET DE TERRITOIRE .....	34
ANNEXES.....	35
ANNEXE 1 : Fiches actions .....	36
ANNEXE 2 : Rappel du projet de territoire adopté en 2019.....	84
ANNEXE 3 : LA CONSULTATION DES HABITANTS (Verbatim du podcast réalisé par le Cabinet Le Bruit qui Court).....	93

PROJET

## PREFACE

PROJET

## EDITO DU PRESIDENT

PROJET

## GLOSSAIRE

(A compléter)

PROJET

## RAPPEL ET EVALUATION DU PRECEDENT PROJET DE TERRITOIRE

Le précédent projet de territoire, élaboré en 2018, a été adopté en 2019 par le Conseil communautaire. Ce projet de territoire, élaboré un an après la création de l'agglomération, visait à partager et unifier le cap à donner à « horizon 2030 ». Ce projet, élaboré par les élus communautaires, et en associant les communes, est structuré autour de 5 axes majeurs :

- **Axe 1** : Viser l'excellence environnementale
- **Axe 2** : Rendre l'agglomération accueillante et innovante pour bien y vivre
- **Axe 3** : Agir au service d'un développement économique audacieux, créatif et innovant
- **Axe 4** : Offrir un service équitable et de qualité à l'ensemble des habitants du territoire
- **Axe 5** : Favoriser un développement harmonieux et solidaire de notre territoire

Ces 5 axes majeurs sont accompagnés de 16 objectifs et 36 mobilisations collectives.

Ce document a servi ensuite d'architecture à de nombreux schémas, programmes, du Plan d'aménagement et de Développement durable du PLUI, au rapport d'activités des services de l'agglomération par exemple.

### AXE 1 : VISER L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE

Dès 2018, le Projet de Territoire a placé la question environnementale au centre de ses priorités avec l'axe « Viser l'excellence environnementale ». Cet engagement fort du projet de territoire, était d'autant plus pertinent, que, depuis, le contexte a renforcé l'importance de s'engager sur les transitions climatiques, énergétiques et environnementales (Loi Climat et Résilience 2021, crise du COVID ...). Cet axe doit bien sûr continuer à trouver toute sa place, de façon très transversale, dans un projet de territoire actualisé.

L'ambition portée dans cet axe est de chercher à protéger et mettre en valeur l'environnement (eau, biodiversité, préservation des espaces naturels ...) et à inciter à la transition écologique (économie circulaire, énergies renouvelables ...).

### AXE 2 : RENDRE L'AGGLOMERATION ACCUEILLANTE ET INNOVANTE POUR BIEN Y VIVRE

Le deuxième axe du Projet de Territoire vise à « Rendre l'agglomération accueillante et innovante pour bien y vivre ». Cet axe a été construit dans une logique très transversale en intégrant des thématiques tel que le logement, le développement des entreprises, le tourisme et l'image du territoire. Il situe aussi le rôle et la place de l'Agglomération dans une logique « d'accueil » sur le territoire. L'idée ambitieuse portée est de renforcer l'attractivité de Guingamp-Paimpol Agglomération en intégrant les thématiques jouant un rôle majeur pour l'installation de nouveaux habitants et de nouvelles entreprises sur le territoire.

### AXE 3 : AGIR AU SERVICE D'UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE AUDACIEUX, CREATIF ET INNOVANT

L'axe 3 du Projet de Territoire est consacré à la thématique de l'économie. L'accent est mis sur l'innovation avec des termes tels que « audacieux, créatif et innovant » qui montrent que Guingamp-Paimpol Agglomération souhaite se tourner vers l'avenir en soutenant des nouvelles pratiques. Cela permet de marquer un tournant en termes « d'état d'esprit » et de valider le fait que l'économie de demain sera différente de celle d'hier. C'est d'ailleurs sur cette logique là qu'a été construite la stratégie de développement économique en 2021.

#### AXE 4 : OFFRIR UN SERVICE EQUITABLE ET DE QUALITE A TOUS LES HABITANTS DU TERRITOIRE

L'axe 4 du Projet de Territoire aborde les thématiques des services liés au bien-vivre sur le territoire (santé, culture, jeunes, personnes âgées ...). L'enjeu de l'axe est, d'une part, d'assurer des services publics essentiels aux habitants et, d'autre part, d'apporter des services apportant une valeur ajoutée à la qualité de vie. Ces thématiques sont particulièrement stratégiques pour l'Agglomération puisqu'elles apportent un service directement perceptible par la population.

#### AXE 5 : FAVORISER UN DEVELOPPEMENT HARMONIEUX ET SOLIDAIRE DE NOTRE TERRITOIRE

L'axe 5 « Favoriser un développement harmonieux et solidaire de notre territoire » est un axe au contenu très hétérogène puisqu'il comprend à la fois la mobilité, le numérique et le dialogue rural / urbain. Ainsi, on retrouve aussi bien le travail sur des infrastructures lourdes (ferroviaire, fibre ...) que sur les relations politiques et organisationnelles entre acteurs du territoire (relations avec les communes, soutien à la vie associative, ...).

Ce projet de territoire, ambitieux un an après la fusion de 7 intercommunalités, et pour un territoire réunissant 57 communes, a été adopté à l'unanimité du conseil communautaire en 2019. Il a permis ensuite de structurer l'action de l'Agglomération, au travers de documents stratégiques (PLUI, schémas directeurs, ...) comme au travers de documents internes (projet d'administration, ...). Il a donc essentiellement joué un rôle de « fédérateur », en plus de se décliner dans de nombreux projets et actions conduits par l'Agglomération et ses partenaires.

## LA DEMARCHE D'ACTUALISATION

### UN PROJET FEDERATEUR

Le territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération est composé de 57 communes réunissant plus de 75 000 habitants. C'est un territoire vivant, contrasté, qui dispose d'atouts incontestables, notamment économiques et environnementaux. Et parce que ce potentiel nécessite une maîtrise de son destin collectif, les élus de l'Agglomération envisagent, depuis 2017, **le projet de territoire comme un document dynamique et appelé à évoluer.**

Surtout, depuis son élaboration en 2018, le territoire, l'Agglomération, et plus largement de nombreux enjeux se sont renforcés. L'Agglomération a adopté plusieurs documents stratégiques forts, de son Plan Local d'Urbanisme, au Plan Climat-Air-Energie Territorial ; elle a adopté de nouvelles politiques en faveur du logement, du développement économique, renforcé sa capacité d'intervention en faveur de l'eau, de la biodiversité par exemple.

Parallèlement, le contexte dans lequel elle intervient a évolué ; les enjeux géopolitiques (guerre en Ukraine, ...) comme sanitaire (crise covid) ont des effets ici aussi (coût de l'énergie, inflation, tensions sociales) qui nécessitent d'adapter nos actions.

La tension sur le foncier, sur l'accès au logement comme à la santé, la nécessité d'accompagner différemment les acteurs économiques et associatifs, tout en préservant la capacité à agir des services publics locaux, nécessitent donc d'actualiser le projet de territoire, et de fixer, collectivement un cap, partagé, à « horizon 2030 ».



C'est dans cet objectif que le Conseil communautaire a souhaité engager sur le second semestre 2023 un travail collectif d'actualisation du projet de territoire, associant notamment :

- **Les élus communautaires** des 57 communes de l'Agglomération - puisque le conseil communautaire a été placé comme moteur de la démarche
- **Les membres du Conseil citoyen** de Guingamp-Paimpol Agglomération
- **Des citoyens** : Plus de 150 entretiens de terrain, 26 interviews, un podcast de 20 minutes
- **Les services de l'Agglomération** : toutes les directions impliquées et concertés, et tout particulièrement l'encadrement

## UNE APPROCHE COLLECTIVE ET PARTICIPATIVE

D'octobre à décembre 2023, et à l'occasion de deux séminaires, **les élus communautaires (membres du conseil communautaires et élus municipaux membres des commissions) ont exprimé leurs perceptions et partagé un diagnostic du territoire**, échangé leurs visions de celui-ci en 2023 et **proposé des actions pour répondre aux enjeux et défis à venir**.

Parallèlement, si l'implication du **Conseil citoyen** de Guingamp-Paimpol Agglomération s'imposait comme une évidence, l'intention était de constituer un plus large panel de citoyens pour mieux comprendre la perception du territoire et de l'agglomération. Dès septembre 2023, près de **150 habitants dans toute leur diversité** ont été contactés, 25 d'entre eux ont été interviewés et près de 6 heures d'enregistrement ont été collectées, puis condensées dans **un podcast de 20 minutes** riche de constats et de propositions pour l'avenir de notre agglomération (cf. détails du podcast en annexe 2).

Ce parti pris méthodologique a permis d'assurer une **concertation entre les différents types de publics**, de croiser les regards afin d'aboutir à une feuille de route partagée pour la période 2024-2030 qui s'inscrit dans la continuité du projet de territoire de 2017.

L'actualisation du projet de territoire s'est réalisée en 3 temps :

- Un temps d'évaluation (septembre-octobre 2023)
- Un temps de concertation (novembre-décembre 2023)
- Un temps de rédaction (février-mars 2024)

Ce travail a permis de proposer un projet de territoire profondément actualisé. Plaçant l'enjeu des grandes transitions comme un impératif transversal, le nouveau projet se veut aussi plus synthétique (resserré autour de trois grandes ambitions) ; il fixe une feuille de route pour l'Agglomération pour les prochaines années, en tenant compte des nouveaux enjeux et des capacités de faire de notre territoire.

## LES ETAPES DE LA CONCERTATION



## LES TRANSITIONS COMME PRINCIPE TRANSVERSAL DU NOUVEAU PROJET DE TERRITOIRE

Lors des différents travaux pour actualiser le projet de territoire, élu.e.s, membres du Conseil citoyen, habitants, ont tous exprimé les mêmes préoccupations : notre territoire doit faire face à de nombreuses transitions, qui peuvent le dépasser, mais qu'il nous faut à la fois anticiper, gérer et le cas échéant infléchir. La transition climatique et énergétique, la transition démographique et des modes de vie, l'évolution de notre fonctionnement politique et institutionnel ... Ces grandes transitions s'imposent d'une certaine façon à notre territoire ; mais nous ne voulons pas subir. « Agir, plutôt que subir ».

Ainsi, ce projet de territoire actualisé décide de placer ces grandes transitions à l'œuvre comme socle des actions futures. A son niveau, l'Agglomération agira pour s'y adapter ; et, parallèlement, elle assurera un suivi de leurs impacts sur notre territoire, afin que collectivement, le territoire puisse les prendre en compte, s'y adapter, et anticiper les transformations à l'œuvre.

Pour caractériser ces « grands transitions », il est proposé de s'appuyer sur un travail publié en 2020 par l'Agence d'Urbanisme de Brest-Bretagne (ADEUPA), à laquelle adhère l'Agglomération, intitulé « *l'Ouest breton en transitions – enjeux et perspectives* ». Ce document vise à partager avec les élus municipaux et communautaires les clés de lecture des dynamiques à l'échelle de l'Ouest breton et à mettre en exergue les principales questions et pistes d'action qui en résultent.

En s'appuyant sur le travail de l'ADEUPA, il a été possible d'identifier les transitions essentielles à prendre en compte dans la construction du projet de territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération :

### L'EVOLUTION DES MODES DE VIE :

**Dynamiques démographiques** : Un ralentissement des projections démographiques est à prévoir dans les années à venir, notamment sous l'effet du vieillissement de la population. Ainsi, dans les 4 scénarios démographiques réalisés par l'ADEUPA et l'INSEE entre 2018 et 2040, tous les scénarios prévoient une diminution de la population entre et -0,1% et -0,5% chaque année sur le territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération. Cela va avoir un impact sur la capacité à maintenir les activités économiques face à la diminution des actifs et également poser la question de l'adéquation entre l'offre et les besoins en matière d'équipement. Les politiques de logement doivent également prendre en compte cette tendance de fond, qui incite aussi à développer des actions pour permettre l'installation de populations plus jeunes sur le territoire.



Indicateurs « macro »	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evolution de la population (INSEE)</li> <li>- Evolution de la population par classe d'âge (INSEE)</li> </ul>
Indicateurs du Contrat d'Objectif Territorial (COT / Ademe)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- sans objet</li> </ul>

**Viellissement** : Le vieillissement de la population du territoire va entraîner de nouveaux enjeux pour répondre aux besoins des seniors en termes d'habitat, mobilité, services ... d'autant plus que la diminution de la population active risque de créer des tensions sur le marché du travail.



Indicateurs « macro »	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evolution des plus de 60 ans (INSEE)</li> <li>- Evolution des plus de 75 ans (INSEE)</li> <li>- Indicateur de jeunesse (INSEE)</li> </ul>
Indicateurs du Contrat d'Objectif Territorial (COT / Ademe)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- sans objet</li> </ul>

**Mobilités** : La décennie 2010 a vu le phénomène de périurbanisations s'amplifier encore davantage ce qui a entraîné une dissociation entre les lieux d'habitat, de loisirs, de services et équipements ou encore de travail. Un enjeu important pour les années à venir sera de redynamiser les centres villes et les bourgs et limiter les transports individuels. La nouvelle DSP Mobilité en 2025 sera l'occasion de renforcer les engagements qui ont déjà été pris dans la DSP actuelle.



Indicateurs « macro »	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Distance moyenne entre le domicile et lieu de travail (INSEE)</li> <li>- Part des déplacements domicile-travail en transport en commun (INSEE)</li> </ul>
Indicateurs du Contrat d'Objectif Territorial (COT / Ademe)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fréquentation des transports en commun par habitant (nb voyages/hab) (cf. action 4.3.3 Proposer une offre de transports publics attractive et de qualité)</li> <li>- Linéaire d'aménagements cyclables sécurisés en km</li> <li>- Part modale du vélo en % (cf. action 4.1.1 Promouvoir et suivre les pratiques multimodales sur le territoire et 4.3.2 Développer le réseau et les infrastructures cyclables)</li> <li>- Part de voiries aménagées pour les cycles en % (cf. action 4.3.2 Développer le réseau et les infrastructures cyclables)</li> </ul> <p>Nombre de places de stationnement vélo, hors pince-roues - pour 100 habitants en nombre de place (cf. action 4.3.2 Développer le réseau et les infrastructures cyclables)</p>

## LES NOUVEAUX MODELES ECONOMIQUES :

**Un modèle économique à réinventer** : La transition à l'œuvre va bousculer l'économie territoriale de Guingamp-Paimpol Agglomération à la fois par les nouvelles activités qui devront se développer, que par l'adaptation des activités actuelles, notamment agricoles. Pour permettre une mutation de l'économie territoriale dans son ensemble, il sera essentiel que les acteurs publics réussissent à créer une synergie et à impulser des politiques économiques d'accompagnement aux transitions. Cela passe à la fois par le développement d'une offre de formation pour développer des nouvelles compétences, le soutien à l'économie circulaire ou encore l'intégration du principe de sobriété dans les entreprises.



Indicateurs « macro »	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evolution de la population active (INSEE)</li> <li>- Evolution des emplois (INSEE)</li> <li>- A compléter</li> </ul>
Indicateurs du Contrat d'Objectif Territorial (COT / Ademe)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- sans objet</li> </ul>

**La transition énergétique** : Les objectifs du Plan Climat Air-Energie-Territorial sont un défi d'envergure pour Guingamp-Paimpol Agglomération avec des objectifs très ambitieux. La volonté de réduire de près de 50% la consommation énergétique du territoire (par rapport au niveau de 2010) nécessite des changements structurants dans le fonctionnement du territoire, et pose un gros enjeu pour le modèle économique. Cela rend également indispensable l'évolution du mix énergétique du territoire en produisant davantage d'énergies renouvelables.



Indicateurs « macro »	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Indicateurs des fiches actions du PCAET</li> </ul>
Indicateurs du Contrat d'Objectif Territorial (COT / Ademe)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Indicateurs en lien avec les déchets</li> <li>- Consommation énergétique finale du territoire en GWh (cf. action 1.1.1 Définir la vision, les objectifs et la stratégie CAE)</li> <li>- Quantité totale d'énergies renouvelables produites par an en MWh (cf. action 1.1.1 Définir la vision, les objectifs et la stratégie CAE)</li> <li>- Puissance photovoltaïque installée sur le territoire en Wc/Hab (cf. action 3.2.3 Augmenter la production d'électricité issue d'énergies renouvelables sur le territoire)</li> <li>- Taux de production d'électricité renouvelable sur le territoire (cf. action 3.2.3 Augmenter la production d'électricité issue d'énergies renouvelables sur le territoire)</li> <li>- Quantité de gaz à effet de serre émis sur le territoire en teq CO2 (cf. action 1.1.1 Définir la vision, les objectifs et la stratégie CAE - Données automatisés par Inventaire GES spatialisé (CITEPA 2023) et périmètre (Banatic 2023) : voir le taux de rafraichissement</li> </ul>

	- Quantité totale d'émissions de polluants atmosphériques (COCNM, NH3, NOx, PM2.5, SO2) en tonnes sur le territoire se rattache directement
--	---

**Limitier les dégradations écologiques et préserver les ressources naturelles :** Depuis quelques années, les « catastrophes naturelles » deviennent de plus en plus fréquentes, que ce soient les tempêtes le long du littoral ou les épisodes de sécheresse. Bien que certains phénomènes soient globaux, il est essentiel de limiter les perturbations écologiques sur le territoire en menant une politique ambitieuse à la fois en termes de préservation de la biodiversité, de préservation de la ressource foncière ou de limitation des pollutions atmosphériques et de la ressource en eau.



Indicateurs « macro »	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi de l'artificialisation des sols (outil MOS)</li> <li>- Bilan annuel de la conférence régionale de gouvernance de la politique de réduction des sols (SRADDET - Région Bretagne)</li> <li>- Indicateurs sur la qualité et quantité d'eau</li> <li>- Zones naturelles</li> </ul>
Indicateurs du Contrat d'Objectif Territorial (COT / Ademe)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux de fuite des réseaux d'eau du territoire en %</li> </ul>

## L'EVOLUTION DES ESPACES

**La fin de l'étalement urbain et la nécessité de travailler la redynamisation des centres-villes et centres-bourgs :** La Loi du « Zéro Artificialisation Nette » annonce la fin de l'étalement urbain en divisant par deux les possibilités de consommation foncière entre 2021 et 2031 en comparaison de la période 2011-2021. Une réflexion sur le recyclage du bâti existant devra s'ouvrir dans une logique de densification résidentielle et des activités économiques. Fragilisé par l'étalement urbain et la dissociation entre lieux de vie, de travail et des services, le retour au premier plan de la notion de proximité depuis la crise du COVID est favorable à la revitalisation des centres-bourgs. Ainsi, il sera essentiel de leur redonner un haut niveau « d'agréabilité » (qualité esthétique, facilité d'accès, services et équipements ...) pour renforcer leur attractivité auprès de la population.



Indicateurs « macro »	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi de l'artificialisation des sols (outil MOS)</li> <li>- Bilan annuel de la conférence régionale de gouvernance de la politique de réduction des sols (SRADDET - Région Bretagne)</li> </ul>
Indicateurs du Contrat d'Objectif Territorial (COT / Ademe)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Artificialisation des espaces naturels, agricoles, forestiers en ha (cf.action 1.3.1 Utiliser les documents d'urbanisme pour assurer la mise en œuvre des objectifs CAE)</li> </ul>

**Une offre de logements à repenser** : Ralentissement démographique, rénovation des logements, desserrement des ménages, ... l'offre de logements du territoire va également devoir évoluer dans les années à venir. Alors que le modèle des lotissements pavillonnaires est en train de se fragiliser, une offre de logements à proximité des centres-bourgs et s'adaptant au public cible devra être pensée. De plus, la question du logement des jeunes et de la population active à proximité du littoral est un enjeu fort des prochaines années.



Indicateurs « macro »	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux de vacance des logements (INSEE)</li> <li>- Evolution du nombre de logements (INSEE)</li> <li>- Indicateurs de suivi du Plan Local de l'Habitat</li> </ul>
Indicateurs du Contrat d'Objectif Territorial (COT / Ademe)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- sans objet</li> </ul>

## LES EVOLUTIONS INSTITUTIONNELLES

**Une coopération au sein du bloc communal** : La décennie 2010 a permis aux EPCI d'émerger dans le paysage institutionnel territorial. L'arrivée de ce nouvel acteur, présent tant sur des politiques de proximité (services publics de proximité), que sur des grands enjeux d'aménagement nécessite de travailler en permanence le lien, le dialogue et la complémentarité avec les communes, et les autres institutions locales. Les communes gardent un rôle de proximité essentiel pour soutenir les projets locaux et l'aménagement du territoire. Ainsi, un équilibre sur la répartition des compétences doit être trouvé entre les communes et les EPCI pour assurer une efficacité, une proximité et une légitimité des acteurs institutionnels.



Indicateurs « macro »	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Observatoire fiscal et financier</li> </ul>
Indicateurs du Contrat d'Objectif Territorial (COT / Ademe)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- sans objet</li> </ul>

**Engagement citoyen :** La réussite de la transition dépend en grande partie de la capacité des territoires à répondre à des problématiques localisées. Ainsi, les citoyens et la société civile ont un rôle essentiel à jouer puisque ce sont eux qui sont confrontés aux problématiques quotidiennes des territoires. A ce titre, les échanges entre la société civile, les habitants et Guingamp Paimpol Agglomération sont essentiels pour déterminer quelles doivent être les priorités du territoire.



Indicateurs « macro »	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bilan d'activité du Conseil citoyen</li> <li>- Nombre annuel de saisines et d'auto-saisines du Conseil citoyen sur le projet de territoire</li> <li>- Taux de participation aux élections</li> </ul>
Indicateurs du Contrat d'Objectif Territorial (COT / Ademe)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de manifestations/actions sur le climat, l'air et l'énergie par an (cf. action 6.1.3 Développer un plan de communication pour chaque cible du territoire.</li> </ul>

## « HORIZON 2030 » UN PROJET DE TERRITOIRE QUI S'ADAPTE AUX NOUVEAUX ENJEUX

L'évaluation de la mise en œuvre du projet de territoire élaboré en 2018 et la réalisation de plusieurs documents stratégiques ont permis de dégager un bilan objectif des engagements pour une actualisation en profondeur du projet de territoire à la lumière des changements sociétaux, environnementaux et démocratiques de ces dernières années.

Cette actualisation vise à clarifier et définir les engagements politiques pris par la collectivité à l'horizon 2030. Ainsi, sa vocation n'est pas de rassembler toutes les actions déjà présentes dans les différents schémas directeurs mais de définir les grandes priorités politiques de l'Agglomération à l'horizon 2030.

### UNE NOUVELLE STRUCTURE DE PROJET DE TERRITOIRE

La nouvelle structure du projet de territoire s'articule autour de 3 ambitions complémentaires entre elles :

- **Être créatif et productif – Agir pour une terre créative et productrice de valeurs ajoutées** en accompagnant les réalisations de toutes les parties prenantes qui œuvrent au développement du territoire.
- **Être redistributif – Mettre en partage un service adapté aux habitants** qui répond aux besoins les plus essentiels des habitants.
- **Faire collectif – Agir pour favoriser les coopérations citoyennes et institutionnelles.** Cette dimension collective doit favoriser les liens entre l'Agglomération et le territoire en affirmant



une méthode qui permette à chacun d'être représenté (habitants, communes, partenaires institutionnels...).

Ces trois ambitions sont complémentaires et forment un cercle vertueux avec un territoire qui crée de la valeur ajoutée (ambition 1), qui est ensuite redistribuée sous forme de services publics (ambition 2). Le tout est géré collectivement (habitants, partenaires, Agglomération) grâce à une méthode exemplaire (ambition 3).

## LA TRANSITION INTEGREE DE FAÇON TRANSVERSALE DANS LES DIFFERENTES PARTIES DU PROJET DE TERRITOIRE ACTUALISE

Les trois ambitions s'inscrivent toutes dans une logique de transition à l'horizon 2030. Ainsi, un changement de paradigme, marqué par l'impératif de sobriété et par la prise en compte du dérèglement climatique, doit être insufflé dans chaque objectif stratégique. Que ce soit pour se loger, se nourrir, se déplacer ou stimuler l'économie ... tous ces objectifs doivent s'inscrire dans une logique de sobriété. Chaque ambition du nouveau projet de territoire participe ainsi à la transition :

- **Ambition 1 : Être créatif et productif** est l'axe qui doit permettre d'exercer les principes de la transition dans l'ensemble des pratiques de la société civile. Cela passe à la fois par l'engagement 1.1 « Co-construire un territoire éco-performant » qui reprend de nombreux objectifs du SCOT, Projet Alimentaire Territorial (PAT) et PCAET (conforter la vocation nourricière du territoire, optimiser et valoriser les ressources locales, maîtriser le foncier, contribuer à la préservation de la ressource en eau ...), et également l'engagement 1.2 « Être acteur de l'économie locale » pour accompagner chaque établissement producteur de biens et services vers une intégration des principes environnementaux. Guingamp-Paimpol Agglomération a un rôle pour accompagner les projets innovants et à fort intérêt social, culturel et environnemental pour le territoire.
- **Ambition 2 : Être redistributif** est l'axe qui a le plus d'influence pour faire évoluer le mode de vie des habitants du territoire. Ainsi, Guingamp-Paimpol Agglomération a un rôle particulièrement stratégique en tant que planificateur de l'offre de logement, d'organisateur des mobilités ou encore d'aménageur des centralités. La notion de proximité devra être fortement valorisée pour assurer un maillage de proximité des services, équipements publics ou encore de logement dans les centres-bourgs. Le territoire pourra d'ailleurs s'appuyer sur les schémas directeurs qu'elle a déjà réalisés et qui intègrent des objectifs en termes de transition à l'instar du Plan Local de l'Habitat (PLH), ou de la délégation de service public Mobilités revue en 2025. réseau de transport.
- **Ambition 3 : faire collectif.** Cet axe aura un rôle à jouer dans la transition notamment d'un point de vue d'impulsion politique et de changement de paradigme culturel. A travers les actions liées à l'éducation, d'accompagnement et de conseil aux usagers des services publics et la co-construction des politiques publiques entre citoyens et élus, la notion de transition devra être au cœur des échanges et partenariats.

## AMBITION 1 / ETRE CREATIF ET PRODUCTIF - « Agir pour une terre créative et productrice de valeurs ajoutées »

Cette première ambition vise à développer des actions essentielles au territoire et au bien-être de la population en s'appuyant sur les forces vives du territoire. Les thématiques présentes dans cet axe intègrent notamment l'économie, la résilience du territoire (alimentation, écologie, énergie) et l'amélioration du cadre de vie (culture bretonne, patrimoine naturel et architectural ...). Ainsi, Guingamp-Paimpol Agglomération joue un rôle d'accompagnement, de coordination et de soutien aux différents types d'acteurs du territoire (entreprises, associations, ...). Guingamp-Paimpol Agglomération doit avoir une vision stratégique et impulser des changements sur ces thématiques tout en n'étant le pilote et l'acteur principal que sur une partie des actions concrètes.

**Mots-clés** : Innovation, valeur ajoutée, compétences, imagination, développement

**Thématiques** : Economie, énergie, alimentation, écologie, tourisme, culture, loisir, foncier

**Un contexte qui a évolué, des enjeux à requestionner...**

- La place de l'agroalimentaire et des industries liées à l'alimentation comme moteur économique du territoire
- La sobriété dans la consommation foncière d'espaces naturels et de terres agricoles
- Le rôle de l'agglomération dans la planification économique
- L'acceptation sociétale des projets de développement économique et leurs incidences
- Une approche systémique du développement économique (ressources naturelles, habitat, mobilités, enseignement...)
- La gestion des compromis et des conflits d'usage liés à l'utilisation des ressources (eau, foncier agricole ...) (Loi Climat et Résilience...)
- L'intégration des risques liés au dérèglement climatique et les impacts pour le territoire (ex. scénarios du GIEC, trait de côte...)
- Les leviers de cohésion sociale par la visibilité et le renforcement de l'offre de santé, la culture, le sport...

**Documents stratégiques de référence** :

- Stratégie d'attractivité économique
- Loi Climat et Résilience
- PCAET
- Schéma touristique
- PLUi (PADD)
- SCOT, SMVM (volet mer)
- PAT
- Stratégie mer et littoral
- SDIE à venir
- SRADDET
- Stratégie Nouvelles Dynamiques territoriales
- ...

## ENGAGEMENT 1 : CO-CONSTRUIRE UN TERRITOIRE ECO-PERFORMANT

En écho avec le grand enjeu de la décennie, le premier engagement du projet de territoire actualisé est de « co-construire un territoire éco-performant ». Cet engagement vise à faire de Guingamp-Paimpol Agglomération un territoire résilient en apportant une attention particulière pour :

- **Produire les ressources essentielles** au fonctionnement du territoire. Guingamp-Paimpol Agglomération s'est fixée des objectifs ambitieux pour atteindre progressivement l'autonomie alimentaire dans le PAT. Le PCAET vise également à une forte réduction des énergies fossiles à l'horizon 2030 ce qui nécessite un mix énergétique intégrant davantage les énergies renouvelables.
- **Préserver les ressources naturelles** (eau, biodiversité, air et foncier). L'Agglomération a un rôle central à jouer dans la préservation des ressources naturelles qui sont des « biens communs ». La gestion des ressources naturelles implique de gérer les conflits d'usage.
- **Développer des habitudes de consommation sobre** que ce soit dans la consommation de ressources (sensibilisation ...) que dans leur réutilisation (économie circulaire, gestion des déchets)
- **Préserver un tissu économique fort sur le territoire, tout en l'accompagnant pour qu'il évolue** en prenant en compte les impératifs sociaux, climatiques, écologiques, énergétiques et de sobriété des ressources.

### Objectif stratégique 1 : Conforter la vocation nourricière du territoire

#### Objectifs opérationnels

- Favoriser une production alimentaire agricole et maritime locale de qualité,
- Accompagner la transformation locale des productions du territoire
- Encourager la commercialisation locale des produits et permettre un accès à une nourriture de qualité pour tous

#### Quelques actions prioritaires d'ici 2027

- ✓ Appui à la création et à la reprise d'exploitations agricoles
- ✓ Atelier Collectif de Loguivy : définition d'un modèle de gestion pérenne
- ✓ Accompagnement des agriculteurs dans la mise en place des MAEC (mesures agroenvironnementales et climatiques)
- ✓ Dispositif d'aides au conseil pour des projets d'investissement liés à la transformation et la commercialisation des productions locales
- ✓ Valorisation des productions locales

## Objectif stratégique 2 : Optimiser et valoriser les ressources locales

### Objectifs opérationnels

- Préserver, valoriser et s'appropriier les paysages, les espaces naturels et la biodiversité
- Développer les énergies renouvelables et promouvoir les économies d'énergie
- Développer une gestion performante des déchets
- Développer l'économie circulaire, les filières de ré-emploi et de recyclage
- Préserver et sensibiliser aux usages des ressources

### Quelques actions prioritaires d'ici 2027

- ✓ Actions en faveur de la biodiversité
- ✓ Actions en faveur du bocage
- ✓ Education à l'environnement
- ✓ Fonds chaleur
- ✓ Conseiller en énergie partagé
- ✓ Bio-déchets
- ✓ Tiers-lieu écoresponsable MAZEAS
- ✓ Création d'une filière locale de recyclage des engins de pêche usagés
- ✓ Plan local de prévention des déchets

## Objectif stratégique 3 : Contribuer à la préservation de la ressource en eau, en qualité et en quantité

### Objectifs opérationnels

- Maintenir le patrimoine existant, pour garantir, optimiser et préserver l'approvisionnement en eau
- Protéger les milieux et espaces naturels
- Sensibiliser pour économiser l'eau

### Quelques actions prioritaires d'ici 2027

- ✓ Programme de renouvellement des STEP
- ✓ Préservation des milieux aquatiques et prévention contre les inondations
- ✓ Déploiement de la télé-relève

## Objectif stratégique 4 : Maitriser le foncier

### Objectifs opérationnels

- Créer et faire vivre les outils de la sobriété et de la maîtrise foncière

### Quelques actions prioritaires d'ici 2027

- ✓ Stratégie d'optimisation foncière et immobilière

## ENGAGEMENT 2 : FAVORISER L'EMANCIPATION CITOYENNE

Le deuxième engagement vise à « favoriser l'émancipation citoyenne » en permettant à la population d'avoir accès à des activités et expériences enrichissantes. Ces activités peuvent être de différentes natures mais ont toutes pour point commun d'ouvrir l'esprit, de vivre des expériences et de mieux découvrir les richesses du territoire. A ce titre, l'émulation culturelle du territoire doit être stimulée à la fois par l'organisation de projets culturels, qu'en donnant l'accès à la culture à un maximum de personnes. En ce qui concerne l'attractivité touristique, elle doit davantage être conçue dans une logique de valorisation des atouts culturels et naturels du territoire.



**Parole d'habitant** « Moi, j'aimerais plus d'activités qui soient dans chacun des petits villages, pas seulement centrées sur Guingamp et Paimpol. Ça pourrait être bien, ça pourrait être innovant, ça pourrait être écologique aussi. »

## Objectif stratégique 1 : Susciter la rencontre des cultures et des populations

### Objectifs opérationnels

- Ancrer l'habitude culturelle dans l'espace et le temps de chacun
- Déclencher et répondre à l'envie de culture
- Partager une identité bretonne vivante

### Quelques actions prioritaires d'ici 2027

- ✓ Le diagnostic de l'enseignement musical
- ✓ Le futur projet d'établissement de l'école de musique communautaire
- ✓ Réseau lecture, médias et livre
- ✓ La candidature au label 100% éducation artistique et culturelle (EAC)
- ✓ L'accompagnement du projet de cité des musiques populaires de Bretagne

## Objectif stratégique 2: Améliorer, renforcer et structurer l'accueil du territoire

### Objectifs opérationnels

- Préserver et valoriser l'offre culturelle et de loisirs
  
- Proposer une offre touristique harmonieuse et complémentaire

### Quelques actions prioritaires d'ici 2027

- ✓ Structuration de l'offre nautique sur le Trieux et sur le littoral
- ✓ L'exposition à Milmarin
- ✓ Pérenniser le vivier des moniteurs de voile
  
- ✓ La véloroute
- ✓ La création de relais infos service

### ENGAGEMENT 3 : ETRE ACTEUR DE L'ECONOMIE LOCALE

Longtemps perçu sous le simple prisme de création de richesse monétaire et de nombre d'emplois, le rôle de l'économie est appelé à évoluer à l'horizon 2030. En effet, les récents événements ont montré que l'économie était profondément liée aux différentes dynamiques sociales et environnementales du territoire. Ainsi, l'économie territoriale doit être pensée de façon transversale en répondant à plusieurs objectifs :

- **Développer des services et biens essentiels au territoire** à l'instar des activités agricoles ou des activités de services liés à la santé.
- **Favoriser une économie de proximité** en soutenant les commerces et artisans locaux. Ces activités apportent une dimension d'échange humain et de personnalisation des services participant à la cohésion de la société.
- **Limiter l'impact environnemental**, notamment en termes de pollution et de consommation des ressources naturelles.
- **Offrir des opportunités professionnelles stimulantes** en soutenant des projets créatifs et porteurs de sens, notamment pour que les jeunes générations se sentent investies sur le territoire.

A noter que Guingamp-Paimpol Agglomération a en premier lieu un rôle de soutien et d'accompagnement de l'économie locale puisque la majorité des actions économiques sont réalisées par des acteurs privés. Guingamp-Paimpol Agglomération a un rôle à jouer pour impulser des dynamiques, soutenir des acteurs en développement et créer du lien entre les acteurs économiques territoriaux.

**Objectif stratégique 1 : Stimuler la responsabilité sociétale des entreprises et accompagner leur développement endogène**

**Objectifs opérationnels**

- Accompagner la création et la reprise d'entreprise
  
- Animer l'éco-système économique
  
- Accompagner l'innovation et la responsabilité sociétale des entreprises
  
- Favoriser la formation, la recherche et la création d'emplois, adaptées aux besoins du territoire

**Quelques actions prioritaires d'ici 2027**

- ✓ Structurer l'offre d'accueil et d'accompagnement des entreprises
  
- ✓ Animations économiques
  
- ✓ Partenariats innovation et transition
  
- ✓ Feuille de route Emploi-Insertion

**Objectif stratégique 2 : L'Agglomération, « donneur d'ordre » économique sur le territoire**

**Objectifs opérationnels**

- Faire de la commande publique un levier de développement économique responsable
  
- Animer un service public, acteur de l'économie locale

**Quelques actions prioritaires d'ici 2027**

- ✓ PPI
- ✓ Clauses marchés
  
- ✓ Soutien de l'association Vitrines Armor (chèques cadeaux)
- ✓ Qualité de vie au travail

## AMBITION 2 / ETRE REDISTRIBUTIF - « Mettre en partage un service adapté aux habitants »

La deuxième ambition du projet concerne l'offre de services et d'équipements publics proposés à la population par Guingamp-Paimpol Agglomération ou d'autres acteurs publics. Elle place donc la notion de « service public » au cœur du projet.

Parmi les thématiques présentes dans cet axe, on retrouve notamment les actions répondant aux besoins vitaux de la population (logement, santé), les différents services proposés à la population et tout ce qui est lié à la mise à disposition d'infrastructures publiques (mobilité, numérique). A noter que les actions de cette ambition placent l'humain au cœur des politiques publiques, ce qui implique de tenir compte des différences et fragilités de chaque habitant. Une place privilégiée est accordée aux jeunes pour favoriser leur développement et la construction de leur vie sur le territoire à travers différentes thématiques (formation, loisirs, vie étudiante ...)

**Mots-clés :** Solidarité, proximité, services publics, responsabilité de l'agglomération, qualité de vie

**Thématiques :** Logement, santé, services à la population, mobilité, numérique, formation, jeunesse, inclusivité

### Un contexte qui a évolué, des enjeux à requestionner...

- Le développement de la politique du logement en lien avec tous les acteurs
- L'adaptation de l'offre de services et d'équipements au plus près des besoins des usagers
- Les leviers de cohésion sociale par la visibilité et le renforcement de l'offre de santé, la culture, le sport...
- La place de « l'expérience usager » au cœur des politiques publiques
- La cohérence entre les emplois proposés sur le territoire et les aspirations professionnelles des jeunes du territoire

### Documents stratégiques de référence :

- PCAET
- Stratégie Nouvelles Dynamiques territoriales
- PLH, PIG
- Contrat Local de Santé
- Convention Territoriale Globale
- Schéma de services aux familles
- ORT, PVD, OPAH-RU, Contrat de ville
- SCoT
- PLUi (PADD)
- DSP Mobilité
- ...



## ENGAGEMENT 1 : S'ASSOCIER AUX JEUNES DANS LA CONSTRUCTION DE LEUR PARCOURS DE VIE

Le projet de territoire actualisé donne une place particulière aux jeunes du territoire. Source de vitalité et de créativité, une des priorités du nouveau projet de territoire est de faire en sorte que les jeunes puissent se projeter sur le territoire. La construction de leur avenir sur le territoire passe par des actions dans différents domaines : formation, loisirs, vie sociale et étudiante ... Ainsi, c'est en insufflant la thématique jeunesse dans les différentes politiques publiques que cette priorité pourra se réaliser. A noter que la présence de l'Université Catholique de l'Ouest, de l'INSEAC, des lycées maritimes, agricoles et professionnels, comme de villes à « taille humaine » font de Guingamp-Paimpol Agglomération un territoire propice à la formation, qui gagne donc à être connu, reconnu, valorisé et développé.



**Parole d'habitant :** « *Je pense que les jeunes ont besoin d'être mis en avant sur le territoire pour pouvoir perdurer et garder ce qu'on a acquis tout au long de ces années. Ce dont j'ai peur, c'est que les jeunes se dirigent plus vers les grandes villes, puisque c'est plus facile pour eux pour trouver du travail.* »

### Objectif stratégique 1 : Accompagner l'insertion et l'orientation des jeunes

#### Objectifs opérationnels

- Encourager l'insertion et la formation
- Développer les dispositifs d'engagements citoyens

#### Quelques actions prioritaires d'ici 2027

- ✓ Formation des futurs professionnels (accueil stages, BAFA, apprentis...)
- ✓ Mission Locale
- ✓ Forum de l'engagement citoyen (Pass engagement, Bourse projets jeunes, Bénévolat, Service civique, SNU...)
- ✓ Bourse aux « jeunes talents »

### Objectif stratégique 2 : Vivre sur le territoire

#### Objectifs opérationnels

- Améliorer l'offre de services et de loisirs
- Développer la vie étudiante

#### Quelques actions prioritaires d'ici 2027

- ✓ Habitat des Jeunes (résidences, service Logez jeunesse)
- ✓ Service Infojeunes (SIJ)
- ✓ Fête étudiante
- ✓ Schéma directeur immobilier et d'aménagement durable du campus de la Tour d'Auvergne

## ENGAGEMENT 2 : REpondre aux besoins quotidiens des habitants

Le deuxième engagement vise à conforter les besoins les plus essentiels de la population : se loger, se déplacer, se soigner. En ce qui concerne le logement et la mobilité, la réalisation de schémas directeurs (PLH, DSP mobilité ...) et leurs déclinaisons concrètes (production de logement, déploiement de réseaux de transports, ...) seront au cœur des projets des prochaines années. La dimension de la santé est une thématique dans laquelle l'Agglomération est active avec la recherche de partenariats avec les autres acteurs publics (région, département, Etat ...), notamment dans l'optique de conserver l'hôpital de Guingamp.



**Parole d'habitant** « *Je pense que ce territoire va tendre à se développer et à accueillir de plus en plus d'habitants. Après, ce qu'il faut prendre en compte, c'est comment on installe ces habitants dans cette agglomération et sans forcément perdre l'identité de ces fameux territoires.* »

### Objectif stratégique 1 : Se loger

#### Objectifs opérationnels

- Accompagner la réalisation d'une offre de logement diversifiée, adaptée et contribuant à la qualité de l'espace public
- Participer à la vitalité de toutes les centralités, centres-bourgs et centres-villes
- Lutter contre la vacance du logement et favoriser la réhabilitation du bâti existant
- Accompagner l'habitant dans un nouveau rapport au logement

#### Quelques actions prioritaires d'ici 2027

- ✓ Tirer un bilan triennal du Programme Local de l'Habitat
- ✓ Accompagnement des bailleurs sociaux
- ✓ Etude Stratégie commerciale
- ✓ Accompagnement en ingénierie aux communes
- ✓ Suivre et animer un Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et Renouvellement Urbain (OPAH-RU) sur les 4 communes « Petites Villes de Demain (PVD)
- ✓ Création d'une Maison de l'Habitat et de la Rénovation

## Objectif stratégique 2 : Se soigner

### Objectifs opérationnels

- Agir sur le niveau de santé des habitants
- Accompagner les initiatives locales permettant d'améliorer l'accès et les conditions d'exercice de la santé sur le territoire
- Faire du sport, un outil de « santé publique », d'épanouissement et de bien être

### Quelques actions prioritaires d'ici 2027

- ✓ Contrat Local de Santé (CLS)
- ✓ Hôpital
- ✓ Centres et maisons de santé
- ✓ Etudiants en médecine
- ✓ Centre aqualudique
- ✓ Sport-nature
- ✓ Savoir nager

## Objectif stratégique 3 : Se déplacer

### Objectifs opérationnels

- Renforcer l'accessibilité du territoire
- Répondre aux besoins de mobilités du quotidien

### Quelques actions prioritaires d'ici 2027

- ✓ Etude de stationnement et de circulation gare
- ✓ Bornes GNV
- ✓ DSP Mobilité 2026/2031
- ✓ Ligne Carhaix-Guingamp
- ✓ Plan vélo

### ENGAGEMENT 3 : L'HUMAIN AU CŒUR DE NOS SERVICES PUBLICS

Le troisième engagement est organisé autour des relations humaines et de l'accompagnement de publics ciblés. Dans une logique de cohésion sociale et de solidarité, l'agglomération souhaite veiller à ce qu'aucune personne ne soit laissée de côté. Ainsi, cet engagement souhaite apporter des réponses précises à des problématiques sociales. Cela concerne notamment une attention à :

- **Aider les publics les plus fragiles** en menant des politiques publiques spécifiques aux problématiques rencontrées. Trois types de problématiques sociales majeures ont notamment été identifiées : la discrimination, la pauvreté, la perte d'autonomie.
- **Permettre à chaque habitant d'avoir accès au numérique** pour accompagner et faire face aux changements profonds qu'impliquent le numérique, notamment en termes de relations sociales.
- **Soutenir l'éducation des familles** en leur permettant d'accès à une diversité d'activités sur le territoire. Cela passe à la fois par une politique d'animation et de mise à disposition d'équipements.

#### Objectif stratégique 1 : Prévenir les discriminations et contribuer à redonner à tous leur dignité

##### Objectifs opérationnels

- Apporter une aide aux populations les plus fragiles
- Mettre en œuvre une politique tarifaire juste
- S'adapter au vieillissement de la population
- Lutter contre toutes formes de discriminations

##### Quelques actions prioritaires d'ici 2027

- ✓ Places « insertion » en crèches
- ✓ Programme de réussite éducative (PRE) sur les quartiers prioritaires de Guingamp
- ✓ Soutien aux Points Accueils Ecoutes Jeunes
- ✓ Dispositifs solidaires : mutuelles, plate-forme mobilité
- ✓ Actions de lutte contre la précarité alimentaire
- ✓ Tarifs Eau
- ✓ Tarifs service aux familles
- ✓ Logement
- ✓ Ehpad
- ✓ Mobilité
- ✓ Inclusion handicap dans les structures d'accueil collectif
- ✓ CISPDR

**Objectif stratégique 2 : Mettre en œuvre notre projet éducatif en faveur des familles et des enfants**

**Objectifs opérationnels**

- Réaliser des équipements fonctionnels et attractifs sur le territoire
- Développer une stratégie unique de développement des réponses aux familles

**Quelques actions prioritaires d'ici 2027**

- ✓ Pôle Enfance Jeunesse à Bourbriac et Callac
- ✓ Micro-Crèche de Bourbriac et Maison de l'enfance de Paimpol
- ✓ Convention Territoriale Globale (CTG) avec la CAF
- ✓ Fonds d'innovation pour la petite enfance (FIPE)

**Objectif stratégique 3 : Humaniser l'accès au numérique**

**Objectifs opérationnels**

- Lutter contre la fracture numérique
- Aménager le territoire numérique

**Quelques actions prioritaires d'ici 2027**

- Portrea
- Très Haut Débit (THD)

## AMBITION 3 / FAIRE COLLECTIF - « Agir pour favoriser les coopérations citoyennes et institutionnelles »

Cette ambition vise à renforcer les liens et la cohésion du territoire sous un angle politique, sociétal et administratif. L'ambition vise à assurer une bonne méthode pour l'organisation du territoire afin de fédérer l'ensemble des acteurs dans un « jeu collectif » à l'échelle du territoire. La « méthode » porte aussi dans la structuration de ces relations avec les différentes parties prenantes, internes à l'Agglomération en tant qu'acteur institutionnel, externes avec les partenaires et organismes de régulation (Etat, Région, CAF, ARS...) ainsi que la société civile locale et les habitants.

**Mots-clés :** Equilibre territorial, cohésion républicaine, gouvernance, évaluation, citoyenneté, coopérations, partenariats, contractualisations, éviter le délitement démocratique, engagement citoyen

**Thématiques :** Citoyenneté, Gouvernance, Evaluation, égalité femmes-hommes, service public, Politiques publiques

### Un contexte qui a évolué, des enjeux à requestionner...

- Le sentiment d'appartenance des habitants à un territoire intercommunal
- L'incarnation de l'agglomération (dans la symbolique et comme dans la vie quotidienne)
- La notion d'une attractivité (pourquoi ? pour qui ? avec quelle "promesse", avec quelle offre ? Quels outils ? ...)
- La répartition des compétences / rôles (culture, personnes âgées, santé ...) entre l'agglomération et autres acteurs publics (commune, département ...)
- La consolidation des relations sociales et de la vie citoyenne en suscitant les rencontres
- La complémentarité des actions et des compétences entre les communes et l'agglomération

### Documents stratégiques de référence :

- Stratégie Nouvelles Dynamiques Territoriales
- Projet d'administration
- Schéma directeur du système informatique et numérique
- Pacte financier et fiscal
- Contractualisations Europe, Etat, Région, Département
- Ententes avec EPCI voisins
- Coopération décentralisée
- Pacte de gouvernance (volet 1)
- Coopérative de services
- Conseil Citoyen
- PCAET
- Plan d'action égalité femmes-hommes (volet politique publique et volet interne)
- Rapport de la Chambre Régionale des Comptes
- ...

## ENGAGEMENT 1 : SIMPLIFIER NOTRE SERVICE PUBLIC

Le premier engagement de l'ambition est de simplifier le service public. Il vise à répondre à l'enjeu de faible sentiment de représentation de l'Agglomération par les habitants du territoire, alors même que Guingamp-Paimpol Agglomération les « rencontre » au quotidien (eau, déchets, transports scolaires, accueils de loisirs et crèches, logements, ...). Pour renforcer la proximité entre l'Agglomération et les citoyens, plusieurs objectifs stratégiques ont pu être mis en avant :

- **Donner plus de place aux citoyens** en renforçant les organisations (Conseil citoyen) et dispositifs responsabilisant et impliquant les citoyens
- **Rapprocher les services des citoyens** à la fois en valorisant les actions de l'Agglomération par de la communication et en ciblant plus précisément la « satisfaction usager » dans les actions réalisées
- **Adopter une démarche d'amélioration continue** innovante pour améliorer l'efficacité, la qualité des actions prises par l'agglomération et la prise en compte de la transition environnementale.

### Objectif stratégique 1 : Favoriser l'engagement des citoyens

#### Objectifs opérationnels

- Encourager les dynamiques associatives
- Développer la mobilisation citoyenne

#### Quelques actions prioritaires d'ici 2027

- ✓ Soutien à la vie associative
- ✓ Faire vivre le Conseil citoyen
- ✓ Former les services et les élus de l'Agglomération à la mobilisation citoyenne
- ✓ Un Pas pour ma planète !

### Objectif stratégique 2 : Renforcer notre relation à l'usager

#### Objectifs opérationnels

- Rapprocher l'usager de l'Agglomération
- Donner plus de visibilité au service rendu par l'Agglomération

#### Quelques actions prioritaires d'ici 2027

- ✓ Mission relation aux usagers
- ✓ Communication
- ✓ Guingamp-Paimpol Eau
- ✓ Guingamp-Paimpol Mobilités

### Objectif stratégique 3 : Adopter une démarche d'amélioration continue de l'action de l'Agglomération

#### Objectifs opérationnels

- Inscrire les enjeux sociétaux et de transitions au cœur des politiques mises en œuvre au sein de l'agglomération
- Se donner les moyens d'agir

#### Quelques actions prioritaires d'ici 2027

- ✓ Budget « vert »
- ✓ Mobiliser l'Agglomération sur l'approche intégrée de l'égalité femme-Homme (Organisation d'un séminaire sur l'égalité Femme-Hommes)
- ✓ Contrat d'Objectif Territorial (COT avec l'ADEMA)
- ✓ Structurer une mission prospective financière et observatoire

### ENGAGEMENT 2 : ETABLIR DES COOPERATIONS STRATEGIQUES

En plus de renforcer les liens avec les citoyens, Guingamp-Paimpol Agglomération cherchera également à renforcer les liens avec les autres acteurs publics agissant sur le territoire. Ainsi, une réflexion pourra s'ouvrir selon des thématiques précises avec les communes, les EPCI limitrophes, le département, la région ou encore des partenariats internationaux (Europe, autres pays ...). Le développement de lien avec d'autres acteurs peut d'une part améliorer la qualité et l'efficacité des politiques publiques sur le territoire mais également permettre d'échanger et s'inspirer d'actions innovantes.



**Parole d'habitant** « Il faut interroger les gens qui habitent dans chaque commune. On n'a pas forcément souvent l'occasion de s'exprimer. Là, c'est pas mal pour une fois, mais c'est vrai que j'ai l'impression que même nos élus dans nos petites communes, ils n'ont pas souvent l'occasion de s'exprimer. »

### Objectif stratégique 1 : Renforcer la cohésion et la capacité d'agir du bloc local

#### Objectifs opérationnels

- Renforcer les coopérations avec les communes

#### Quelques actions prioritaires d'ici 2027

- ✓ Mise en place d'un groupement de commande avec les communes
- ✓ Accompagnement des communes sur



l'aménagement des espaces  
publics

- Mieux dialoguer entre Agglomération et communes dans la mise en œuvre de nos politiques

- ✓ Actualisation du pacte financier et Fiscal et solidaire

**Objectif stratégique 2 : S'inscrire dans des partenariats renforcés**

**Objectifs opérationnels**

- Animer les coopérations et contractualisations avec l'Etat, la Région le Département et les institutions
- Développer les coopérations avec les intercommunalités voisines

**Quelques actions prioritaires d'ici 2027**

- ✓ Bien Vivre partout en Bretagne (Contractualisation avec la Région)
- ✓ Baie d'Armor Industrie
- ✓ Contribuer au réseau des EPCI costarmoricains
- ✓ Réseaux métiers

**Objectif stratégique 3 : Renforcer le dialogue et la coopération avec le monde**

**Objectifs opérationnels**

- Renforcer nos coopérations décentralisées
- Développer notre engagement européen

**Quelques actions prioritaires d'ici 2027**

- ✓ Engager une coopération décentralisée avec une nouvelle commune du Bongolava à Madagascar
- ✓ Coopération Cuba
- ✓ Développer des mobilités croisées de jeunes avec Madagascar
- ✓ Renforcer le recours aux fonds européens
- ✓ Rapprocher l'Europe du territoire

## LES PRINCIPES DE SUIVI DES ENGAGEMENTS DU PROJET DE TERRITOIRE

Le Projet de Territoire « Horizon 2030 » repose sur la mise en œuvre d'engagements et le déploiement des actions prioritaires qui leur sont associés. Le suivi du Projet de Territoire reposera sur plusieurs dimensions : politique, démocratique et opérationnelle.

**La première dimension est politique.** Elle repose sur les instances de gouvernance de l'agglomération, notamment le Conseil communautaire et les commissions. A ce titre, il est important de fonder le processus d'évaluation sur une approche par le sens de la politique publique dans l'esprit d'un « observatoire territorial de l'action publique » mais aussi de la citoyenneté en écho à l'axe 3 du Projet de Territoire.

Pour ce faire, il sera conduit de façon annuelle une « revue stratégique » du Projet de Territoire, tant sur ses engagements que sur les actions produites. Cette revue viendra d'une part vérifier la cohérence entre les engagements pris et l'évolution du contexte général dans lequel sont conduites les politiques publiques de l'agglomération (ex. évolution législative, administrative, organisationnelle, budgétaire...). L'objectif étant de confirmer ou éventuellement d'amender les engagements initiaux au regard des évolutions. D'autre part, cette revue visera à agréger les résultats des actions conduites par les services de l'agglomération pour mettre en œuvre les engagements.

Il serait intéressant de faire coïncider cette revue stratégique avec le Débat d'Orientation Budgétaire considérant que le Projet de Territoire est le fil rouge de l'action publique et des ambitions pour le territoire, portées par les élus de l'agglomération. Ainsi, le suivi de la mise en œuvre des engagements du Projet de Territoire est une « boussole » dans le choix et les arbitrages entre orientations budgétaires.

La **deuxième dimension est citoyenne** grâce à l'action du Conseil citoyen qui est un acteur clé du processus d'évaluation du Projet de Territoire. En effet, grâce au principe d'auto-saisine il pourrait décider de porter son attention et des débats sur des engagements et des actions du Projet de Territoire qui lui semblent particulièrement essentiels. Il adresse ainsi à l'agglomération ses avis et recommandations quant à la réorientation de certaines actions qui le nécessiteraient ainsi que sur les résultats des engagements pris.

La « revue de projet » annuel pourrait également associer des membres du conseil citoyen et du conseil communautaire.

Enfin **la troisième dimension est opérationnelle** avec la mise en œuvre concrète du Projet de Territoire. C'est celle du « comment on produit techniquement » les engagements du Projet de Territoire. Les actions prioritaires du Projet de Territoire font chacune l'objet d'une description détaillée sur le plan des modalités de déroulement au travers de la formalisation d'une fiche action. L'ensemble de ces fiches forme la feuille de route des services de l'agglomération et servent de guide pour une évaluation des impacts des actions conduites, tant sur le plan des moyens engagés que sur celui des résultats obtenus. Le Comité de Direction des services de l'agglomération assurera une revue annuelle sur la base des indicateurs des fiches actions afin d'alimenter les élus de l'agglomération dans leurs débats.

Enfin, le suivi des grandes transitions, au travers des indicateurs identifiés, doit permettre de situer notre territoire dans un environnement très changeant. Ce suivi pourra aussi, le cas échéant, permettre de réorienter, voire de renforcer certains axes ou projets.

## ANNEXES

- Fiches actions
- Rappel du projet de territoire adopté en 2019
- La consultation des habitants (Verbatim du podcast réalisé par le Cabinet Le Bruit qui Court)

PROJET

Envoyé en préfecture le 29/04/2024

Reçu en préfecture le 29/04/2024

Publié le

ID : 022-200067981-20240416-DEL2024\_04\_070-DE

## ANNEXE 1 : FICHES ACTIONS

PROJET

<b>Ambition n°1 ÊTRE CREATIF ET PRODUCTIF : Agir pour une terre CREATIV</b> et PRODUCTIVE DE VALEURS AJOUTEES
<b>Engagement</b> « Co-construire un territoire éco-performant »
<b>Objectif stratégique</b> « Conforter la vocation nourricière du territoire »
<b>Objectif opérationnel</b> « Accompagner les systèmes agricoles, agroalimentaires et agromaritimes de qualité, respectueux de l’environnement et des consommations»

**Fiche action : « Accompagnement des agriculteurs dans la mise en place des MAEC »**

<b>Pilote(s)</b>	DADT / Service Biodiversité et Environnement	
<b>Référent(s) technique(s)</b>	Anne LE BRIGANT, technicienne agricole	
<b>Partenaires associés</b>	Agence de l’eau Loire Bretagne, Région, Département et Europe Chambre Régionale d’Agriculture de Bretagne, CEDAPA, GAB et autres prestataires agricoles	
<b>Description de l’action, contenu, déroulement proposé</b>	-Portage par l’Agglomération de 2 PAEC (Projet AgroEnvironnemental et Climatique) permettant l’ouverture d’un catalogue de MAEC (Mesures AgroEnvironnementales et Climatiques) -Information/communication auprès des agriculteurs sur les MAEC ouvertes pour les encourager à signer des contrats individuels avec l’Etat, -Réalisation de diagnostics (externalisés ou en interne), préalables indispensables à l’engagement des MAEC -Dépôts des dossiers MAEC des agriculteurs, puis suivi et accompagnement des engagés (respect du cahier des charges, formations obligatoires...)	
<b>Objectifs de l’action, résultats attendus</b>	Permettre l’accès aux MAEC à l’ensemble des agriculteurs du territoire de l’Agglomération Inciter les agriculteurs à s’engager dans des pratiques plus vertueuses pour l’environnement et la santé et tout particulièrement sur des secteurs/milieus à enjeux (prairies humides, haies bocagères, périmètres de protection de captage et aire d’alimentation en eau potable...)	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	Jusqu’en 2027 : mise en œuvre des campagnes annuelles d’engagements de MAEC (avant le 15 mai de chaque année)	
<b>Moyens à mobiliser (moyens humains et techniques)</b>	Technicienne agricole, techniciens bocage, technicien biodiversité, coordinateur GEMAPI et prestataires pour la réalisation de diagnostics pour les mesures système et les formations	
<b>Indicateurs de suivi et d’évaluation</b>	Nombre de mesures systèmes et localisées engagées Nombre d’agriculteurs signataires et superficie concernée Retombées économiques sur le territoire (subventions aux agriculteurs)	
<b>Budget prévisionnel</b>	<i>Dépenses (HT)</i> 15 000 €/an pour la réalisation des diagnostics	<i>Recettes (avec financements potentiels et/ou acquis)</i> Financements Agence de l’eau, Région, Département et DRAAF

<b>Ambition n°1</b> ÊTRE CREATIF ET PRODUCTIF : Agir pour une terre CREATIV et PRODUCTIVE DE VALEURS AJOUTEES
<b>Engagement</b> « Co-construire un territoire éco-performant »
<b>Objectif stratégique</b> « Conforter la vocation nourricière du territoire »
<b>Objectif opérationnel</b> « Favoriser une production alimentaire agricole et maritime locale de qualité, respectueuse de l'environnement »

**Fiche action : Atelier Collectif de Loguivy : définition d'un modèle de gestion pérenne »**

<b>Pilote(s)</b>	Direction du développement économique	
<b>Référent(s) technique(s)</b>	Nathalie LE GAL	
<b>Partenaires associés</b>	CDPMEM22/CRCBN/Commune de Ploubazlanec/DEPARTEMENT/CCI/ADESS/REGION/Professionnels de la mer/Lycée maritime/CEVA/SPL ESKALE D'ARMOR/IBERDROLA/ADIT	
<b>Description de l'action, contenu, déroulement proposé</b>	<p>Guingamp-Paimpol Agglomération a réhabilité un bâtiment situé sur le Port de Loguivy de la Mer pour créer un outil de développement économique pour la filière maritime.</p> <p>Il a été décidé de prendre en charge la gestion de cet outil pour une phase de test d'une durée maximale de 3 ans et de travailler en parallèle à la création d'un modèle de gestion pérenne et innovant, associant les utilisateurs de l'atelier collectif et l'ensemble des représentants de l'économie bleue autour d'un projet collectif et porteur d'une vision innovante du territoire.</p> <p>Cet outil, ainsi que la requalification de la façade portuaire et la création d'une zone ostréicole, participeront à la consolidation des filières de l'économie maritime de notre territoire.</p>	
<b>Objectifs de l'action, résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Mettre en service</b> rapidement l'outil afin de répondre aux besoins des professionnels de la mer : l'Agglomération gestionnaire et recrutement d'un responsable de l'Atelier Collectif;</li> <li>• <b>Consolider le modèle économique</b> en réalisant les bilans financiers annuels de fonctionnement et en ajustant les tarifs en fonction de ce bilan ;</li> <li>• Accompagner la montée en puissance de l'outil par la <b>promotion de l'outil</b> (campagne de communication à l'échelle régionale : film promotionnel sur Facebook, articles dans la presse spécialisée, etc...) ;</li> <li>• Aboutir à la création d'un <b>modèle de gestion pérenne</b> : accompagnement par un prestataire (ADESS et/ou SCOP).</li> </ul>	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	20/11/2023 au 31/12/2026	
<b>Moyens à mobiliser</b>	Direction du développement économique	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	Recrutement d'1 ETP, création d'une structure et d'un modèle de gouvernance, création d'un modèle économique pérenne	
<b>Budget prévisionnel</b>	<p><i>Dépenses (HT)</i>                  Frais salariaux 148 376.91 €                  Frais d'accompagnement à la création d'une structure 5 000.00 €</p>	<p><i>Recettes (avec financements potentiels et/ou acquis)</i>                  DLAL FEAMPA 53 452.30 €                  Région Bretagne 53 452.30 €                  Autofinancement 51 472.31 €</p>

**Ambition n°1 ETRE CREATIF ET PRODUCTIF : Agir pour une terre CREATIVE et PRODUCTRICE DE VALEURS AJOUTEES**

**Engagement** « Co-construire un territoire éco-performant »

**Objectif stratégique** « Conforter la vocation nourricière du territoire »

**Objectif opérationnel** « Accompagner la transformation locale des productions du territoire »

Fiche action : **Dispositif d'aides au conseil pour des projets d'investissement liés à la transformation et la commercialisation des productions locales**

<b>Pilote(s)</b>	Direction du développement économique	
<b>Référént(s) technique(s)</b>	Chargée de mission Projet alimentaire Territorial	
<b>Partenaires associés</b>	ADIT, UCO BN	
<b>Description de l'action, contenu, déroulement proposé</b>	<p>Aide pouvant aller jusqu'à 2 000 € apportée à des entreprises agricoles ou des groupements d'agriculteurs qui souhaitent recourir à des prestations externes ayant trait à du conseil, de l'accompagnement, des études de faisabilité, des études d'opportunité ou des expérimentations en vue de réaliser des investissements visant un ou plusieurs des objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la diversification par la transformation de produits de l'exploitation,</li> <li>- l'élargissement des gammes de produits finis,</li> <li>- la recherche de nouvelles clientèles ou de nouveaux marchés,</li> <li>- le développement de la vente directe,</li> <li>- l'innovation des produits, des process ou des modes de commercialisation.</li> </ul>	
<b>Objectifs de l'action, résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contribuer au développement, à la diversification et à la recherche de valeur ajoutée des exploitations agricoles en les incitant à recourir à des prestations externes de conseil,</li> <li>• Valoriser des produits agricoles (matières premières, produits transformés, co-produits ou sous-produits),</li> <li>• Augmenter la diversification et la disponibilité des produits agricoles sur le marché local,</li> <li>• Répondre aux attentes des consommateurs, notamment en termes de diversité de l'offre alimentaire locale et de développement de circuits de proximité,</li> <li>• Soutenir la structuration des filières alimentaires locales en accompagnant des projets agricoles individuels ou collectifs de transformation et de commercialisation en circuits-courts.</li> </ul>	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	2024-2027	
<b>Moyens à mobiliser</b>	Instruction des aides en interne	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	Projets de valorisation soutenus Investissements générés	
<b>Budget prévisionnel</b>	<i>Dépenses (HT)</i> AP aides aux entreprises	<i>Recettes (avec financements potentiels et/ou acquis)</i>

**Ambition n°1 ETRE CREATIF ET PRODUCTIF : Agir pour une terre CREATIVe et PRODUCTIVe DE VALEURS AJOUTEES**

**Engagement** « Co-construire un territoire éco-performant »

**Objectif stratégique** « Conforter la vocation nourricière du territoire »

**Objectif opérationnel** « Accompagner la transformation locale des productions du territoire »

## Fiche action : *Valorisation des productions locales*

<b>Pilote(s)</b>	Direction du développement économique	
<b>Référent(s) technique(s)</b>	Chargée de mission Projet alimentaire Territorial	
<b>Partenaires associés</b>	Région Bretagne, Département des Côtes d'Armor, Chambre d'agriculture de Bretagne, CMA Bretagne, UMIH, Office du tourisme, Agriculture paysanne, Maison de l'Agriculture Biologique, communes	
<b>Description de l'action, contenu, déroulement proposé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Animations auprès des gestionnaires et cuisiniers de la restauration collective pour, au-delà du respect de la loi Egalim, accroître l'approvisionnement local : groupes d'échange, formations</li> <li>• Défis auprès des publics scolaires et du grand public pour valoriser les produits locaux et de saison</li> <li>• Animation auprès des artisans de bouche et restaurateurs privés pour la structuration de filières locales d'approvisionnement et la mise en avant des bonnes pratiques (labellisation)</li> <li>• Mise à jour et diffusion du guide des producteurs</li> <li>• Forum de rapprochement entre producteurs locaux et acheteurs</li> <li>• Etude de faisabilité de création d'une plateforme logistique locale alimentaire</li> </ul>	
<b>Objectifs de l'action, résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contribuer au maintien et au développement de l'activité agricole</li> <li>• Développer la valeur ajoutée dans les exploitations</li> <li>• Favoriser la résilience du système alimentaire local</li> </ul>	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	2024-2027	
<b>Moyens à mobiliser (moyens humains et techniques)</b>	Instruction des aides en interne Conventions partenariales d'objectifs et de financement	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>		
<b>Budget prévisionnel</b>	<i>Dépenses (HT)</i> AP aides aux entreprises	<i>Recettes (avec financements potentiels et/ou acquis)</i>



**Ambition n°1 ETRE CREATIF ET PRODUCTIF**

**Engagement** « Co-construire un territoire éco-performant »

**Objectif stratégique** « Optimiser et valoriser les ressources locales »

**Objectif opérationnel** « Préserver, valoriser et s'approprier paysages, espaces naturels et la biodiversité »

**Fiche action : « Actions en faveur de la biodiversité »**

<b>Pilote(s)</b>	DADT / Service Biodiversité et Environnement	
<b>Référent(s) technique(s)</b>	Dominique BEAUVAIS – Hélène GOSSE – Guillaume JOUAN	
<b>Partenaires associés</b>	Conservatoire du littoral, Office Français de la Biodiversité, Région, Europe, Etat + Associations naturalistes	
<b>Description de l'action, contenu, déroulement proposé</b>	-Mise en place d'actions de gestion sur des terrains appartenant à l'Agglomération, ou gérés par l'Agglomération (terrains du Conservatoire du littoral), - Animation des sites Natura 2000 dont l'Agglomération est opérateur (Trégor Goëlo et Têtes de bassin du Blavet et de l'Hyères) : définition et mise en oeuvre de plan de gestion et réalisation de travaux grâce à des contrats Natura 2000 -Réalisation d'études de terrain et de synthèse de données -Développement d'actions de communication (film, affiches, marque page...)	
<b>Objectifs de l'action, résultats attendus</b>	Favoriser la biodiversité et prendre en compte les enjeux de biodiversité dans les usages et les projets Améliorer les connaissances naturalistes (faune/flore) sur le territoire de l'Agglomération pour définir des enjeux de conservation Objectif à plus long terme d'élaborer une stratégie pour les trames vertes et bleues (voire démarche d'atlas de la biodiversité ?) Communiquer sur les richesses naturelles des sites	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	2024/2027 : mise en oeuvre des Documents d'objectifs dont les contrats Natura 2000, les MAEC... 2024/2025 : mise en œuvre du plan de communication pour Natura 2000 Têtes de bassin du Blavet et de l'Hyères 2024/2025 : travail de synthèse de données sur les mycètes 2025/2026 : élaboration d'un plan de gestion pour le massif de Penhoat Lancerf à Plourivo	
<b>Moyens à mobiliser (moyens humains et techniques)</b>	Garde du littoral et techniciens biodiversité de l'Agglomération + mission ou stage de longue durée pour élaborer le plan de gestion du massif de Penhoat + chargée de communication	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	Nombre de contrats Natura 2000 engagés Superficies concernées par un plan de gestion Nombre d'actions de communication mises en place Nombre de données naturalistes recensées sur le territoire	
<b>Budget prévisionnel</b>	<i>Dépenses (HT)</i> 40 000 € à 50 000 €/an pour la gestion et les travaux 10 000 €/an pour l'amélioration des connaissances 8000 € en 2024 et 2025 pour la communication	<i>Dépenses (HT)</i> 40 000 € à 50 000 €/an pour la gestion et les travaux 10 000 €/an pour l'amélioration des connaissances 8000 € en 2024 et 2025 pour la communication

<b>Ambition n°1</b> <i>ETRE CREATIF ET PRODUCTIF</i>
<b>Engagement</b> « <i>Co-construire un territoire éco-performant</i> »
<b>Objectif stratégique</b> « <i>Optimiser et valoriser les ressources locales</i> »
<b>Objectif opérationnel</b> « <i>Préserver, valoriser et s'approprier paysages, espaces naturels et la biodiversité</i> »

**Fiche action : « Actions en faveur du bocage »**

<b>Pilote(s)</b>	DADT / Service Biodiversité et Environnement	
<b>Référent(s) technique(s)</b>	Stéphane LE MAIRE / Simon MEVEL / Paul SAVIARD (techniciens bocage)	
<b>Partenaires associés</b>	Région, Département, Europe, DDTM SCIC Bocagénèse	
<b>Description de l'action, contenu, déroulement proposé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Réalisation de chantiers de plantations et de gestion de haies chez les agriculteurs</li> <li>-Mise en place de travaux de gestion du bois bord de route avec les communes</li> <li>-Instruction des déclarations préalables et des dossiers BCAE8 pour le déplacement de haies</li> <li>-Assurer une gestion durable des boisements de l'Agglomération</li> <li>-Mise en place de Plan de Gestion Durable des Haies (PGDH) pour les agriculteurs producteurs de la SCIC Bocagénèse</li> </ul>	
<b>Objectifs de l'action, résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser la plantation de haies bocagères et leur entretien durable</li> <li>Protéger toutes les haies et talus avec le PLUi et accompagner les déplacements de haies avec compensation</li> <li>Favoriser la valorisation du bois bocage par la création de chaudière à bois plaquette</li> <li>Accompagner les communes pour une gestion pérenne du bois bord de route</li> </ul>	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	2023/2027 : mise en œuvre de la stratégie bocagère validée par l'Agglomération et ses partenaires financiers en 2023 (plantation, gestion/entretien/protection/valorisation)	
<b>Moyens à mobiliser (moyens humains et techniques)</b>	3 techniciens bocage Service ADS pour l'instruction des déclarations préalables	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Km de haies plantées et entretenues/an</li> <li>Nombre de déclarations préalables instruites et km de haies déplacées ou détruites</li> <li>Nombre de chantiers de gestion accompagnés</li> <li>Nombre de chaudières bois installées</li> </ul>	
<b>Budget prévisionnel</b>	<i>Dépenses (HT)</i> 250 000 € de travaux par an	<i>Recettes (avec financements potentiels et/ou acquis)</i> Financements Breizh bocage sur les postes et sur les travaux

<b>Ambition n°1</b> <i>ETRE CREATIF ET PRODUCTIF</i>
<b>Engagement</b> « <i>Co-construire un territoire éco-performant</i> »
<b>Objectif stratégique</b> « <i>Optimiser et valoriser les ressources locales</i> »
<b>Objectif opérationnel</b> « <i>Préserver, valoriser et s'approprier paysages, espaces naturels et la biodiversité</i> »

**Fiche action : « Education à l'environnement »**

<b>Pilote(s)</b>	DADT / Service Biodiversité et Environnement	
<b>Référent(s) technique(s)</b>	Julie SAMSON, chargée de mission Sites et Maisons Nature et Laurence ALBINET, agent d'accueil et d'animation à la Maison de l'estuaire	
<b>Partenaires associés</b>	Associations locataires des sites et Maisons Nature : association du Centre Forêt Bocage, Eau et Rivières de Bretagne, Etudes et Chantiers, War Dro an Natur et Les amis du Palacret Conservatoire du littoral, Département, REEB	
<b>Description de l'action, contenu, déroulement proposé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Mise en œuvre du programme d'éducation à l'environnement à destination des classes maternelles et primaires de l'Agglomération</li> <li>-Accompagnement des associations locataires des sites et Maisons Nature et de la Maison de l'estuaire (en régie) pour développer des animations à destination des enfants et/ou du grand public</li> <li>-Communication des animations et évènements proposés par les 4 sites et Maisons Nature</li> </ul>	
<b>Objectifs de l'action, résultats attendus</b>	Soutenir les associations d'éducation à l'environnement, partenaires de l'Agglomération Définir pour chaque Site et Maison Nature un projet Rénover les bâtiments pour l'accueil sur les Sites et Maisons Nature Promouvoir les activités proposées sur les 4 sites	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	2024/2027 : relance du programme d'éducation à l'environnement pour les écoles 2024 : réouverture de la maison de l'estuaire après les travaux de rénovation et mise en œuvre du projet validé pour le site 2024/2025 : réalisation des travaux sur 2 bâtiments du CFB 2024 : étude sur le devenir de l'aquarium du CRIR (+ travaux à venir ?) 2024 : poursuite de l'expérimentation au Palacret avec Etudes et Chantiers pour la gestion des salles du site	
<b>Moyens à mobiliser (moyens humains et techniques)</b>	Chargée de mission Sites et Maisons Nature Chargée de communication Service Patrimoine	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	Nombre de classes/an bénéficiant du programme d'éducation à l'environnement Nombre de personnes ayant participé aux animations et aux séjours dans les Sites et Maisons Nature Subventions accordées aux associations d'éducation à l'environnement	
<b>Budget prévisionnel</b>	<i>Dépenses (HT)</i> 20 000 €/an pour le remplacement des équipements et 10 000 €/an pour des travaux de maintenance préventive	<i>Recettes (avec financements potentiels et/ou acquis)</i> Subventions possible pour la réhabilitation des bâtiments

<b>Ambition n°1 ETRE CREATIF ET PRODUCTIF</b>
<b>Engagement</b> « Co-construire un territoire éco-performant »
<b>Objectif stratégique</b> « Optimiser et valoriser les ressources locales »
<b>Objectif opérationnel</b> « Développer les énergies renouvelables et promouvoir les économies d'énergie »

### Fiche action : « Fonds chaleur »

<b>Pilote(s)</b>	DADT/Service Energie	
<b>Référent(s) technique(s)</b>	Marc Enel	
<b>Partenaires associés</b>	ADEME, AILE, Chambre d'agriculture, Office de tourisme, SCIC Bocagenèse, CCI 22, Chambre de commerce et d'artisanat.	
<b>Description de l'action, contenu, déroulement proposé</b>	<p>Le fonds chaleur est un programme de subventions délivré par l'ADEME sur des projets de chaleur renouvelable, incluant la géothermie, le solaire thermique, la chaleur fatale ainsi que la biomasse.</p> <p>Il est à destination de tous les porteurs de projets, publics et privés, à condition que le projet atteigne une taille critique, différente pour chaque énergie, ce qui écarte bon nombre de petits projets.</p> <p>En déléguant cette subvention à l'Agglomération, l'ADEME permet de réduire de manière importante la taille des projets admissibles et donc de faire émerger nombres de projets potentiels.</p> <p>Par ailleurs l'animation est financée par l'ADEME afin de conseiller les porteurs de projets, communiquer sur l'aide et mener les études d'opportunités.</p>	
<b>Objectifs de l'action, résultats attendus</b>	<p>3 objectifs ont été retenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 11 installations financées</li> <li>- 4 installations hors biomasse financées</li> <li>- Un cumul de 7600MWh financés</li> </ul>	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	<p>Démarrage au 1<sup>er</sup> janvier 2024</p> <p>Fin au 31 décembre 2027</p>	
<b>Moyens à mobiliser (moyens humains et techniques)</b>	<p>1 ETP technicien fonds chaleur</p> <p>0,5 ETP administratif</p>	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	<p>Nombre de MWh subventionnés</p> <p>Nombre d'installations subventionnées</p> <p>Nombres d'installation hors biomasse installées (Solaire thermique, géothermie et chaleur fatale)</p>	
<b>Budget prévisionnel</b>	<p><i>Dépenses (HT)</i></p> <p>Animation : 178 800 €</p> <p>Administratif : 65 400 €</p> <p>Investissement(aides versée aux porteurs de projet) : 3 895 511 €</p>	<p><i>Recettes (HT)</i></p> <p>Animation : 143 640 €* + participation des porteurs de projet à hauteur de 2% des aides à l'investissement 77 910 €</p> <p>Administratif : 39 999€</p> <p>Investissement (remboursement de l'aide versé aux porteurs de projets par l'Ademe) : 3 895 511 €</p> <p><i>*Dépendant de l'atteinte des objectifs.</i></p>

**Ambition n°1 ETRE CREATIF ET PRODUCTIF**

**Engagement** « Co-construire un territoire éco-performant »

**Objectif stratégique** « Optimiser et valoriser les ressources locales »

**Objectif opérationnel** « Développer les énergies renouvelables et promouvoir les économies d'énergie »

**Fiche action : « Conseiller en Energie Partagé »**

<b>Pilote(s)</b>	Direction / Service DATD/Energie <b>OU</b> DID/Patrimoine	
<b>Référent(s) technique(s)</b>	Technicien CEP Mathias Gentric	
<b>Partenaires associés</b>	Communes GPA, GPA, ADEME, DTM, Région Bretagne, SDE22	
<b>Description de l'action, contenu, déroulement proposé</b>	Guider les communes dans leurs actions d'économie d'énergie, notamment dans les travaux à engager.	
<b>Objectifs de l'action, résultats attendus</b>	Economie d'énergie, Baisse des factures énergétiques et baisse des émissions carbonnées. Les bénéfices seront évaluables au fur et à mesure de la mise en œuvre des projets	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	Action sur une dizaine d'années au vu du patrimoine concerné au niveau des communes et de l'Agglomération.	
<b>Moyens à mobiliser (moyens humains et techniques)</b>	1 ETP actuellement	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	Baisse des consommations d'énergie et d'eau.	
<b>Budget prévisionnel</b>	<i>Dépenses (HT)</i> 1 ETP : 40 000€	<i>Recettes (avec financements potentiels et/ou acquis)</i> 80% communes 20% ADEME

**Ambition n°1 ETRE CREATIF ET PRODUCTIF : Agir pour une terre CREATIVE et PRODUCTRICE DE VALEURS AJOUTEES**

**Engagement** « Co-construire un territoire éco-performant »

**Objectif stratégique** « Optimiser et valoriser les ressources locales »

**Objectif opérationnel** « Développer l'économie circulaire, les filières de ré-emploi et de recyclage »

**Fiche action : Création d'un Tiers-lieu écoresponsable à Mazéas**

<b>Pilote(s)</b>	Direction du développement économique	
<b>Référent(s) technique(s)</b>	Directeur du développement économique Directrice des infrastructures et des déchets	
<b>Partenaires associés</b>	Banque des territoires, Service Public de l'Accompagnement des Entreprises	
<b>Description de l'action, contenu, déroulement proposé</b>	Création d'un tiers-lieu écoresponsable sur le site de l'îlot Mazéas au sein du quartier de la gare de Guingamp : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Recyclerie (logistique, tri, reconditionnement, vente)</li> <li>- Espaces partagés et équipés en matériel pour les artisans</li> <li>- Espaces d'animation, de formation, de création artistique, de loisir</li> <li>- Offre tertiaire en lien avec la proximité de la gare</li> </ul>	
<b>Objectifs de l'action, résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contribuer au développement durable du territoire en adoptant une démarche écologique et solidaire de réemploi des objets en état de marche</li> <li>• Faire du réaménagement du site la première phase emblématique du projet urbain de la Gare</li> <li>• Inaugurer sur l'Agglomération un projet de lieu ou tiers-lieu qui reposerait sur le principe d'un espace ouvert, hybride, favorisant la rencontre entre des acteurs hétérogènes et l'interaction entre des ressources multiples</li> <li>• Proposer des espaces productifs et créatifs aux artisans en centralité</li> <li>• Répondre aux besoins en bureaux et espaces dédiés aux entreprises sur l'Agglomération et tirer le meilleur parti de la gare, du pôle d'échange multimodal. Une telle fonction contribuerait à lancer une dynamique d'accueil d'emplois tertiaires supérieurs sur le quartier.</li> <li>• Favoriser le développement de l'économie sociale et solidaire</li> </ul>	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	2024-2027	
<b>Moyens à mobiliser (moyens humains et techniques)</b>	Etude de pré-programmation de la réhabilitation de l'îlot Mazéas confiée à un groupement de cabinets spécialisés Etude de besoin et de faisabilité - recyclerie	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	Evolution du tonnage de déchets valorisés Création d'entreprises artisanales et tertiaires	
<b>Budget prévisionnel</b>	<i>Dépenses (HT)</i>	<i>Recettes (avec financements potentiels et/ou acquis)</i>

**Ambition n°1 ETRE CREATIF ET PRODUCTIF**

**Engagement « Co-construire un territoire éco-performant »**

**Objectif stratégique « Contribuer à la préservation de la ressource en eau, en qualité et en quantité »**

**Objectif opérationnel « Protéger les milieux et les espaces naturels »**

**Fiche action : « Préservation des milieux aquatiques et prévention contre les inondations »**

<b>Pilote(s)</b>	DADT / Service Biodiversité et Environnement	
<b>Référent(s) technique(s)</b>	Florent MERCIER, Coordinateur GEMAPI	
<b>Partenaires associés</b>	Agence de l'eau Loire-Bretagne, Région Bretagne et Département des Côtes d'Armor (financeurs) Villes de Paimpol, Pontrieux, Guingamp et Belle Isle en Terre (communes en PPRI)	
<b>Description de l'action, contenu, déroulement proposé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place de programmes d'actions en faveur des milieux aquatiques dans le cadre de contrats de bassin versant (Grand Trieux, Jaudy Guindy Bizien et Léguer)</li> <li>- Elaboration et mise en oeuvre de plan de gestion sur les cours d'eau d'intérêt majeur : entretien de la ripisylve et gestion des embâcles</li> <li>- Réalisation de travaux en faveur de la continuité écologique et de la prévention des inondations</li> <li>- Amélioration des ouvrages GEMAPI (situés à Paimpol)</li> <li>- Etude inondations sur le bassin versant du Quinic</li> </ul>	
<b>Objectifs de l'action, résultats attendus</b>	Améliorer la qualité de l'eau (paramètres bactériologiques, biologiques, physicochimiques et hydromorphologiques) et renforcer la protection contre les inondations	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	2024/2026 : Travaux de dépollution et de renaturation de la Vallée de Cadolan à Guingamp et Ploumagoar 2024/2025 : Travaux sur le bassin versant du Correc et au Moulin Kerhé à Pabu (continuité) 2024/2025 : Etude inondations sur le Quinic 2025/2027 : Plans de gestion sur le Leff, le Trieux et le Léguer	
<b>Moyens à mobiliser (moyens humains et techniques)</b>	1 coordinateur GEMAPI et 2 techniciens milieux aquatiques	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	Etat des masses d'eau	
<b>Budget prévisionnel</b>	<i>Dépenses (HT)</i> Travaux Cadolan (300 000 €), travaux Correc (360 000 €), travaux Moulin Kerhé (40 000 €), travaux Goasmeur (200 000 €), étude inondations (40 000 €) et plan de gestion (50 000 €/an)	<i>Dépenses (HT)</i> Travaux Cadolan (300 000 €), travaux Correc (360 000 €), travaux Moulin Kerhé (40 000 €), travaux Goasmeur (200 000 €), étude inondations (40 000 €) et plan de gestion (50 000 €/an)



**Ambition n°1 ETRE CREATIF ET PRODUCTIF : Agir pour une terre CREATIVe et PRODUCTIVe DE VALEURS AJOUTEES**

**Engagement** « Co-construire un territoire éco-performant »

**Objectif stratégique** « Maîtriser le foncier »

**Objectif opérationnel** « Créer et faire vivre les outils de la sobriété et de la maîtrise foncière »

**Fiche action : « Stratégie d'optimisation foncière et immobilière »**

<b>Pilote(s)</b>	Direction Développement économique Service Accompagnement des entreprises	
<b>Référent(s) technique(s)</b>	Directrice adjointe Développement économique Chargée de l'offre d'accueil des entreprises	
<b>Partenaires associés</b>	ADIT ADEUPA BRUDED	
<b>Description de l'action, contenu, déroulement proposé</b>	<p>Sur le volet foncier :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Inventaire des ZAE</li> <li>2. Etude des gisements fonciers</li> <li>3. Commercialisation via le bail à construction sur les zones des pôles urbains</li> <li>4. Plan d'action pour acquisition/densification/commercialisation</li> </ol> <p>Sur le volet immobilier</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Créer une offre de location tertiaire en centralité de Guingamp</li> <li>2. Faciliter la mutualisation des locaux d'activité privés (en partenariat avec l'Adit)</li> <li>3. Travailler avec les promoteurs et agences immobilières pour constituer une bourse de l'immobilier d'entreprise</li> </ol>	
<b>Objectifs de l'action, résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Garantir la maîtrise foncière de nos ZAE à long-terme.</li> <li>• Optimiser le foncier dédié à l'activité économique dans un contexte de rareté du foncier.</li> <li>• Disposer d'une offre en immobilier apte pour répondre aux parcours résidentiel des entreprises.</li> <li>• Optimiser l'utilisation du bâti économique existant.</li> </ul>	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	<p>Sur le volet foncier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Inventaire des ZAE finalisé pour l'été 2024.</li> <li>• Etude des gisements et plan d'action pour décembre 2024.</li> <li>• Mise en œuvre : dès 2024 (pour le Bail à construction) /2026.</li> </ul> <p>Sur le volet immobilier : 2è semestre 2024 - 2026</p>	
<b>Moyens à mobiliser (moyens humains et techniques)</b>	50% ETP sur le volet foncier 70% ETP sur le volet immobilier	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>		
<b>Budget prévisionnel</b>	Dépenses (HT)	Recettes (avec financements potentiels et/ou acquis)



**Ambition n° 1 ETRE CREATIF ET PRODUCTIF : Agir pour une terre CREATIV ET PRODUCTIVE DE VALEURS AJOUTEES**

**Engagement « Favoriser l'émancipation citoyenne »**

**Objectif stratégique « Susciter la rencontre des cultures et des populations »**

**Objectif opérationnel « Ancrer l'habitude culturelle dans l'espace et le temps de chacun »**

**Fiche action : « projet d'établissement de l'école de musique communautaire »**

<b>Pilote(s)</b>	Direction Culture-Sport-Tourisme / Service Culture	
<b>Référent(s) technique(s)</b>	Sophie de Mikhnevitch Bogréau / Gaëlle Bachet	
<b>Partenaires associés</b>	Drac / Conseil départemental / Education nationale / Inséac Scène conventionnée du Champ au Roy, Grande Ourse Artistes et acteurs culturels du territoire et invités	
<b>Description de l'action, contenu, déroulement proposé</b>	<p>Pour répondre aux objectifs fixés dans le schéma départemental des enseignements artistiques, l'école de musique communautaire se dote d'un projet d'établissement, affirmant son positionnement, ses ambitions et les moyens mis en œuvre pour les atteindre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction de cursus d'étude adaptés (amateur et diplômant) intégrant la pratique collective et la formation musicale</li> <li>- Développement de l'offre d'enseignement, création d'un département cordes et d'un département musiques actuelles et amplifiées, création d'un parcours de découverte jeunes enfants</li> <li>- Programme d'action culturelle</li> <li>- Développement du partenariat avec l'Education nationale : renforcement des interventions en milieu scolaire, orchestre à l'école</li> </ul>	
<b>Objectifs de l'action, résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation de la part de moins de 18 ans</li> <li>- Cohésion de l'équipe pédagogique et administrative</li> <li>- Suivi de la progression des élèves</li> <li>- Identification de l'école comme référent culturel</li> <li>- Structuration d'un réseau des enseignements artistiques</li> </ul>	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Juin 2024 : vote du projet d'établissement</li> <li>- Septembre 2024 : début de la mise en œuvre</li> <li>- Septembre 2024 : début des travaux du groupe de travail « Mobilité scolaire culture &amp; sport »</li> <li>- Janvier 2025 : lancement appel à projet parcours EAC pour la rentrée 2025-26</li> <li>- Février 2025 : lancement du réseau EAC</li> </ul>	
<b>Moyens à mobiliser (moyens humains et techniques)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 5 postes administratifs à temps complet</li> <li>- Budget d'augmentation des DHS</li> <li>- Budget action culturelle</li> <li>- Plan de communication activités pédagogiques et action culturelle</li> </ul>	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation continue de la part des moins de 18 ans</li> <li>- Augmentation des actions culturelles</li> <li>- Fonctionnement de l'orchestre à l'école</li> </ul>	
<b>Budget prévisionnel</b>	<p><i>Dépenses (HT) annuelles</i>  <i>RH :</i>  <i>Investissement :</i>  <i>Fonctionnement :</i></p>	<p><i>Recettes</i>                  Appels à projet DRAC dédiés                  Pacte culturel et subvention CD22</p>

**Ambition n° 1 ETRE CREATIF ET PRODUCTIF : Agir pour une terre CREATIV ET PRODUCTIVE DE VALEURS AJOUTEES**

**Engagement « Favoriser l'émancipation citoyenne »**

**Objectif stratégique « Susciter la rencontre des cultures et des populations »**

**Objectif opérationnel « Ancrer l'habitude culturelle dans l'espace et le temps de chacun »**

**Fiche action : « Réseau lecture, medias et livre »**

<b>Pilote(s)</b>	Direction Culture-Sport-Tourisme / Service Culture	
<b>Référent(s) technique(s)</b>	Sophie de Mikhnevitch Bogréau / Gaëlle Bachet	
<b>Partenaires associés</b>	Conseil départemental, communes Inséac / Réseaux régionaux / Education nationale Acteurs culturels / professionnels du livre	
<b>Description de l'action, contenu, déroulement proposé</b>	Pour répondre aux objectifs fixés dans le schéma départemental de la lecture publique, structuration d'un réseau de l'offre de lecture, des medias et du livre sur le territoire communautaire : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etat des lieux de l'offre sur le territoire et perspectives</li> <li>- Création d'un réseau inter-professionnel</li> <li>- Programme d'actions partagées</li> </ul>	
<b>Objectifs de l'action, résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation de la fréquentation et de l'usage des lieux</li> <li>- Développement de l'interconnaissance des sites</li> <li>- Tout habitant du territoire a accès a une offre de lecture publique de proximité</li> </ul>	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Septembre 2024 : état des lieux de la lecture publique</li> <li>- Janvier 2025 : début des travaux du réseau lecture, médias et livre</li> <li>- Septembre 2025 : présentation de la première saison d'actions partagée</li> </ul>	
<b>Moyens à mobiliser (moyens humains et techniques)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Service culture</li> <li>- Alternant dédié</li> <li>- Budget Etat de lieux</li> <li>- Budget Actions partagées (mobilité du livre, outils, programmation)</li> <li>- Communication de l'action</li> </ul>	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Implication des acteurs concernés (contribution, assiduité)</li> <li>- Taux de fréquentation</li> <li>- Cartographie de l'offre – maillage territorial</li> <li>- Satisfaction des usagers</li> </ul>	
<b>Budget prévisionnel</b>	<i>Dépenses (HT) annuelles</i> <i>Etat des lieux : 15 000 euros</i> <i>Evaluation : 5 000 euros</i> <i>Outils : 10 000 euros</i> <i>Programmation : 10 000 euros</i>	<i>Recettes</i> Appels à projet DRAC dédiés Pacte culturel CD22

**Ambition n° ETRE CREATIF ET PRODUCTIF : Agir pour une terre CREATIVe et PRODUCTIVe DE VALEURS AJOUTEES**

**Engagement « Favoriser l'émancipation citoyenne »**

**Objectif stratégique « Susciter la rencontre des cultures et des populations »**

**Objectif opérationnel « Déclencher et répondre à l'envie de culture »**

**Fiche action : « Candidature au label 100% EAC »**

<b>Pilote(s)</b>	Direction Culture-Sport-Tourisme / Service Culture	
<b>Référent(s) technique(s)</b>	Sophie de Mikhnevitch Bogréau / Gaëlle Bachet	
<b>Partenaires associés</b>	Conseil départemental, communes Service sports, service mobilité, service enfance- jeunesse Education nationale Inséac Artistes et acteurs culturels	
<b>Description de l'action, contenu, déroulement proposé</b>	Pour répondre aux objectifs fixés dans le label « territoire 100% EAC », mettre en œuvre des outils permettant de proposer un parcours d'Education artistique et culturelle à chaque enfant scolarisé dans le territoire communautaire : <ul style="list-style-type: none"> <li>- solutions mutualisées de déplacement des groupes,</li> <li>- appel à projet pour des parcours EAC au sein d'établissements scolaires du territoire</li> <li>- réseau des professionnels de l'EAC pour évaluation et perspectives des actions menées</li> </ul>	
<b>Objectifs de l'action, résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 100 % d'une cohorte d'élèves ayant participé à un parcours EAC d'ici le renouvellement du label (2028)</li> <li>- Augmentation de la part des enfants et des jeunes dans les usagers des équipements culturels du territoire</li> <li>- Augmentation de l'utilisation du Pass culture sur le territoire</li> </ul>	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Juin 2024 : dépôt de la candidature au label « 100% EAC »</li> <li>- Septembre 2024 : deuxième année du programme « EAC écritures » en partenariat avec la Mutinerie</li> <li>- Septembre 2024 : début des travaux du groupe de travail « Mobilité scolaire culture &amp; sport »</li> <li>- Janvier 2025 : lancement appel à projet parcours EAC pour la rentrée 2025-26</li> <li>- Février 2025 : lancement du réseau EAC</li> </ul>	
<b>Moyens à mobiliser (moyens humains et techniques)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Service culture</li> <li>- Alternant</li> <li>- Budget d'intervention la Mutinerie (convention pour trois ans)</li> <li>- Budget mobilité complémentaire</li> <li>- Communication de l'action</li> </ul>	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Implication des acteurs concernés (contribution, assiduité)</li> <li>- Taux de transports scolaires mutualisés sport-culture</li> <li>- Satisfaction des équipes pédagogiques</li> <li>- Satisfaction des élèves</li> </ul>	
<b>Budget prévisionnel</b>	<i>Dépenses (HT) annuelles</i> Mobilité : 5 000 euros Parcours : 15 000 euros	<i>Recettes</i> Appels à projet DRAC dédiés Pacte culturel CD22

**Ambition n° ETRE CREATIF ET PRODUCTIF : Agir pour une terre CREATIVE et PRODUCTRICE DE VALEURS AJOUTEES**

**Engagement « Favoriser l'émancipation citoyenne »**

**Objectif stratégique « Susciter la rencontre des cultures et des populations »**

**Objectif opérationnel « Partager une identité bretonne vivante »**

### Fiche action : « Cité de la Musique bretonne »

<b>Pilote(s)</b>	Direction Culture-Sport-Tourisme / Service Culture	
<b>Référent(s) technique(s)</b>	Sophie de Mikhnevitch Bogréau / Gaëlle Bachet	
<b>Partenaires associés</b>	Commune de Bégard Etablissement public foncier de Bretagne MJC de Bégard Association Ti ar Vro Association Dastum Association Ecole de musique des trois rivières Fondation du Bon Sauveur Conseil régional de Bretagne Conseil départemental des Côtes d'Armor	
<b>Description de l'action, contenu, déroulement proposé</b>	Au sein du projet de réhabilitation d'une partie du site de la Congrégation des Sœurs de Bégard, création d'un pôle culturel dédié à la Musique bretonne : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Actions de découverte, de transmission et de professionnalisation</li> <li>- Accueil d'artistes en résidence en vue de partage et création</li> <li>- Diffusion culturelle</li> <li>- Préservation et valorisation d'archives</li> </ul>	
<b>Objectifs de l'action, résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer un espace à rayonnement régional pour la vivacité de la musique bretonne</li> <li>- Soutenir le partage de la langue et de la culture bretonnes</li> <li>- Renforcer le maillage culturel du territoire par des lieux culturels ouverts</li> </ul>	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2023 acquisition du site, initiation d'une réflexion collective</li> <li>- 2024 étude pré-opérationnelle de requalification urbaine et immobilière</li> <li>- 2025 actions culturelles transitoires et ouverture au public</li> <li>- 2030 livraison des premiers pôles du site</li> </ul>	
<b>Moyens à mobiliser (moyens humains et techniques)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Service culture</li> <li>- Cheffe de projet Petites Villes de Demain</li> <li>- Budget investissement</li> <li>- Budget d'animation culturelle transitoire</li> <li>- Budget de fonctionnement du Projet culturel et scientifique</li> <li>- Communication de l'action</li> </ul>	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Implication des acteurs concernés (contribution, assiduité)</li> <li>- Fréquentation du site</li> <li>- Programme culturel et partenarial</li> <li>- Réputation du site</li> </ul>	
<b>Budget prévisionnel</b>	<p><i>Dépenses (HT) annuelles</i>                  Etude pré-opérationnelle en cours estimée à 150 000 euros HT sur quatre ans                  Budget investissement et fonctionnement du pôle culturel : selon résultats de l'étude pré-opérationnelle</p>	<p><i>Recettes</i>                  EPF de Bretagne                  DRAC / Ministère de la Culture                  Région Bretagne                  Département des Côtes d'Armor                  Financements privés</p>

**Ambition n°1 ETRE CREATIF ET PRODUCTIF : Agir pour une terre CREATIVE et PRODUCTRICE DE VALEURS AJOUTEES**

**Engagement** Favoriser l'émancipation citoyenne

**Objectif stratégique** Améliorer, renforcer et structurer l'accueil du territoire

**Objectif opérationnel** Préserver et valoriser l'offre culturelle et de loisirs

## Fiche action : Structuration de l'offre nautique sur le Trieux et sur le littoral

<b>Pilote(s)</b>	TCS / Pôle Nautique	
<b>Référent(s) technique(s)</b>	Olivier GLAZIOU	
<b>Partenaires associés</b>	La Région Bretagne, la fédération de voile, Nautisme en Bretagne, les communes, l'office de tourisme	
<b>Description de l'action, contenu, déroulement proposé</b>	<p><b>Rénover les infrastructures existantes (les deux sites) (Augmenter la capacité d'accueil et améliorer la qualité d'accueil, l'accessibilité et la visibilité du pôle, mettre les installations au normes ERP et PMR)</b></p> <p><b>Améliorer la gestion des flux de véhicules</b></p> <p><b>Créer un pass activité et un événement nautique</b></p>	
<b>Objectifs de l'action, résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Améliorer la qualité du service apporté aux usagers</li> <li>-Favoriser un nautisme respectueux de l'environnement</li> <li>-assurer l'équilibre entre le littoral et l'intérieur du territoire</li> <li>- permettre et faciliter la pratique du nautisme pour tous</li> <li>- renforcer la sensibilisation aux pratiques environnementales vertueuses et de valoriser la découverte du patrimoine naturel</li> </ul>	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- pré-projet : 2023 – avril 2024</li> <li>- élaboration du DCE et lancement de l'appel d'offres mai 2024 pour une AMO</li> </ul>	
<b>Moyens à mobiliser (moyens humains et techniques)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- sollicitation d'un cabinet d'étude pour le pré-projet</li> <li>- sollicitation d'une AMO</li> </ul>	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- amélioration de la performance économique</li> <li>- réalisation des aménagements en termes de signalétique et d'accueil (toilettes, vestiaires)</li> <li>-davantage d'éclectisme dans les publics accueillis (publics individuels)</li> <li>-un rayonnement départemental plus important</li> </ul>	
<b>Budget prévisionnel</b>	<p><i>Dépenses (HT)</i>                  983 000 €</p>	<p><i>Recettes (avec financements potentiels et/ou acquis)</i>                  Subvention Région : 200 000 €</p>

**Ambition n°1 ETRE CREATIF ET PRODUCTIF : Agir pour une terre CREATIVE et PRODUCTRICE DE VALEURS AJOUTEES**

**Engagement** Favoriser l'émancipation citoyenne

**Objectif stratégique** Améliorer, renforcer et structurer l'accueil du territoire

**Objectif opérationnel** Proposer une offre touristique harmonieuse et complémentaire

### Fiche action : pérennisation du vivier de moniteurs saisonniers

<b>Pilote(s)</b>	TCS / Pôle Nautique	
<b>Référent(s) technique(s)</b>	Olivier GLAZIOU	
<b>Partenaires associés</b>	Parents des jeunes adhérents Association Loguivy Canot Club	
<b>Description de l'action, contenu, déroulement proposé</b>	Permettre la pratique de la voile en compétition pour les jeunes pratiquants de voile à l'année (dès 7 ans) afin qu'ils soient suffisamment compétents à 13 ans pour être aide-moniteur en saison estivale et susciter l'envie chez eux de devenir moniteurs de voile en saison estivale au pôle nautique...	
<b>Objectifs de l'action, résultats attendus</b>	Professionnalisation des jeunes du territoire Pérennisation de l'offre estivale du Pôle Nautique (enseignement stage de voile et de kayak de mer pendant les vacances) Mise en visibilité accrue du pôle nautique	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	Depuis maintenant 2 ans : création de la section Optimist Compétition 2024 : accueil d'une compétition fédérale Optimist (réalisé en mars 2024), 2025 : augmenter les effectifs de la section pour atteindre 8 jeunes pratiquants assidus 2027 : permettre aux pratiquants ayant atteint l'âge de 13 ans d'être aide-moniteur afin de participer au fonctionnement du pôle nautique en été	
<b>Moyens à mobiliser (moyens humains et techniques)</b>	1 moniteur sur les activités de la section à l'année	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	Nombre de pratiquants assidus lors des entraînements Capacité à recruter des moniteurs saisonniers Capacité à pallier les absences des moniteurs à l'année	
<b>Budget prévisionnel</b>	<p><i>Dépenses (HT)</i>  <i>Investissement matériel de régates gréement 5000€</i>  <i>Fonctionnement : tps agent, déplacement en minibus, Organisation d'une régates fédérale par an</i></p>	<p><i>Recettes (avec financements potentiels et/ou acquis)</i>  <i>Prêt de matériel par le CDV22 (convention)</i>  <i>Droits d'inscription régates fédérale : 60€</i></p>

**Ambition n°1 être créatif et productif**

**Engagement** Favoriser l'émancipation citoyenne

**Objectif stratégique** Améliorer, renforcer et structurer l'accueil du territoire

**Objectif opérationnel** Proposer une offre touristique harmonieuse et complémentaire

**Fiche action : « Création d'une Véloroute entre Ploubazlanec et Carhaix »**

<b>Pilote(s)</b>	Direction tourisme culture sport, service tourisme	
<b>Référent(s) technique(s)</b>	Amélie Desjars	
<b>Partenaires associés</b>	Les communes, les services de Poher Communauté, du Département, du CRIR de Belle-Isle en Terre et de la Destination Cœur de Bretagne, l'association Vélo Utile et Trégor Bicyclette, la société Transdev et des citoyens dans le cadre « d'un pas pour ma planète ».	
<b>Description de l'action, contenu, déroulement proposé</b>	Le projet de véloroute vise à créer un itinéraire structurant traversant le territoire depuis Ploubazlanec à Carhaix afin de mettre en lumière l'ensemble du territoire et de contribuer à son rayonnement et à son attractivité. Ce projet s'intègre dans les ambitions politiques « des nouvelles dynamiques territoriales » et dans le schéma du tourisme et des loisirs 2023-2030.	
<b>Objectifs de l'action, résultats attendus</b>	La création de cette véloroute génèrera des retombées économiques non négligeables puisqu'elle impliquera la consommation de services annexes (restauration, hébergement...) sur l'ensemble du territoire. Elle a aussi pour objectif de relier deux itinéraires majeurs que sont la vélomaritime et le canal de Nantes à Brest ce qui lui revêt un caractère attractif et propice à la diffusion des flux. L'objectif principal est de découvrir les pépites du territoire en mode décaborné.	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	Lancement du marché pour la fourniture et la pose de la signalétique ainsi que des travaux de voirie: avril 2024 Démarrage des travaux : juin 2024 Véloroute opérationnelle : fin 2024	
<b>Moyens à mobiliser (moyens humains et techniques)</b>	Chargée de missions tourisme Une agence de communication pour la réalisation du plan de communication et la réalisation de l'identité graphique de la véloroute Accompagnement du service voirie lors du lancement des travaux	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	Nombre d'utilisateurs de la véloroute Nombre de locations des loueurs de vélos La fréquentation des hébergements se trouvant sur l'itinéraire	
<b>Budget prévisionnel</b>	<i>Dépenses (HT) : 192 500 €</i>	<i>Recettes (avec financements potentiels et/ou acquis) Potentiels : Région Bretagne, dispositif bien vivre en Bretagne</i>



**Ambition n°1 ETRE CREATIF ET PRODUCTIF : Agir pour une terre CREATIVe et PRODUCTIVe DE VALEURS AJOUTEES**

**Engagement** « Etre acteur de l'économie locale »

**Objectif stratégique** « Stimuler la responsabilité sociétale des entreprises et accompagner leur développement endogène »

**Objectif opérationnel** « Accompagner la création et la reprise d'entreprise »

Fiche action : « Structurer l'offre d'accueil et d'accompagnement des entreprises »

<b>Pilote(s)</b>	Direction du Développement économique / Service Accompagnement des entreprises	
<b>Référent(s) technique(s)</b>	Directrice adjointe Développement économique Cheffe du Service Accompagnement des Entreprises	
<b>Partenaires associés</b>		
<b>Description de l'action, contenu, déroulement proposé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'un CRM (gestion de la relation client) pour la gestion des demandes au sein de l'équipe.</li> <li>• Un primo-accueil plus technique pour un vrai premier niveau de réponse :                     <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour vérifier l'éligibilité au Pass Commerce et Artisanat / envoi du modèle de lettre d'intention</li> <li>- Pour la spécification des demandes de porteurs de projet (grille d'entretien à formaliser en équipe)</li> <li>- Pour un premier recueil d'information auprès des autres services de l'agglomération (patrimoine, finances, ADS, ...).</li> </ul> </li> <li>• Un accompagnement des entreprises « à 360° » pour tisser une vraie relation avec l'entreprise, faciliter son ancrage territorial et faire du lien avec les compétences de l'Agglomération (emploi, mobilité, fournisseurs/clients, eau/assainissement, énergie, urbanisme, ...) : grille d'entretien, rendez-vous d'échanges qualitatif systématique, points sur les dossiers mensuels/trimestriels avec le service urbanisme, patrimoine, voirie, finances.</li> <li>• Des relations plus étroites avec les partenaires du Service Public de l'Accompagnement des Entreprises, dans le cadre d'objectifs co-construits (conventions).</li> </ul>	
<b>Objectifs de l'action, résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer notre connaissance des entreprises</li> <li>• Etre plus réactif dans la réponse apportée aux entreprises</li> <li>• Améliorer notre réponse aux besoins des entreprises</li> <li>• Etre facilitateur dans les projets des entreprises et la relation avec l'Agglomération dans son ensemble (transversalité entre services)</li> </ul>	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	CRM : depuis mars 2024 2 <sup>e</sup> semestre 2024 – 1 <sup>er</sup> semestre 2025	
<b>Moyens à mobiliser</b>	Ingénierie interne – outil numérique	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	Satisfaction des entreprises et des porteurs de projets	
<b>Budget prévisionnel</b>	<i>Dépenses (HT)</i>	<i>Recettes (avec financements potentiels et/ou acquis)</i>



**Ambition n°1 ETRE CREATIF ET PRODUCTIF : Agir pour une terre CREATIVe et PRODUCTIVe DE VALEURS AJOUTEES**

**Engagement « Etre acteur de l'économie locale»**

**Objectif stratégique « Stimuler la responsabilité sociétale des entreprises et accompagner leur développement endogène »**

**Objectif opérationnel « Animer l'écosystème économique»**

**Fiche action : « Animations économiques »**

<b>Pilote(s)</b>	Direction Développement économique Service Accompagnement des entreprises	
<b>Référent(s) technique(s)</b>	Directrice adjointe Développement économique	
<b>Partenaires associés</b>	Partenaires du Service Public d'Accompagnement des Entreprises (SPAe)	
<b>Description de l'action, contenu, déroulement proposé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Visites d'entreprises techniques et/ou avec les élus (VP économie et maire de la commune concernée)</li> <li>• Rentrée des entreprises.</li> <li>• Promotion auprès des professionnels de la mer de l'outil collectif de Loguivy qui leur est destiné.</li> <li>• Participation aux événements des partenaires : Union des commerçants, Vitrites de l'Armor et Argoat, CMA, ...</li> <li>• Mobilisation des artisans et fédérations dans le cadre du projet de Maison de l'habitat.</li> </ul>	
<b>Objectifs de l'action, résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissance des entreprises locales.</li> <li>• Mise en lien, réseau afin de développer des coopérations, les dynamiques internes du système économique territorial.</li> <li>• Développement de la dynamique entrepreneuriale.</li> </ul>	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	2024-2026	
<b>Moyens à mobiliser (moyens humains et techniques)</b>		
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>		
<b>Budget prévisionnel</b>	<i>Dépenses (HT)</i>	<i>Recettes (avec financements potentiels et/ou acquis)</i>

**Ambition n°1 ETRE CREATIF ET PRODUCTIF : Agir pour une terre CREATIVe et PRODUCTIVe DE VALEURS AJOUTEES**

**Engagement** « Etre acteur de l'économie locale »

**Objectif stratégique** « Stimuler la responsabilité sociétale des entreprises et accompagner leur développement endogène »

**Objectif opérationnel** « Accompagner l'innovation et la responsabilité sociétale des entreprises »

**Fiche action : « Partenariats innovation et transition »**

<b>Pilote(s)</b>	Direction du développement économique Service accompagnement des entreprise	
<b>Référent(s) technique(s)</b>	Directeur du développement économique Directrice adjointe du développement économique	
<b>Partenaires associés</b>	ADIT Anticipa/UCO BN/INSEAC/Pôles de compétitivité/ADESS/Ademe/Chambres consulaires	
<b>Description de l'action, contenu, déroulement proposé</b>	Renforcement et développement de partenariats : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avec l'Adit-Anticipa, afin de développer un écosystème favorable à l'innovation, dans les secteurs stratégiques du territoire en mettant en synergie les acteurs de la recherche, de la formation et de l'accompagnement des entreprises.</li> <li>• Avec l'UCO Bretagne Nord et l'INSEAC/Campus des Métiers et des Qualifications d'Excellence de l'EAC.</li> <li>• Avec l'Ademe, la Région Bretagne, les Chambres consulaires pour d'accélérer la décarbonation de l'économie, accompagner les entreprises dans les économies d'eau et/ou d'énergie, la valorisation des déchets, l'économie circulaire, les mobilités actives des salariés.</li> <li>• Avec l'ADESS pour promouvoir l'ESS comme une autre façon d'entreprendre»</li> </ul>	
<b>Objectifs de l'action, résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutenir les projets d'innovation, quelles que soient les entreprises (start-up, TPE, entreprises industrielles...) ou les natures d'innovations (technologiques, sociales, organisationnelles...).</li> <li>• Dans le contexte d'accélération des transitions écologiques, énergétiques et sociales et de besoin d'accroissement de la composante locale de l'économie, accompagner les mutations des secteurs économiques existants et favoriser l'émergence d'activités nouvelles.</li> <li>• Créer du lien entre acteurs économiques pour favoriser des projets collaboratifs.</li> <li>• Favoriser le développement de filières à potentiel notamment autour des biotechs et de l'alimentation de demain.</li> </ul>	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	2024-2027	
<b>Moyens à mobiliser</b>	Partenariat financier et soutien à l'organisation d'événements	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	Création d'entreprises innovantes et développement de projets innovants Nouveaux projets, dispositif événements en faveur des transitions	
<b>Budget prévisionnel</b>	<i>Dépenses (HT)</i>	<i>Recettes (avec financements potentiels et/ou acquis)</i>

**Ambition n°1 ETRE CREATIF ET PRODUCTIF : Agir pour une terre CREATIVe et PRODUCTIVe DE VALEURS AJOUTEES**

**Engagement** «Etre acteur de l'économie locale»

**Objectif stratégique** « Stimuler la responsabilité sociétale des entreprises et accompagner leur développement endogène»

**Objectif opérationnel** « Favoriser la formation, la recherche et la création d'emplois, adaptées aux besoins du territoire»

### Fiche action : « Feuille de route emploi - insertion »

<b>Pilote(s)</b>	Direction du développement économique Service accompagnement des entreprises	
<b>Référent(s) technique(s)</b>	Directrice adjointe Développement économique Chargée de mission Emploi/formation	
<b>Partenaires associés</b>	Mission Locale/ ADESS / France Travail / DETS / Région Bretagne 3 EPCI de Baie d'Armor Industrie / France Travail/ UIMM/CCI	
<b>Description de l'action, contenu, déroulement proposé</b>	<p>Contexte :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nouvelle gouvernance France Travail à venir</li> <li>- Enjeux de chômage/insertion + problématiques de recrutement des entreprises</li> <li>- Axe emploi – Plan d'action Territoire d'Industrie</li> </ul> <p>1. <u>Quelle ambition se donne l'Agglomération en matière d'emploi/insertion aux côtés de ses partenaires ?</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Benchmark Politique Emploi-Insertion autres agglomérations</li> <li>• Etude d'opportunité sur le bassin de Callac aux problématiques spécifiques</li> <li>• Préciser les modalités d'engagements/soutien au projet de tiers-lieu « entrepreneuriat des jeunes » mené par l'ADESS/BGE/AJOCA/Avant-Première</li> </ul> <p>2. <u>S'engager dans une GPECT (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territorialisée) Industrie dans le cadre de Baie d'Armor Industrie :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Promotion des métiers industriels</li> <li>• Partenariat avec France Travail pour les recrutements des industries du territoire</li> </ul>	
<b>Objectifs de l'action, résultats attendus</b>	<p>1. Se doter d'une feuille de route claire sur la politique emploi formation de l'Agglomération : rôle, positionnement, actions, moyens dédiés</p> <p>2. Favoriser/dynamiser l'emploi industriel (dans le cadre de Baie d'Armor Industrie)</p>	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	Validation d'une feuille de route pour fin 2025 2 <sup>e</sup> semestre 2024- fin 2026 pour l'axe Emploi de Baie d'Armor Industrie	
<b>Moyens à mobiliser</b>	Etude d'opportunité Callac : 2 500€ En interne : temps agents pour la proposition de la feuille de route et les réunions CTT/CTF/APTE/France Travail	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>		
<b>Budget prévisionnel</b>	Dépenses (HT)	Recettes (avec financements potentiels et/ou acquis)

**Ambition n°2 ÊTRE REDISTRIBUTIF – Mettre en partage un service adapté aux habitants**

**Engagement** « S’associer aux jeunes dans la construction de leur parcours de vie »

**Objectif stratégique** « Vivre sur le territoire »

**Objectif opérationnel** « Développer la vie étudiante »

Fiche action : « Schéma directeur immobilier et d'aménagement durable du campus de la Tour d'Auvergne »

<b>Pilote(s)</b>	Direction du développement économique	
<b>Référent(s) technique(s)</b>	Directeur Développement économique Directrice adjointe Développement économique	
<b>Partenaires associés</b>	Guingamp-Paimpol Agglomération, UCO Bretagne Nord, Partenaires du service public de l’accompagnement des entreprises, partenaires de l’emploi et de la formation, Ville de Guingamp	
<b>Description de l’action, contenu, déroulement proposé</b>	<p>Le campus de la Tour d’Auvergne à Guingamp rassemble :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les locaux de l’UCO Bretagne Nord qui accueillent 900 étudiants,</li> <li>- les bâtiments Emergence (Pôle transition économique et sociale de l’Agglomération, Pôle emploi, Avenir jeunes Ouest Côtes d’Armor, BGE, Initiatives Argoat Goëlo...)</li> <li>- un « incubateur de jeunes entreprises innovantes »</li> <li>- une résidence étudiante.</li> </ul> <p>Aujourd’hui les capacités d’accueil sont limitées et limitantes ; les services à la vie étudiante sont réduits et peu visibles ; ...                  ⇨ adapter le campus afin qu’il puisse accueillir davantage d’étudiants</p>	
<b>Objectifs de l’action, résultats attendus</b>	<p><b>Phase 1 – Lancement d’une étude :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etat des lieux et diagnostic immobilier et foncier général</li> <li>• Etat des lieux et besoins de l’UCO BN et des partenaires</li> <li>• Elaboration de scénarios à travers des propositions d’aménagement,</li> <li>• Finalisation du schéma et priorisation des projets</li> </ul> <p><b>Phase 2 – Travaux de réaménagement du site ou/et de réhabilitation/construction de bâtiments</b></p>	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	<p><b>Phase 1 Nov 2024 – juin 2025</b>                  Novembre à Janvier 2025 : Mise en concurrence                  Janvier 2025 à Juin 2025 : Réalisation de la mission  <b>Phase 2 à déterminer en phase 1</b></p>	
<b>Moyens à mobiliser (moyens humains et techniques)</b>	<p><b>Phase 1 : 50 000 € HT</b>  <b>Phase 2</b> Estimation des investissements en fonction des résultats des études de Phase 1</p>	
<b>Indicateurs de suivi et d’évaluation</b>	Accueil de nouveaux services, formations, partenaires sur le campus	
<b>Budget prévisionnel</b>	Dépenses (HT)	Recettes (avec financements potentiels et/ou acquis)

**Ambition n°2 ÊTRE REDISTRIBUTIF – Mettre en partage un service adapté aux habitants**

**Engagement « Lutter contre la vacance du logement et réhabiliter le bâti existant »**

**Objectif stratégique « Répondre aux besoins quotidiens de la population »**

**Objectif opérationnel « Se loger »**

**Fiche action : « Tirer un bilan triennal du Programme Local de l'Habitat »**

<b>Pilote(s)</b>	DATD – Service HRU	
<b>Référent(s) technique(s)</b>	Antoine MATHIEU	
<b>Partenaires associés</b>	DDTM, DREAL, CRHH, ADEUPa	
<b>Description de l'action, contenu, déroulement proposé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte d'indicateurs « type » (construction, vacance, évolution du parc...) et analyse des tendances au regard des objectifs fixés par le PLH ainsi que des évolutions conjoncturelles intervenues depuis son élaboration : inflation, difficultés d'emprunt, spéculation foncière, ...</li> <li>Rédaction d'un bilan mettant en perspective :                     <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'analyse technique, stratégique et financière des dispositifs du PLH</li> <li>-- la synthèse des points forts et points faibles des actions mises en œuvre ou prévues (priorités, moyens dédiés...), en tenant compte de l'évolution récente des besoins locaux,</li> <li>- des propositions d'amélioration de la politique locale de l'habitat, et pour ce faire, d'éventuels ajustements à porter au document d'orientation et aux fiches actions du PLH</li> </ul> </li> </ul>	
<b>Objectifs de l'action, résultats attendus</b>	<p>1/ Se donner les moyens de répondre à la « crise du logement » :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Par la relance de programmes de logements décents et abordables, et en « dégrippant » l'ensemble de la chaîne résidentielle grâce à une offre nouvelle ou reconstituée (logements dégradés, vacants...)</li> <li>Par de nouveaux leviers en faveur de tous les parcours résidentiels :                     <ul style="list-style-type: none"> <li>- celui des habitants du territoire en demande d'accès à un logement plus adapté à leur situation, voire mal-logés (sous/sur-occupation et reste à vivre, précarité énergétique, indécence, ...)</li> <li>- celui de nouveaux ménages, afin de les accueillir durablement et dans de bonnes conditions sur le territoire de l'Agglomération</li> </ul> </li> </ul> <p>2/ Améliorer le parc existant et redynamiser durablement, grâce à l'accueil et au maintien de la population, les 57 centralités du territoire</p>	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	Février 2024 à décembre 2024	
<b>Moyens à mobiliser (moyens humains et techniques)</b>	0,4 ETP (0,2 ETP ADEUPa + 0,2 ETP en régie au sein du service HRU)	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	Sans objet (le bilan triennal étant lui-même un outil de suivi et d'évaluation)	
<b>Budget prévisionnel</b>	<i>Dépenses (HT)</i> 0 € (inclus dans les actions de la convention cadre Agglo-ADEUPa)	<i>Recettes (avec financements potentiels et/ou acquis)</i> 0€

**Ambition n°2 ETRE REDISTRIBUTIF - « Mettre en partage un service adapté aux habitants »****Engagement « Lutter contre la vacance du logement et réhabiliter le bâti existant »****Objectif stratégique « Répondre aux besoins quotidiens de la population »****Objectif opérationnel « Se loger »****Fiche action : « Accompagnement des bailleurs sociaux »**

<b>Pilote(s)</b>	DADT / Service HRU	
<b>Référent(s) technique(s)</b>	Antoine MATHIEU	
<b>Partenaires associés</b>	DDTM, bailleurs sociaux, communes, Action Logement, ...	
<b>Description de l'action, contenu, déroulement proposé</b>	<p><b>1/ Inciter à la réalisation de programmes de logements sociaux répondant aux besoins du territoire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Dans un objectif de développement accéléré d'une offre abordable à destination des ménages (très) modestes</u> : par un soutien financier continu des programmes de logement social (subventions de droit commun dédiées aux programmes neufs et « à partir de l'existant »)</li> <li>• <u>Dans un objectif de sobriété foncière et de revitalisation des centralités</u> : par la mobilisation du Fonds d'Intervention Foncière Exceptionnel (FIFE), notamment pour la réalisation d'opérations déficitaires mais vertueuses, par exemple sur du bâti inoccupé ou dégradé (en plus des aides de droit commun dédiées « à l'existant »)</li> </ul> <p><b>2/ Assurer durablement le renouvellement d'une offre ambitieuse et adaptée, par de nouveaux partenariats autour des objectifs du PLH:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Par la mise en œuvre du Plan d'Accompagnement Exceptionnel de Guingamp Habitat</u>, office public de l'habitat de l'Agglomération (PAE 2024-2027)</li> <li>• <u>Par la mise en place d'une contractualisation sur 5 années avec Terre d'Armor Habitat</u>, principal bailleur costarmoricain, pour assurer sur le territoire une programmation ambitieuse et complémentaire à celle de Guingamp Habitat</li> </ul>	
<b>Objectifs de l'action, résultats attendus</b>	Répondre à la crise du logement pour (re)créer durablement une offre de logements abordables pour tous les habitants du territoire communautaire	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	2024-2029	
<b>Moyens à mobiliser (moyens humains et techniques)</b>	Moyens humains : 0,3 ETP (service HRU) Moyens techniques : prospective territoriale en lien avec les communes, revues de projet, comités de pilotage dédiés (exemple : Kernoa)	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	Se référer au PLH : nombre de logements sociaux construits ou remis sur le marché, typologies proposées, proportion de logements sociaux, très sociaux ou en accession sociale à la propriété, localisation, caractéristiques environnementales des logements (re)créés, ... Coûts de revient moyens par nature d'opérations, subventions moyennes allouées par l'Agglomération	
<b>Budget prévisionnel</b>	<i>Dépenses (HT)</i> PLH : 754 k€/an, FIFE inclus AP 04 : 777 k€/an (base BP 2024)	<i>Recettes (avec financements potentiels et/ou acquis)</i> 0€

**Ambition n°2 ETRE REDISTRIBUTIF – Mettre en partage un service adapté aux habitants**  
**Engagement** « Répondre aux besoins quotidiens des habitants »  
**Objectif stratégique** « Se loger »  
**Objectif opérationnel** « Participer à la vitalité de toutes les centralités, centres-bourgs et centres-villes »

**Fiche action : « Etude Stratégie commerciale »**

<b>Pilote(s)</b>	Direction du développement économique Service accompagnement des entreprises	
<b>Référent(s) technique(s)</b>	Chargé de mission Commerce et artisanat	
<b>Partenaires associés</b>	Communes PVD, CCI, CMA	
<b>Description de l'action, contenu, déroulement proposé</b>	Phase 1 : analyse de l'offre commerciale existante.  Phase 2 : analyse de la politique de développement commercial de l'Agglomération.  Phase 3 : préconisations et plan d'action.  Tranche conditionnelle : actions en parallèle de l'étude.	
<b>Objectifs de l'action, résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mieux comprendre l'organisation de l'appareil commercial du territoire et son rayonnement.</li> <li>• Identifier les besoins et lutter de manière appropriée contre la vacance commerciale dans les centralités.</li> <li>• Disposer d'une feuille de route en matière de politique commerciale afin de guider la prise de décision et le positionnement des élus de l'Agglomération sur des projets commerciaux de périphérie (CDAC) et en vue d'une révision du SCoT sur ces aspects.</li> </ul>	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	Lancement de la consultation : Avril 2024 Choix du prestataire : Mai 2024 Fin de l'étude : Janvier 2025	
<b>Moyens à mobiliser (moyens humains et techniques)</b>	Suivi de l'étude : Chargé de mission Commerce et Artisanat	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>		
<b>Budget prévisionnel</b>	Dépenses (HT)  30 000 €	Recettes (avec financements potentiels et/ou acquis)



**Ambition n°2**

**Engagement « Répondre aux besoins quotidiens des habitants »**

**Objectif stratégique « Se loger »**

**Objectif opérationnel « Participer à la vitalité de toutes les centralités, centres-bourgs et centres-villes »**

**Fiche action : « Accompagnement en ingénierie aux communes »**

<b>Pilote(s)</b>	DADT / Service Habitat et Renouveau Urbain	
<b>Référent(s) technique(s)</b>	Hermine GROMAS	
<b>Partenaires associés</b>	Communes de l'agglomération	
<b>Description de l'action, contenu, déroulement proposé</b>	Dispositif d'accompagnement en ingénierie pour les communes du territoire sur leurs projets d'habitat et de revitalisation. Une participation financière peut également être allouée par l'Agglomération selon les projets. Le dispositif a pour vocation principale d'accompagner majoritairement des études prospectives, de faisabilité ou pré-opérationnelles. Les critères d'éligibilité sont divers (revitalisation, transition, réglementaire, ...) avec un fil conducteur lié à l'accompagnement à la mise en place de mesures permettant d'impacter au minimum l'environnement et la biodiversité.	
<b>Objectifs de l'action, résultats attendus</b>	Proposer une ingénierie en amont des projets pour diffuser une méthodologie en adéquation avec les moyens disponibles et les orientations politiques de l'Agglomération.  Produire plus de logements en renouvellement urbain, améliorer les aspects qualitatifs et écologiques des espaces urbains, densifier les centres-bourgs et mieux intégrer à l'espace bâti existant les extensions urbaines	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	Un appel à projet tous les 2 ans.	
<b>Moyens à mobiliser (moyens humains et techniques)</b>	Différents services et agents de l'agglomération sont mobilisés : les services biodiversité, planification et habitat et renouvellement urbain. Au total, 6 agents sont référents sur des dossiers d'accompagnement.	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	Nombre de logements créés ou réhabilités concernés,	
<b>Budget prévisionnel</b>	<i>Dépenses (HT)</i> 40 000 € HT de budget d'accompagnement affecté par l'Agglo aux communes De 0.45 à 1 ETP dédié aux projets.	<i>Recettes (avec financements potentiels et/ou acquis)</i> Subventions (étude, investissement) obtenues de la part de tiers.



**Ambition n°2 ETRE REDISTRIBUTIF – Mettre en partage un service adapté aux habitants**

**Engagement « Lutter contre la vacance du logement et réhabiliter le bâti existant »**

**Objectif stratégique « Répondre aux besoins quotidiens de la population »**

**Objectif opérationnel « Se loger »**

**Fiche action : Suivre et animer un Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et Renouvellement Urbain (OPAH-RU) sur les 4 communes « Petites Villes de Demain (PVD) ».**

<b>Pilote(s)</b>	DADT / Service Habitat et Renouvellement Urbain	
<b>Référent(s) technique(s)</b>	Audrey PORNIN	
<b>Partenaires associés</b>	Anah, Caisse des Dépôts et Consignation, Ville de Bégard, Ville de Callac, Ville de Guingamp, Ville de Paimpol.	
<b>Description de l'action, contenu, déroulement proposé</b>	<p>Les 4 communes PVD et l'agglomération sont signataires d'une convention d'Opération de Revitalisation Territoriale (ORT), dont le volet habitat se traduit de manière opérationnelle par la mise en œuvre d'un outil d'amélioration du parc privé de logement : l'<b>OPAH-RU</b>.</p> <p>Ce dispositif contractuel avec l'Anah vise à concentrer de l'ingénierie et des moyens financiers en vue de redonner de l'attractivité résidentielle aux centralités de ces 4 villes prioritaires.</p> <p>L'OPAH-RU s'adresse aux propriétaires de biens à vocation d'habitat en leur proposant un accompagnement technique et financier pour rénover et/ou remettre des logements vacants sur le marché de l'immobilier, s'ils sont volontaires pour le faire. Elle s'adresse également aux propriétaires non volontaires en mettant en œuvre des actions coercitives pour rénover les biens insalubres et problématiques d'un point de vue sécuritaire.</p> <p>Une étude pré-opérationnelle a été menée en 2022-2023. La phase opérationnelle va démarrer en juin 2024, pour une durée de 5 ans. Un opérateur est recruté pour assurer la phase opérationnelle.</p>	
<b>Objectifs de l'action, résultats attendus</b>	<p>Les objectifs globaux de projets bénéficiant d'un financement et d'un accompagnement de l'OPAH-RU, sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 140 logements occupés réhabilités par leur propriétaire,</li> <li>• 100 logements locatifs réhabilités et conventionnés,</li> <li>• 103 logements réhabilités inclus dans 7 copropriétés - uniquement sur Guingamp et Paimpol,</li> <li>• 60 façades ayant fait l'objet de travaux de ravalement - uniquement sur Guingamp et Paimpol,</li> <li>• 10 projets de remise en accessibilité des étages.</li> </ul>	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	2024 – 2028 : 5 ans	
<b>Moyens à mobiliser (moyens humains et techniques)</b>	<p>1 Chef de projet</p> <p>1 interlocuteur dans chaque commune concernée</p> <p>1 opérateur auquel GPA, maître d'ouvrage de l'opération a choisi de déléguer le suivi –animation de l'opération</p>	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	<p>Indicateurs de suivi des objectifs prévus dans la convention d'OPAH-RU</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Nombre de logements occupés réhabilités,</li> <li>– Nombre de logements locatifs réhabilités et conventionnés,</li> <li>– Nombre de logements en copropriétés réhabilités,</li> <li>– Nombre de façades ravalés sur Paimpol</li> <li>– Nombre d'immeubles remis en accessibilité des étages depuis le RDC commercial.</li> </ul> <p>Evaluation annuelle avec COPIL, et à la fin du programme, à 5 ans.</p>	
<b>Budget prévisionnel</b>	<p><i>Dépenses (HT)</i></p> <p>3 295 000 €</p>	<p><i>Recettes (HT)</i></p> <p>1 245 000 €</p>

**Ambition n°2 ETRE REDISTRIBUTIF – Mettre en partage un service adapté aux habitants**

**Engagement « Lutter contre la vacance du logement et réhabiliter le bâti existant »**

**Objectif stratégique « Répondre aux besoins quotidiens de la population »**

**Objectif opérationnel « Se loger »**

**Fiche action : Création d'une Maison de l'Habitat et de la Rénovation (MHER)**

<b>Pilote(s)</b>	DADT / Service Habitat et Renouvellement Urbain
<b>Référent(s) technique(s)</b>	Mélanie HUET / Antoine MATHIEU
<b>Partenaires associés</b>	Financements : Conseil Régional, ANAH, Conseil Départemental. Services : ADIL, AMISEP, Compagnons Bâtisseurs, Bailleurs Sociaux, fédération du bâtiment, CAPEB,...
<b>Description de l'action, contenu, déroulement proposé</b>	Proposer une offre de service « France RENOV+ », déclinaison locale d'un dispositif national, lisible et de proximité permettant : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un lieu ressource bien identifié sur Guingamp via une communication grand public, remplissant le rôle de « guichet unique » ;</li> <li>• Un accueil et une information de premier niveau pour tous les ménages, sans condition de ressources adossé aux marques « France Renov' » (niveau national) et « Rénov' Habitat Bretagne » (niveau régional)</li> <li>• Une information neutre, fiable et gratuite ;</li> <li>• Une approche transversale autour de l'amélioration de l'habitat privé et plus généralement, du logement ;</li> <li>• Un rôle de coordination et d'orientation vers les dispositifs et partenaires locaux ;</li> <li>• Une mobilisation et une animation de la chaîne des professionnels de l'habitat par des actions de sensibilisation et de communication ;</li> <li>• Un déploiement territorial de l'information de premier niveau par des antennes relais via les Maisons France Service et les communes.</li> </ul>
<b>Objectifs de l'action, résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'amélioration de la performance énergétique du parc de logements (20.3% de l'empreinte carbone des bretons) ;</li> <li>• L'adaptation du parc de logements, notamment en matière d'accessibilité liée à l'âge et au handicap ;</li> <li>• L'accès au logement abordable et de qualité du parc existant au regard de la mise en application progressive de la réhabilitation des logements avec le déploiement du « Zéro Artificialisation Nette », contraignant la production de logements neufs ;</li> <li>• La revitalisation des centralités, par le renouvellement d'une offre d'habitat et notamment sur les centres-villes des quatre Petites Ville de Demain de notre territoire</li> </ul>
<b>Calendrier prévisionnel</b>	Octobre 2023 à juin 2024 : étude de préfiguration pour la création d'une « Maison de l'Habitat et de la Rénovation » Second semestre 2024 : ouverture d'un « Espace Conseil France Rénov », premier niveau d'une offre de service croissante. 2025 – 2028 : montée en puissance du service.

<b>Moyens à mobiliser (moyens humains et techniques)</b>	En cours de calibrage dans le cadre de l'étude de préfiguration. Selon le niveau de service arrêté, selon les revenus entre 250 ke et 400ke de dépenses d'animation et conseil hors aides aux travaux.	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nbre de passage à la MHRE</li> <li>- Répartition des actions envisagées à l'issue d'un conseil en % (Accompagnement / Audit)</li> <li>- Nombre d'animations (par an) en direction des professionnels et fréquentation</li> <li>- Nombre d'orientation vers un partenaire</li> <li>- Répartition territoriale des actes de conseil</li> </ul>	
<b>Budget prévisionnel</b>	<i>Dépenses (HT)</i>  En cours d'évaluation	<i>Recettes (avec financements potentiels et/ou acquis)</i>  <i>Selon scénario retenu et contractualisation régionale.</i>

PROJET

**Ambition n°2 : ÊTRE REDISTRIBUTIF – Mettre en partage un service adapté aux habitants**

**Engagement** « Répondre aux besoins quotidiens des habitants »

**Objectif stratégique** « Se déplacer »

**Objectif opérationnel** « Répondre aux besoins de mobilités du quotidien »

**Fiche action : « DSP Mobilité 2026/2031 »**

<b>Pilote(s)</b>	Direction DADT / Service Energie et mobilité	
<b>Référent(s) technique(s)</b>	Léa Audurier ; Romain Guillou	
<b>Partenaires associés</b>	Titulaire de la DSP 2019/2025 Futur titulaire de la DSP 2026/2031  Région Bretagne Communes pour le transport scolaire primaire	
<b>Description de l'action, contenu, déroulement proposé</b>	DSP Mobilités : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Transport scolaire,</li> <li>- Transport urbain sur les aires guingampaise et paimpolaises,</li> <li>- Location de vélo,</li> <li>- Transport à la demande.</li> </ul>	
<b>Objectifs de l'action, résultats attendus</b>	Mise en œuvre et suivi de l'offre de service de mobilité Augmenter le nombre d'utilisateurs des transports en commun, Optimiser les locations de vélos en période hivernale	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	1 <sup>er</sup> janvier 2026 démarrage du contrat Durée : 6 ans et 1 mois Échéance : 31 janvier 2032	
<b>Moyens à mobiliser (moyens humains et techniques)</b>	2 agents	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	Fréquentation des services Nombre d'utilisateurs	
<b>Budget prévisionnel</b>	<i>Dépenses (HT)</i>  <i>CFF sur 6 ans : 15 000 000 € HT</i>	<i>Recettes (avec financements potentiels et/ou acquis)</i> Versement mobilité (2 300 000 € / an en 2023) Transfert de la Région : 1 000 000 €

**Ambition n°2 : ÊTRE REDISTRIBUTIF – Mettre en partage un service adapté aux habitants**

**Engagement** « Répondre aux besoins quotidiens des habitants »

**Objectif stratégique** « Se déplacer »

**Objectif opérationnel** « Répondre aux besoins de mobilités du quotidien »

**Fiche action : « Ligne Carhaix-Guingamp »**

<b>Pilote(s)</b>	Direction DADT / Service Energie et mobilité	
<b>Référent(s) technique(s)</b>	Jérôme Massé	
<b>Partenaires associés</b>	Région Bretagne Transdev Rail	
<b>Description de l'action, contenu, déroulement proposé</b>	Rénovation de la ligne Carhaix-Guingamp	
<b>Objectifs de l'action, résultats attendus</b>	Sécurisation de la voie, augmentation de la vitesse de circulation des trains, plus de fréquences...	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	2025 ?	
<b>Moyens à mobiliser (moyens humains et techniques)</b>	Sans objet –Maitrise d'ouvrage SNCF Réseau	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	Fréquence des TER et fréquentation ; temps de parcours entre Carhaix et Guingamp	
<b>Budget prévisionnel</b>	<i>Dépenses (HT)</i>  Selon la demande	<i>Recettes (avec financements potentiels et/ou acquis)</i>  Aucune

**Ambition n°2 : ÊTRE REDISTRIBUTIF – Mettre en partage un service adapté aux habitants****Engagement** « Répondre aux besoins quotidiens des habitants »**Objectif stratégique** « Se déplacer »**Objectif opérationnel** « Répondre aux besoins de mobilités du quotidien »**Fiche action : « Plan vélo »**

<b>Pilote(s)</b>	Direction DADT / Service Energie et mobilité	
<b>Référent(s) technique(s)</b>	Benjamin Le Pape ; Léa Audurier	
<b>Partenaires associés</b>	ADEME Région Bretagne Conseil Départemental 22 Communes	
<b>Description de l'action, contenu, déroulement proposé</b>	Développer les infrastructures, aménagements, actions de communication et animations autour du vélo	
<b>Objectifs de l'action, résultats attendus</b>	Favoriser les déplacements en vélos	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	2025 - 2035	
<b>Moyens à mobiliser (moyens humains et techniques)</b>	1 référent Agglomération	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	Nombre de linéaires aménagés, sécurisés. Evolution de la part modale vélo, comptage avant et après aménagement.	
<b>Budget prévisionnel</b>	<i>Dépenses (HT)</i>  En cours de définition	<i>Recettes</i> (avec financements potentiels et/ou acquis)  Subventions pour des aménagements (appel à programmes « territoires cyclables »)

**Ambition n°2 ETRE REDISTRIBUTIF – Mettre en partage un service adapté aux habitants**  
**Engagement** « L’humain au cœur de nos services »  
**Objectif stratégique** « Prévenir les discriminations et contribuer à redonner à tous leur dignité »  
**Objectif opérationnel** « Apporter une aide aux populations les plus fragiles »

Fiche action: **Lutte contre la précarité alimentaire**

<b>Pilote(s)</b>	Direction du développement économique	
<b>Référent(s) technique(s)</b>	Chargée de mission Projet alimentaire Territorial	
<b>Partenaires associés</b>	Associations caritatives, CIAS, CCAS des communes, association Au goût du jour, association Vert le jardin 22	
<b>Description de l’action, contenu, déroulement proposé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Essaimage du modèle des jardins solidaires</li> <li>• Sensibilisation de différents publics (étudiants, personnes âgées, populations en situation de précarité...) aux modes de consommer sain et à un prix accessible</li> <li>• Dispositifs favorisant l’interconnaissance entre les producteurs et les bénéficiaires d’aide alimentaire</li> <li>• Levée des freins de mobilité pour l’accès aux différents centres de distribution</li> <li>• Expérimentation de solutions de restauration / achats groupés pour les étudiants</li> </ul>	
<b>Objectifs de l’action, résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Donner accès à tous à une alimentation saine et de qualité</li> <li>• Eviter la stigmatisation des bénéficiaires de l’aide alimentaire</li> </ul>	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	2024-2027	
<b>Moyens à mobiliser (moyens humains et techniques)</b>	Stagiaires Maison de l’alimentation Ateliers cuisine	
<b>Indicateurs de suivi et d’évaluation</b>	Emergence de nouveaux projets de jardins solidaires Nombre de bénéficiaires	
<b>Budget prévisionnel</b>	<i>Dépenses (HT)</i>	<i>Recettes (avec financements potentiels et/ou acquis)</i>

**Ambition n°3 : FAIRE COLLECTIF – Agir pour favoriser les coopérations citoyenne et institutionnelle**  
**Engagement : Simplifier notre service public**  
**Objectif stratégique : Favoriser l’engagement des citoyens**  
**Objectif opérationnel : Encourager les dynamiques associatives**

### Fiche action : Soutien à la *vie associative*

<b>Pilote(s)</b>	Direction Territoires, Citoyenneté et Coopérations	
<b>Référent(s) technique(s)</b>	Chargé de mobilisation citoyenne et vie associative	
<b>Partenaires associés</b>	Transversalité avec les services Membres du comité de suivi de la vie associative de Guingamp-Paimpol Agglomération Service Départemental à la Jeunesse, à l’Engagement et aux Sports des Côtes-d’Armor ADESS	
<b>Description de l’action, contenu, déroulement proposé</b>	Suivi et définition de l’enveloppe dédiée au subventionnement des associations Ecriture d’une Newsletter bimensuelle à destination des associations	
<b>Objectifs de l’action, résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer le dialogue de gestion entre les associations et l’Agglomération</li> <li>• Etablir une grille de critères pour les campagnes de subventions aux associations</li> <li>• Répondre aux associations et individus aux questionnements primaires pour les questions relatives à la vie associative : Guid’Asso</li> </ul>	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	2024 : signature charte Guid’Asso 2024-2027 : animation des comités de suivi vie associative	
<b>Moyens à mobiliser (moyens humains et techniques)</b>	Chargé de mission Mobilisation citoyenne	
<b>Indicateurs de suivi et d’évaluation</b>	Qualité des échanges en comité de suivi Régularité des comités de suivi Nombre et nature des sollicitations vie associative	
<b>Budget prévisionnel</b>	<i>Dépenses (HT)</i>	<i>Recettes (avec financements potentiels et/ou acquis)</i>



**Ambition n°3 : FAIRE COLLECTIF – Agir pour favoriser les coopérations citoyenne et institutionnelle**  
**Engagement : Simplifier notre service public**  
**Objectif stratégique : Favoriser l’engagement des citoyens**  
**Objectif opérationnel : Développer les mobilisations citoyennes**

**Fiche action : Acculturer l’Agglomération aux différents modes de Participation citoyenne**

<b>Pilote(s)</b>	Direction Territoires, Citoyenneté et Coopérations	
<b>Référent(s) technique(s)</b>	Chargé de mobilisation citoyenne et vie associative	
<b>Partenaires associés</b>	Conseil Citoyen Transversalité potentielle avec tous les services de l’Agglomération	
<b>Description de l’action, contenu, déroulement proposé</b>	<p>Le conseil citoyen a vu le jour en 2021. Les conseils de développement doivent obligatoirement être mis en place dans les collectivités de plus de 50000 habitants.</p> <p>Cet organe étant encore très récent, il apparaît important d’agir sur les agents de la collectivité pour tendre à une acculturation en matière de mobilisations citoyennes.</p> <p>Actions proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formations à destination des élus et des agents de l’Agglomération</li> <li>• Interventions sur plusieurs points du territoire</li> <li>• Aller à la rencontre des services pour expliquer</li> </ul>	
<b>Objectifs de l’action, résultats attendus</b>	<p>Que les élus et les services connaissent les modes de participations citoyennes</p> <p>Que les élus et les services s’emparent de outils présents sur le territoire</p>	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	<p>Sessions régulières 2025-2027</p> <p>Démarrage pour dernier trimestre 2024 ou 1<sup>er</sup> trimestre 2025</p>	
<b>Moyens à mobiliser (moyens humains et techniques)</b>	<p>Chargé de mission Mobilisation citoyenne</p> <p>Service Formation</p> <p>Service Communication</p> <p>Organismes de formation</p> <p>AMF ( ?)</p> <p>CNFPT</p> <p>Cabinet</p>	
<b>Indicateurs de suivi et d’évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Thématiques des formations déployées</li> <li>• Nombre d’agents formés</li> <li>• Nombre d’élus formés</li> <li>• Bilan qualitatif en retour des agents et des élus</li> </ul>	
<b>Budget prévisionnel</b>	<i>Dépenses (HT)</i>	<i>Recettes (avec financements potentiels et/ou acquis)</i>
<b>En fonction des coûts des formations proposées (non évalué à ce jour)</b>		

**Ambition n°3 FAIRE COLLECTIF – Agir pour favoriser les coopérations citoyenne et institutionnelle**  
**Engagement « Simplifier notre service public »**  
**Objectif stratégique « Favoriser l’engagement des citoyens »**  
**Objectif opérationnel « Développer la mobilisation citoyenne »**

**Fiche action : « Un pas pour ma planète ! »**

<b>Pilote(s)</b>	Direction DADT / Service Energie et Mobilités	
<b>Référent(s) technique(s)</b>	Anthony Cadec	
<b>Partenaires associés</b>	Les acteurs locaux de la société civile impliqués dans la transition sur le territoire de l'Agglomération.	
<b>Description de l’action, contenu, déroulement proposé</b>	<p>L’opération « Un pas pour ma planète ! » soutient et valorise depuis 2020 l’engagement et l’expertise des acteurs locaux issus de la société civile (association, collectif, collectivités...) sur le territoire de l'Agglomération dans le domaine de la sensibilisation et de la mobilisation citoyenne en faveur de la transition écologique. L’évènement propose une vingtaine de jours d’animations chaque année (randonnées, ateliers, spectacles, projections, etc.) portées par les partenaires sur tout le territoire pour sensibiliser les citoyens à l’avenir de notre planète.</p> <p>Cette action est la partie la plus visible du programme "Le climat change. Et moi ?", volet grand public 2020-2022 du Plan Climat de l'Agglo. Bien que cette action ait été initialement financée par l'ADEME et la Région Bretagne, l'Agglomération a souhaité poursuivre la mobilisation des acteurs au-delà de la période 2020-2022.</p>	
<b>Objectifs de l’action, résultats attendus</b>	L’objectif principal est de pérennisation l’évènement sur le long terme. De plus, cet événement permet surtout de structurer des échanges entre partenaires et constitue une porte d’entrée vers un réseau qui se fédère de jour en jour avec l’arrivée de nouveaux partenaires (publics et privés). Ce réseau favorise donc l’émergence et la co-construction de projets entre partenaires.	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	Nouvelle édition d’Un pas pour ma planète ! entre le 14 septembre et le 4 octobre 2024.	
<b>Moyens à mobiliser</b>	1 coordinateur Agglomération de l’évènement	
<b>Indicateurs de suivi et d’évaluation</b>	Nombre d’animations par programmation. Nombre de partenaires publics et privés intégrant le réseau. Nombre de participant à l’évènement.	
<b>Budget prévisionnel</b>	Dépenses (HT) 3 000 €	Recettes (avec financements potentiels et/ou acquis)

**Ambition n°3 – Faire Collectif – Agir pour favoriser les coopérations citoyenne et institutionnelle****Engagement « Simplifier notre service public »****Objectif stratégique « Adopter une démarche d'amélioration continue de l'action de l'agglomération »****Objectif opérationnel « Inscire les enjeux sociétaux et de transition au cœur des politiques »****Fiche action : Mobiliser l'agglomération sur l'approche intégrée de l'égalité femme-Homme**

<b>Pilote(s)</b>	Direction DTCC / Mission Egalité	
<b>Référent(s) technique(s)</b>	Chargé-e de mission Egalité	
<b>Partenaires associés</b>	Directions de l'agglomération en charge de l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques	
<b>Description de l'action, contenu, déroulement proposé</b>	<p>L'agglomération a adopté en octobre 2023 son premier plan d'action sur l'égalité Femme-Homme dans les politiques publiques. Ce plan d'action se fixe comme ligne directrice d'adopter une approche intégrée du genre. Cette intégration du genre nécessite une acculturation de tous et toutes aux enjeux de l'égalité femme-homme.</p> <p>Il est proposé d'organiser un temps de conférence-échange sur cette thématique, en visitant la question de l'espace public en général, et en particulier des cours de récréation (ou des espaces jeunes publics). On fera appel à Edith Marujouls, directrice du bureau d'études Adobe et ancienne technicienn territoriale) pour proposer trois moments successifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une soirée ouverte aux élus et au grand public : sur la question du genre et des espaces publics</li> <li>- Une matinée à destination des managers et les VP de l'agglomération sur cette même question</li> <li>- Une visite apprenante sur un /des espaces enfance ou jeunesse de l'agglomération dans l'après-midi</li> </ul>	
<b>Objectifs de l'action, résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer la compréhension des élus et des agents de l'agglomération des enjeux d'une politique intégrée de l'égalité dans les politiques publiques</li> <li>- Engager les équipes de l'agglomération dans une dynamique d'actions intégrée de l'égalité</li> </ul>	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	Septembre 2024	
<b>Moyens à mobiliser (moyens humains et techniques)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lieu à trouver et moyens techniques à mobiliser</li> <li>- Mobilisation des managers une matinée</li> <li>- Mobilisation du service enfance-jeunesse</li> <li>- Mission égalité pour préparation et mobilisation en amont</li> </ul>	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'élus / agents / grand public mobilisés</li> <li>- Retour des participants quant à la perception du sujet, évalué par un questionnaire d'évaluation</li> </ul>	
<b>Budget prévisionnel</b>	<i>Dépenses (HT)</i> 3000 euros ( à affiner)	<i>Recettes (avec financements potentiels et/ou acquis)</i> Programme LEADER

**Ambition n°3 FAIRE COLLECTIF – Agir pour favoriser les coopérations citoyenne et institutionnelle**

**Engagement « Simplifier notre service public »**

**Objectif stratégique « Adopter une démarche d'amélioration continue de l'action de l'Agglomération »**

**Objectif opérationnel « Inscrire les enjeux sociétaux et de transition au cœur des politiques mises en œuvre au sein de l'Agglomération »**

**Fiche action : « Contrat d'Objectif Territorial (COT) »**

<b>Pilote(s)</b>	Direction DADT / Service Energie et Mobilités	
<b>Référent(s) technique(s)</b>	Anthony Cadec	
<b>Partenaires associés</b>	ADEME	
<b>Description de l'action, contenu, déroulement proposé</b>	<p>Le COT est un dispositif mis en place par l'ADEME dans le but d'accompagner, de dynamiser et de soutenir financièrement l'Agglomération dans sa démarche d'amélioration continue de sa politique de transition écologique.</p> <p>Pour ce faire, l'ADEME met à disposition des collectivités retenues deux référentiels : Climat Air Energie (CAE) et Economie circulaire (ECi). Ils constituent un cadre méthodologique pour l'ensemble de l'action. La démarche se décompose en deux temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Phase 1</b> : une évaluation initiale des politiques CAE et ECi avec les services de l'Agglomération afin d'obtenir un score validé par des auditeurs externes.</li> <li>- <b>Phase 2</b> : définition des objectifs à l'issue de l'évaluation initiale, suivie de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un plan d'action en lien avec le Plan Climat de l'Agglo.</li> </ul> <p>L'atteinte des objectifs ainsi définis dans la phase 2 conditionne l'obtention de la totalité des financements prévus, soit un potentiel de 350 000 euros sur 4 ans.</p>	
<b>Objectifs de l'action, résultats attendus</b>	<p>L'Agglomération souhaite établir un lien entre la future évaluation à mi-parcours de son Plan Climat et le COT afin de rapprocher les deux outils et ainsi éviter la multiplication des outils de suivi.</p> <p>L'objectif est d'améliorer le score des référentiels CAE et ECi conformément aux objectifs définis par l'ADEME lors de la phase 2.</p>	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	Finalisation de la phase 1 prévue avant la fin du deuxième trimestre 2024. Réalisation de la phase 2 prévue pour le début du troisième trimestre 2024 et se poursuivant jusqu'à la fin du contrat, courant mars 2026, avec une mise à jour annuelle des deux référentiels.	
<b>Moyens à mobiliser</b>	1 chargé de projet COT à l'Agglomération	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	Evolution du score sur le référentiel CAE et ECi sur la durée du contrat Rapport d'avancement annuel des référentiels	
<b>Budget prévisionnel</b>	<i>Dépenses (HT)</i> 40 000 €/an (ETP)	<i>Recettes (avec financements potentiels et/ou acquis)</i> Une part fixe sur la mise en œuvre de la phase 1 (75.000€) et une part variable sur objectif de la phase 2 (275.000€)

**Ambition n°3 FAIRE COLLECTIF – Agir pour favoriser les coopérations citoyenne et institutionnelle**

**Engagement « Etablir des coopérations stratégiques »**

**Objectif stratégique « Renforcer la cohésion et la capacité d’agir du bloc local »**

**Objectif opérationnel « Renforcer les coopérations avec les communes »**

**Fiche action : Mobiliser la coopérative de services au bénéfice des actions engagées par les services de l’agglomération en direction des communes**

<b>Pilote(s)</b>	Pôle Citoyenneté et Territoires / Mission Développement territorial et Coopération	
<b>Référent(s) technique(s)</b>	Chargé-e de développement territorial	
<b>Partenaires associés</b>	Directions / services de l’agglomération	
<b>Description de l’action, contenu, déroulement proposé</b>	<p>La coopérative de services est un cadre de travail expérimental pour organiser les collaborations entre les communes et entre l’agglomération et les communes. Pour se développer il est nécessaire que les directions / services puissent s’en saisir pour mieux structurer les coopérations enclenchées avec les communes.</p> <p>Il s’agit donc de mobiliser les directions /services <u>volontaires</u> et prioritairement ceux / celles engagés dans des actions avec les communes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- pour mobiliser le cadre existant (par exemple le groupement de commandes)</li> <li>- pour réfléchir à leur gouvernance partagée de manière plus transversale</li> </ul> <p>Parallèlement il s’agit de préciser :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les moyens nécessaires au fonctionnement de la coopérative de services</li> <li>- en lien avec les attendus effectifs des élus</li> </ul>	
<b>Objectifs de l’action, résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- évaluer la faisabilité de cet espace de coopération entre communes et agglomération au niveau technique et politique</li> </ul>	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	2025	
<b>Moyens à mobiliser (moyens humains et techniques)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- temps de travail à dédier des directions concernées, et également/ éventuellement des services support</li> <li>- temps d’animation à dédier par la mission développement territorial</li> </ul>	
<b>Indicateurs de suivi et d’évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de coopérations enclenchées dans le cadre de la coopérative de services</li> <li>- Avancée de</li> </ul>	
<b>Budget prévisionnel</b>	<i>Dépenses (HT)</i>	<i>Recettes (avec financements potentiels et/ou acquis)</i>

**Ambition n°3 FAIRE COLLECTIF – Agir pour favoriser les coopérations citoyenne et institutionnelle**  
**Engagement « Etablir des coopérations stratégiques »**  
**Objectif stratégique « Renforcer la cohésion et la capacité d’agir du bloc local »**  
**Objectif opérationnel « Renforcer les coopérations avec les communes »**

**Fiche action : « Accompagnement des communes sur l’aménagement des espaces publics »**

<b>Pilote(s)</b>	DADT / Service Biodiversité et Environnement	
<b>Référent(s) technique(s)</b>	Sandrine VERDE, technicienne environnement	
<b>Partenaires associés</b>	Communes de l’Agglomération FREDON Bretagne, Région, Département	
<b>Description de l’action, contenu, déroulement proposé</b>	-Rencontre avec les communes autour de la « charte Nature + » (ancienne charte 0 phyto) : entretien des espaces verts, gestion des eaux pluviales, réduction des déchets, biodiversité, communication...) -Accompagnement des communes sur le volet environnemental dans le cadre de l’appel à projet revitalisation de l’Agglomération -Organisation d’évènements et de formations pour sensibiliser les communes aux enjeux environnementaux (Formations CNFPT, sensibilisation sur le frelon asiatique, journées du réseau DEPHY ...) -Mise à disposition de panneaux et de documents de sensibilisation sur la gestion différenciée, les espèces exotiques envahissantes...	
<b>Objectifs de l’action, résultats attendus</b>	Accompagner les communes pour la prise en compte d’enjeux environnementaux dans les projets d’aménagement et pour la gestion et l’entretien de l’espace public Sensibiliser/former les élus et les agents des communes et de l’Agglomération sur les problématiques environnementales Proposer aux communes des outils de communication sur l’environnement	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	2024/2026 : rencontre avec l’ensemble des communes, soit sur demandes des communes en fonction de leurs projets, soit sous forme de RDV récurrents tous les 2 ou 3 ans pour faire un point d’étape des pratiques de gestion/entretien de la commune	
<b>Moyens à mobiliser (moyens humains et techniques)</b>	Technicienne environnement Réseau régional DEPHY	
<b>Indicateurs de suivi et d’évaluation</b>	Nombre de communes accompagnées par l’Agglomération par an Nombre de formations et/ou d’évènement proposées par an Nombre de participants aux journées proposées	
<b>Budget prévisionnel</b>	<i>Dépenses (HT)</i> 5 000 €/an pour des actions de communication et des évènements	<i>Recettes</i> (avec financements potentiels et/ou acquis) Subventions Agence de l’eau, Région et Département

**Ambition n°3 FAIRE COLLECTIF – Agir pour favoriser les coopérations citoyenne et institutionnelle**

**Engagement « Etablir des coopérations stratégiques »**

**Objectif stratégique « S’inscrire dans des partenariats renforcés »**

**Objectif opérationnel « Développer les coopérations avec les intercommunalités voisines »**

**Fiche action : « BAIE D’ARMOR INDUSTRIE »**

<b>Pilote(s)</b>	Direction Développement économique	
<b>Référent(s) technique(s)</b>	Directeur du Développement économique Directrice adjointe du Développement économique	
<b>Partenaires associés</b>	Leff Armor Communauté Lamballe Terre et Mer Saint-Brieuc Agglomération ANCT Région Bretagne	
<b>Description de l’action, contenu, déroulement proposé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Mobilités</b> : Coordination des mobilités multimodales et promotion du covoiturage inter-entreprises ; logistique durable.</li> <li>• <b>Habitat</b> : Accessibilité de l’offre de logement pour les travailleurs permanents et saisonniers</li> <li>• <b>Emploi &amp; formation</b> : Impulsion d'une dynamique commune sur l'attractivité des métiers de l'industrie et renforcement des compétences du secteur avec une ouverture à l’insertion des personnes éloignées de l’emploi</li> <li>• <b>Innovation</b> : Développement des filières d’excellence avec un effort de communication ambitieux sur les entreprises innovantes de « Baie d’Armor Industrie »</li> <li>• <b>Transitions</b> : Accompagnement à la décarbonation en favorisant l’écologie industrielle &amp; territoriale</li> <li>• <b>Foncier</b> : Constitution d’un « hub » des bonnes pratiques en matière de gestion raisonnée du foncier et travail sur les friches industrielles &amp; agricoles du territoire</li> </ul>	
<b>Objectifs de l’action, résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Relever les défis autour de l’ambition collective de renforcer le développement industriel et l'attractivité de ce territoire d’industrie.</li> <li>• Dynamiser le tissu industriel, en particulier dans les secteurs de l'agroalimentaire (entre terre et mer), la métallurgie et la construction et de favoriser l'innovation et la transition écologique</li> <li>• Promouvoir la Bretagne nord et soutenir ses filières essentielles</li> <li>• Développer des projets innovants et écologiques.</li> </ul>	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	2024-2026	
<b>Moyens à mobiliser (moyens humains et techniques)</b>	Non précisé	
<b>Indicateurs de suivi et d’évaluation</b>		
<b>Budget prévisionnel</b>	<i>Dépenses (HT)</i>	<i>Recettes (avec financements potentiels et/ou acquis)</i>



**Ambition n°3 FAIRE COLLECTIF – Agir pour favoriser les coopérations citoyenne et institutionnelle**  
**Engagement « Etablir des coopérations stratégiques »**  
**Objectif stratégique « Renforcer le dialogue et la coopération avec le monde »**  
**Objectif opérationnel « Renforcer nos coopérations décentralisées »**

**Fiche action : Engager une coopération décentralisée avec une nouvelle commune du Bongolava à Madagascar**

<b>Référent(s) technique(s)</b>	Chargé-e de développement territorial	
<b>Partenaires associés</b>	AFDI Bretagne APDIP	
<b>Description de l'action, contenu, déroulement proposé</b>	<p>Guingamp-Paimpol Agglomération a engagé depuis 2011 une coopération décentralisée avec des communes de la Région du Bongolava à Madagascar, d'abord Ambararatabé de 2011 à 2018, puis Maritampona de 2018 à 2024.</p> <p>Ces coopérations reposent sur deux piliers : un pilier de développement local avec une convention avec une commune rurale, un pilier agricole avec un partenariat avec une association de développement agricole (APDIP). L'agglomération s'appuie sur l'expérience et l'expertise de l'association AFDI Bretagne (Agriculteurs Français pour le Développement international). L'objectif de ces coopérations est de renforcer l'ingénierie de projet locale des communes rurales en finançant de manière dégressive un animateur communal et de la formation pour les élus et les techniciens, afin de les rendre progressivement autonomes dans le montage de leurs projets de développement.</p> <p>Il s'agit pour 2025 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'identifier une nouvelle commune candidate et d'aller à la rencontre des élus malgaches, qui auront été élus en novembre 2024</li> <li>- de construire les termes de ces nouvelles conventions.</li> </ul>	
<b>Objectifs de l'action, résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- améliorer les conditions de vie de la population de la commune malgache</li> <li>- mettre en œuvre les principes de solidarité nord-sud</li> <li>- favoriser l'interconnaissance des nos populations</li> </ul>	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	2024-2025 pour une convention qui va s'engager possiblement sur 5 ans	
<b>Moyens à mobiliser (moyens humains et techniques)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- temps à dédier de la mission coopération</li> <li>- autres directions à mobiliser en fonction des thématiques abordées dans les conventions</li> </ul>	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	- signature effective des conventions avec Madagascar	
<b>Budget prévisionnel</b>	<i>Dépenses (HT) – Le cadre global reste celui des précédentes conventions – montants à préciser (fonctionnement et investissement)</i>	<i>Recettes (avec financements potentiels et/ou acquis)</i>



**Ambition n°3 FAIRE COLLECTIF – Agir pour favoriser les coopérations citoyenne et institutionnelle**  
**Engagement « Etablir des coopérations stratégiques »**  
**Objectif stratégique « Renforcer le dialogue et la coopération avec le monde »**  
**Objectif opérationnel « Renforcer nos coopérations décentralisées »**

Fiche action : *Développer des mobilités croisées de jeunes avec Madagascar*

<b>Pilote(s)</b>	Direction DTCC / Mission	
<b>Référent(s) technique(s)</b>	Chargé-e de développement territorial	
<b>Partenaires associés</b>	AFDI Bretagne Leff Armor Communauté Réseau Bretagne Solidaire	
<b>Description de l'action, contenu, déroulement proposé</b>	L'AAP Territoires Volontaires vise à accompagner les collectivités techniquement et financièrement pour mettre en place des mobilités croisées de jeunes volontaires internationaux. Guingamp-Paimpol Agglomération, en partenariat avec Leff Armor, souhaite mobiliser cet AAP pour accueillir deux jeunes en service civique issus de nos territoires de coopération, et pour ensuite faire partir deux jeunes du territoire en service civique là-bas. Les missions de service civique des jeunes malgaches seront priorisés sur la sensibilisation des jeunes de 6 à 25 ans aux objectifs du développement durable par l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale, la sensibilisation du grand public à la solidarité internationale, le porter à connaissance de la coopération décentralisée sur le territoire.	
<b>Objectifs de l'action, résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- renforcer nos partenariats avec Madagascar en y associant davantage les populations locales</li> <li>- donner une dimension humaine et incarnée à ces coopérations portées depuis plusieurs années</li> </ul>	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	2024-2025	
<b>Moyens à mobiliser (moyens humains et techniques)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- temps à dédier de la direction développement social pour la coordination globale, du service jeunesse, du service enfance</li> <li>- temps à dédier de la mission coopération</li> <li>- bénévoles à mobiliser localement</li> </ul>	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'accueil et départ de volontaires</li> <li>- Nombre d'actions réalisées par les volontaires auprès des différents publics visés</li> <li>- Evaluation qualitative des actions à prévoir</li> </ul>	
<b>Budget prévisionnel</b>	<i>Dépenses (HT)</i> Reste à charge : 10.000 euros	<i>Recettes (avec financements potentiels et/ou acquis)</i> Le reste à charge intègre les recettes de l'AAP

**Ambition n°3 FAIRE COLLECTIF – Agir pour favoriser les coopérations citoyenne et institutionnelle**  
**Engagement « Etablir des coopérations stratégiques »**  
**Objectif stratégique « S’inscrire dans les partenariats renforcés »**  
**Objectif opérationnel « Développer les coopérations et contractualisations avec l’Etat, la Région, le Département et les institutions »**

**Fiche action : « Renforcer le recours aux fonds européens »**

<b>Pilote(s)</b>	Direction Territoires, Citoyenneté et Coopérations	
<b>Référent(s) technique(s)</b>	Chargé.e des programmes européens	
<b>Partenaires associés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Région Bretagne</li> <li>· Leff Armor Communauté</li> <li>· Lannion Trégor Communauté</li> </ul>	
<b>Description de l’action, contenu, déroulement proposé</b>	<p>Dans un contexte de diminution des moyens financiers traditionnels dévolus aux EPCI, les fonds européens sont une piste à approfondir permettant de concourir au financement de projets menés par l’agglomération. Sont principalement visés les fonds structurels, les fonds agricoles et les programmes spécifiques.</p> <p>Les actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Renforcement de la veille sur les fonds européens</li> <li>· Accompagnement des services pour la recherche, le montage et le suivi de demandes de financement</li> </ul>	
<b>Objectifs de l’action, résultats attendus</b>	<p>Augmenter la part des financements européens dans le budget de l’agglomération</p> <p>Permettre le financement d’un plus grand nombre de projets</p> <p>Favoriser l’accessibilité des agents aux financements européens</p>	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	2024 – 2027	
<b>Moyens à mobiliser (moyens humains et techniques)</b>	<p>Equipe des programmes européens (temps hors programme LEADER):</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· en lien avec les autres services de l’agglomération dont chargé.e de développement territorial</li> <li>· en lien avec les partenaires (LAC, LTC)</li> </ul> <p>Moyens bureautiques et informatiques</p>	
<b>Indicateurs de suivi et d’évaluation</b>	<p>Evaluation à la fin de la période sur la base de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de dossiers de demande de financements déposés</li> <li>- Montant des financements obtenus (conventions signées)</li> </ul>	
<b>Budget prévisionnel</b>	<p><i>Dépenses (HT)</i></p> <p>Salaires pour le temps des agents non consacrés au programme LEADER</p>	<p><i>Recettes (avec financements potentiels et/ou acquis)</i></p> <p>n/a</p>

**Ambition n°3 FAIRE COLLECTIF – Agir pour favoriser les coopérations citoyenne et institutionnelle**

**Engagement « Etablir des coopérations stratégiques »**

**Objectif stratégique « Renforcer le dialogue et la coopération avec le monde »**

**Objectif opérationnel « Développer notre engagement européen »**

**Fiche action : « Rapprocher l'Europe du territoire »**

<b>Pilote(s)</b>	Direction Territoires, Citoyenneté et Coopérations	
<b>Référent(s) technique(s)</b>	Chargé.e des programmes européens	
<b>Partenaires associés</b>	Europ'Armor, Etudes et Chantiers, Leff Armor Communauté, le service communication de l'agglomération	
<b>Description de l'action, contenu, déroulement proposé</b>	Valoriser des initiatives concernant l'Europe et l'UE sur le territoire du Pays de Guingamp à travers : <ul style="list-style-type: none"> <li>· Le recensement des initiatives existantes et la mise à disposition du grand public et des professionnels des informations collectées (par exemple sous forme de carte interactive)</li> <li>· La communication sur certains projets emblématiques de la présence de l'Europe/de l'UE sur le territoire</li> <li>· La participation à des événements relatifs à l'Europe organisés sur le territoire (ex : Erasmus days en octobre)</li> </ul>	
<b>Objectifs de l'action, résultats attendus</b>	- Renforcer la culture Europe/UE auprès du grand public et des agents de l'agglomération - Contribuer à faire valoir la dimension européenne du territoire de GPA/LAC	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	2024 -2025	
<b>Moyens à mobiliser (moyens humains et techniques)</b>	Equipe des programmes européens (temps hors programme LEADER): <ul style="list-style-type: none"> <li>· en lien avec les autres services de l'agglomération dont chargé.e de développement territorial</li> <li>· en lien avec les partenaires</li> </ul> Moyens bureautiques et informatiques	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	- Nombre d'actions de communication réalisées - Nombre de participation à des événements	
<b>Budget prévisionnel</b>	<i>Dépenses (HT)</i> - Salaires pour le temps des agents non consacrés au programme LEADER - Communication	<i>Recettes (avec financements potentiels et/ou acquis)</i> n/a

## ANNEXE 2 : RAPPEL DU PROJET DE TERRITOIRE ADOPTE EN 2019

### AXE 1 : VISER L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE :

Le contexte de la période 2019-2023 a été particulièrement marquée par la crise du COVID qui a exercé une influence forte sur les aspirations sociétales de la population. De plus, les événements climatiques se sont multipliés à Guingamp-Paimpol Agglomération (sécheresse, tempête ...) et dans le reste de la France. Ces tendances ne feront que se renforcer à l'horizon 2030. Parmi les enjeux qui vont se poser à Guingamp-Paimpol Agglomération à l'horizon 2030 et qui pourraient davantage être pris en compte dans le Projet de Territoire, on retrouve :

- **L'intégration des risques liés au dérèglement climatique et les impacts pour le territoire et ses habitants** (ex. scénarios du GIEC, trait de côte...) : Alors que le PADD avait déjà un volet pour « réduire la vulnérabilité du territoire face aux nuisances et aux risques » en 2019, cet axe n'avait pas été retenu dans le Projet de Territoire. Toutefois, la question de l'adaptation aux déséquilibres liés au changement climatique va devenir un enjeu de plus en plus important. Cela concerne aussi bien les déséquilibres climatiques pouvant impacter la biodiversité et l'agriculture que les événements climatiques ponctuels (tempête, inondation, sécheresse ...). Ces enjeux sont portés par l'axe 2 du PCAET.
- **La gestion des compromis et des conflits d'usage** liés à l'utilisation des ressources (eau, foncier agricole ...) : La loi Climat et Résilience (2021) a été particulièrement novatrice dans la construction des politiques publiques en obligeant les territoires à planifier à avoir une vision prospective de leurs ressources avec le ZAN.

Objectif	Réalizations	Engagements
<b>1.1. PRÉSERVER ET VALORISER LE PATRIMOINE NATUREL POUR UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ</b>	Préserver la biodiversité et éduquer à l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation d'un atlas de la biodiversité</li> <li>• Education à l'environnement auprès des classes sur tout le territoire</li> </ul>
	Préserver la ressource en eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien aux actions liées à la réduction de la consommation de l'eau</li> </ul>
	Avoir une gestion raisonnée des espaces naturels	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise en compte de l'exigence de sobriété foncière dans les documents de planification</li> </ul>
<b>1.2. FAVORISER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET OPTIMISER LES RESSOURCES LOCALES</b>	Développer des filières de recyclage et de collecte pour une gestion performante des déchets	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Encourager l'engagement des industriels dans une économie circulaire</li> </ul>
<b>1.3. FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET ENCOURAGER LA MAÎTRISE DE LA DEMANDE EN ÉNERGIE</b>	Promouvoir les rénovations énergétiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un soutien plus fort à la réalisation de travaux énergétiques</li> <li>• Une filière écoconstruction à mieux structurer (en lien avec Bâtipole).</li> <li>• Un conseiller en énergie partagé entre les communes et l'agglomération</li> <li>• Etudier la faisabilité d'une « Maison de l'énergie »</li> </ul>
	Développer la filière des énergies renouvelables	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un schéma global pour les énergies renouvelables : biogaz, méthanisation, éolien, bois, hydrolien</li> </ul>

**AXE 2 : RENDRE L'AGGLOMERATION ACCUEILLANTE ET INNOVANTE POUR BIEN VIVRE**

La crise du COVID 19 a permis de faire émerger des nouvelles aspirations sociétales : besoin de proximité, sentiment d'appartenance à un territoire renforcé, besoins d'échanges et de lieux de rencontres .... Ainsi, l'actualisation du Projet de Territoire devra mieux prendre en compte :

- **Le sentiment d'appartenance des habitants à un territoire intercommunal** qui est un besoin de plus en plus marqué de la population en général afin de pouvoir se rattacher à un projet collectif après la fragilisation des repères historiques (géographique, culturel, politique...). Ce sentiment d'appartenance collectif peut être renforcé en favorisant l'aménagement de lieux d'échanges et rencontres, en renforçant la communication entre Guingamp-Paimpol Agglomération et ses habitants ou encore en facilitant l'appropriation du territoire par les habitants dans un « esprit de découverte ».
- **L'incarnation de l'agglomération** (dans la symbolique et dans la vie quotidienne) est un enjeu social et politique pour Guingamp-Paimpol Agglomération. En effet, la fragilisation de l'échelle communale (compétences, projet ...) a laissé une « impression de vide » pour les habitants et invite à mieux partager une vision du territoire de l'agglomération afin de donner de nouveaux repères aux habitants.
- **La remise en cause de la notion d'attractivité** (pourquoi ? pour qui ? avec quelle "promesse", avec quelle offre ? ...) nous semble avoir moins de sens en 2023 qu'en 2019. Pour autant la question de fond est bien de savoir pour quelles cibles le territoire souhaite-t-il être attractif. Il l'est aujourd'hui pour des populations retraitées avec des capacités financières souvent supérieures à celles de la population active résidente. Ainsi, être attractif pour des actifs plus jeunes et porteurs d'un projet de vie sur le territoire passe d'abord et avant tout sur la création d'un écosystème économique créateur d'emploi.
- **La valorisation des centres-bourgs** doivent être des moteurs pour multiplier les lieux d'échanges et de rencontres sur le territoire. Ce modèle d'organisation territoriale valorisant la densité des habitants et services, va être mis au défi par le PLH puisque Guingamp-Paimpol Agglomération s'est engagée à réaliser près de 2 000 logements en renouvellement urbain (dont 50% en dent creuse).

Objectif	Mobilisations	Engagements
<b>2.1. AGIR POUR UN TERRITOIRE QUI ATTIRE DE NOUVELLES POPULATIONS</b>	Une offre de logement diversifiée, adaptée et contribuant à la qualité de l'espace public	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Programme Local de l'Habitat (PLH)</li> </ul>
	Affirmer le rôle des centralités dans l'attractivité du territoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Projet Guingamp - Gare Sud</li> </ul>
<b>2.2. S’AFFIRMER COMME UN TERRITOIRE D’OPPORTUNITÉS ET DE CONQUÊTES POUR LES ENTREPRISES</b>	Structurer une offre d'accueil et d'accompagnement aux entreprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pépinières et hôtels d'entreprises « nouvelle génération »</li> </ul>
	Accompagner l'installation d'entreprises innovantes	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ En lien avec la technopole Anticipa, étude de la création en 2019 d'un espace spécialisé dans l'hébergement et l'accompagnement des startups et entreprises innovantes.</li> </ul>
<b>2.3. RENFORCER LA VOCATION ET LA DYNAMIQUE TOURISTIQUE DU TERRITOIRE</b>	Développer une offre touristique harmonieuse et complémentaire	
	Adapter les hébergements, la restauration et les services pour bien accueillir les touristes	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Déploiement du WIFI territorial</li> </ul>
	Développer le « tourisme vert »	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Édition d'un guide de randonnées pédestres communautaire pour promouvoir la destination Guingamp - Baie de Paimpol. Objectif : décrocher le label « destination rando »</li> </ul>
<b>2.4. AGIR SUR L'IMAGE ET LE FONCTIONNEMENT DE L'AGGLOMÉRATION</b>	Mener une démarche de marketing territorial et de promotion du territoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Construction, avec les élus de l'agglomération, d'un plan stratégique de marketing territorial mettant en avant l'image d'un territoire authentique, d'histoire et de tradition.</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réseau d'ambassadeurs (identification des personnalités vivant / natives du territoire par exemple)</li> </ul>
	Développer les partenariats et les coopérations entre territoires voisins	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Engagement entre Lannion-trégor Communauté et Guingamp-Paimpol Agglomération</li> </ul>

### AXE 3 : AGIR AU SERVICE D'UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE AUDACIEUX, CREATIF ET INNOVANT

La crise COVID a requestionné les indicateurs de la performance d'un territoire en matière de développement économique : là où les indicateurs de recettes fiscales et de création d'emplois étaient souvent les seuls points de repère, l'économie territoriale se conçoit maintenant avec :

- **Une approche systémique qui prend en compte l'environnement** (ZAN, consommation des ressources naturelles, impacts écologiques...), le marché du travail local (qualification, souhait des demandeurs d'emplois ...), la nature des activités économiques réalisées (acceptabilité sociétale, valeur ajoutée pour le territoire, transition énergétique) et les aspirations professionnelles (mais pas que) des jeunes du territoire
- **Le rôle de la collectivité dans la planification économique** puisque la dynamique économique d'un territoire reste en premier lieu le fait d'acteurs économiques privés. Ainsi, une agglomération joue surtout un rôle de mise à disposition des différentes ressources dont a besoin une entreprise (création d'un bassin de compétences, offre foncière / immobilière, ressources naturelles ...) et de soutien aux initiatives déjà existantes. Et de façon plus spécifique pour Guingamp-Paimpol Agglomération, la place de l'agroalimentaire et des industries liées à l'alimentation comme moteur économique du territoire se pose.



Objectif	Mobilisations	Engagements
<b>3.1 SOUTENIR L'ÉCONOMIE PRODUCTIVE : L'ÉCONOMIE DE LA MER ET L'AGRICULTURE EN PRIORITÉ</b>	Conforter la sphère productive maritime	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un atelier collectif maritime pour les acteurs de la filière pêche et ostréicole (Maison de la mer à Loguivy)</li> </ul>
	Encourager un système agricole de qualité, respectueux de l'environnement et des consommateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faciliter l'approvisionnement local (et/ou bio) en restauration collective</li> </ul>
	Encourager la création de nouvelles chaînes de production et de circulation	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Favoriser l'innovation et le croisement de filière : impulser l'organisation de réunions de sensibilisation à l'innovation et l'animation d'ateliers d'émergence de projets collaboratifs (impliquant entreprises et laboratoires de recherche)</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Partenariat avec la Technopôle Atticipa et certains pôles de compétitivité (Pôle mer, Valorial...)</li> </ul>
<b>3.2 DÉVELOPPER LA FORMATION EN LIEN AVEC LES FILIÈRES EXISTANTES ET EN DEVENIR</b>	« Campus 2025 » pour favoriser la réussite professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Asseoir et consolider un lien permanent entre besoins des entreprises et acteurs de l'emploi et de la formation</li> </ul>
	Insertion des jeunes de moins de 25 ans dans l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Extension de clauses sociales dans les marchés publics de l'agglomération, visant notamment l'insertion des jeunes</li> <li>▪ Engagement fort sur le Service civique</li> </ul>
	Politique d'accompagnement en ingénierie, recherches et développement	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Animation d'un Service Public de l'Accompagnement des Entreprises, pour garantir un premier accueil de type « guichet unique » (information sur les dispositifs d'accompagnement et un premier niveau de conseil aux entreprises)</li> </ul>
<b>3.3 PRÉSERVER ET DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ ET SOLIDAIRE</b>	Agir en faveur de l'activité locale	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Forum de mise en relation producteurs/acheteurs de la restauration collective</li> </ul>
	Adapter les centres-villes et centres-bourgs à une économie de proximité	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mission transversale « nouvelles ruralités » : valoriser les atouts des centres-bourgs, en s'appuyant sur les échanges villes/campagnes</li> </ul>

	L'économie sociale et solidaire (ESS), comme levier du développement socio-économique de l'agglomération	
--	--	--

#### AXE 4 : OFFRIR UN SERVICE EQUITABLE ET DE QUALITE A TOUS LES HABITANTS DU TERRITOIRE

A l'horizon 2030, l'actualisation de l'axe 4 peut permettre de fixer des actions plus précises à réaliser, notamment pour ce qui concerne des thématiques non mentionnées dans le Projet de Territoire telles que la lutte pour l'égalité hommes-femmes, l'aide pour les publics précaires ou encore la lutte contre la délinquance et la radicalisation. Parmi les enjeux à prendre en compte on retrouve :

- **La répartition des compétences / rôles** (culture, personnes âgées, santé ...) entre l'agglomération et autres acteurs publics (communes, département ...) en respectant le principe de subsidiarité. Ainsi, on peut s'interroger si la complémentarité entre Guingamp-Paimpol Agglomération et les autres collectivités (département, communes, région ...) est la plus pertinente, notamment dans la relation aux associations, pour les services liés à la petite enfance et dans la réponse apportée aux besoins des personnes âgées.
- **L'adaptation de l'offre de services et d'équipements** au plus près des besoins des usagers est une forte tendance de l'ensemble des politiques locales. Que ce soit le schéma de service aux familles ou le Contrat Local de Santé, les actions proposées apporte une grande importance à l'adaptation des actions aux besoins locaux avec la notion de « aller vers » plus que la mise en place de dispositifs « généralistes ».
- **Les leviers de cohésion sociale par la visibilité et le renforcement de l'offre de santé, la culture, le sport...** comme a pu le mettre en avant le rapport sur les Nouvelles Dynamiques Territoriales. Ainsi, en plus d'apporter des services à la population, ces thématiques ont un rôle stratégique à jouer dans la cohésion sociale et la création d'un sentiment d'appartenance au territoire.

Objectif	Mobilisations	Engagements
<b>4.1 DÉVELOPPER LES CULTURES</b>	Faire rayonner la culture sur tout le territoire	
	Rendre la culture accessible à tous	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Éducation Artistique et Culturelle (EAC) dans toutes ses composantes et sur tous les temps de l'enfant (scolaire, périscolaire, temps libres)</li> </ul>
<b>4.2 AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS ET À LA SANTÉ</b>	Faire de l'agglomération un territoire attractif pour les futurs médecins	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pôle universitaire « médecine » à développer entre Rennes et Brest, en coopération avec l'université de Brest</li> </ul>
	Agir sur l'offre de soin	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Création d'un centre de santé pluridisciplinaire</li> </ul>
<b>4.3 DES SERVICES ADAPTÉS TOUT AU LONG DE LA VIE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE</b>	Répondre aux besoins des personnes âgées	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réhabilitation de l'EHPAD de Pontrieux</li> </ul>
	Proposer une offre de service équitable pour les familles sur tout le territoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Construction ou rénovation d'équipements de proximité adaptés réunissant plusieurs services aux familles : projets à Louargat, Callac et Bourbriac</li> </ul>
	Répondre aux besoins des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Politique d'accompagnement des dynamiques collectives et citoyennes : junior associations, soutien à l'émergence de projets, création d'un dispositif d'aide aux projets, service civique</li> </ul>

**AXE 5 : FAVORISER UN DEVELOPPEMENT HARMONIEUX ET SOLIDAIRE DE NOTRE TERRITOIRE**

A l'horizon 2030, l'équilibre territorial souhaité dans cet axe pourrait être renforcé par une prise en compte plus efficiente des attentes spécifiques de chaque acteur et parties prenantes du territoire. En effet, les investissements « lourds » ont été globalement réalisés et il s'agit désormais de mettre en œuvre des politiques locales orientées vers la réponse à des besoins ciblés de la population, à une amélioration de la répartition des compétences entre communes et agglomération, ainsi qu'un soutien personnalisé des associations. A ce stade plusieurs pistes se dégagent :

- **Une complémentarité des actions et des compétences entre les communes et l'agglomération** qui doit être renforcée comme a pu le mettre en avant le Rapport de la Cour Régionale des Comptes avec la nécessité de restituer les compétences dites « de proximité » aux communes, notamment le soutien aux associations à vocation caritative et sportive et les maisons de service au public.
- **Une priorité donnée à l'équilibre territoriale et à la territorialisation de l'action publique** afin de s'assurer que chaque partie du territoire trouve sa place dans l'agglomération. Ainsi, les services proposés (mobilité, numérique ...) doivent viser à répondre un besoin ciblé ayant précédemment été identifié. La thématique de la mobilité et du numérique peuvent ainsi être de moyens pour créer davantage de liens entre les territoires, si cela est le souhait du territoire (communication digitale, déplacement physique, transport en commun ...).

Objectif	Mobilisations	Engagements
<b>5.1 FAVORISER UN DEVELOPPEMENT HARMONIEUX ET SOLIDAIRE DE NOTRE TERRITOIRE</b>	Renforcer l'accessibilité du territoire	Réfection de la ligne Guingamp-Paimpol (participation de 2.3M €)
	Répondre aux besoins de mobilités du quotidien et imaginer les mobilités de demain	Réseau de transport collectif sur l'aire urbaine de Guingamp (AXEObus)
<b>5.2 LUTTER CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE ET DÉVELOPPER LES USAGES DU NUMÉRIQUE</b>	Lutter contre la fracture numérique et développer les usages du numérique	Accès au Très Haut Débit (déjà 3M € investis par l'Agglomération, et 8M € d'ici 2021)
<b>5.3 DES SERVICES ADAPTÉS TOUT AU LONG DE LA VIESUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE</b>	"Faire ensemble" pour mieux "vivre ensemble"	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Service commun « voirie » sur les territoires de Callac et Bourbriac</li> <li>• Service commun « Finances, Ressources Humaines, Marchés » entre l'Agglomération et la Ville de Paimpol</li> </ul>
	Encourager les dynamiques associatives	Subventions et conventions de partenariat : soutien au fait associatif

### ANNEXE 3 : LA CONSULTATION DES HABITANTS (VERBATIM DU PODCAST REALISE PAR LE CABINET LE BRUIT QUI COURT)

En 2019, les élus, les maires et les services de Guingamp-Paimpol Agglomération ont coconstruit un Projet de Territoire pour donner les grandes orientations du développement de l'Agglomération à l'horizon 2030. L'excellence environnementale, une attractivité renforcée et diversifiée, un développement économique innovant, la proximité, l'équité et la solidarité sur tout le territoire en sont les principales ambitions.

Pour l'actualiser, le préciser et rendre l'Agglomération mieux armée face aux enjeux auxquels les territoires sont aujourd'hui et seront demain confrontés, Guingamp-Paimpol Agglomération considère comme une nécessité d'entendre la parole des habitants pour savoir comment ils perçoivent l'agglomération, son avenir et les conditions auxquelles les transitions pourront être réussies

Voici le panel des habitants interrogés :

#### PANEL GPA

Insee 2020

Population totale 2020 Tranches d'âges	73 447	100%	base 25	propo 25	RDV Faits
0 à 14 ans	11 208	15,3	3,82		
15 à 29 ans	10 181	13,9	3,47	7	6
30 à 44 ans	10 763	14,7	3,67	4	6
45 à 59 ans	14 977	20,4	5,1	6	9
60 à 74 ans	16 486	22,4	5,6	5	3
75 et plus	9 832	13,4	4,47	3	2

25

26

CSP Ensemble (population 15 ou plus)	62 179	100%	base 25	propo 25	RDV Faits
Agriculteurs exploitants	1 504	2,4	0,6	1	3
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	2 302	3,7	0,9	2	3
Cadre et professions intellectuelles sup	2 595	4,2	1	2	2
Professions intermédiaires	6 540	10,5	2,6	2	2
Employés	8 823	14,2	3,55	4	4
Ouvriers	8 321	13,4	3,35	3	3
Retraités	23 095	37,1	9,2	5	2
Autres, sans activité pro	8 999	14,5	3,62	6	2
dont lycéens, étudiants				4	5

Répartition hommes/femmes		100%	base 25	propo 25	RDV Faits
F	38 214	51	13	13	14
H	35 233	49	12	12	12

Pôles	base 25	propo 25	RDV Faits
Pôle Guingamp (16 communes, 35 892 hab en 2020)	12	11	9
Pôle Paimpol (19 communes, 25 898 hab en 2020)	9	10	9
Pôle Callac/Bourbriac (22 communes, 11 657 hab en 2020)	4	5	8

**Pour vous, Guingamp-Paimpol Agglomération aujourd'hui, qu'est-ce que ça représente ?**

- 1 - Pour moi, ça évoque une communauté, des gens issus d'un milieu, une culture, une manière de vivre, des personnalités différentes, des structures à part entière, des paysages extraordinaires. C'est un monde, c'est de l'élevage, c'est de l'agriculture, biologique comme conventionnelle. C'est tout ce que ça regroupe, des industriels, agroalimentaires ou pas, des petites villes. Oui, c'est un univers.
- 2 - On a une énorme richesse, c'est la nature qu'on a autour de nous. Moi, j'ai trouvé du lien social très fort, beaucoup de solidarité. Il y a beaucoup de lien entre les voisins, les gens qui habitent sur ce territoire- là. Ça, ça m'a vraiment plu quand je suis arrivée. J'aime beaucoup la culture qu'il y a dans le coin, les fest-noz et tout ce qui est très traditionnel, mais qui fait beaucoup de lien avec tout ce qui peut venir d'ailleurs. L'ouverture qu'il y a sur le monde aussi de cette culture- là.
- 3 - C'est un territoire qui est très agréable à vivre et un cadre de vie qui est très sympa. Le bord de mer est quand même très attractif, mais c'est aussi les forêts qui sont agréables. C'est aussi une population qui est très ouverte, très chaleureuse et qui est accueillante. Ce qui fait l'identité de ce territoire, c'est les habitants.
- 4 - Alors, pour moi, l'effort de ce territoire, c'est la facilité de dialogue avec les gens, la proximité, la solidarité des personnes qui nous entourent, même si, au premier abord, un Breton peut paraître un peu bourru. Quand on commence à connaître la personne, on arrive à avoir une grande solidarité entre nous et un dialogue assez facile.
- 5 - Pour moi, l'identité du territoire, c'est la pêche en Irlande qui est très présente encore à nos jours, sur Saint-Malo aussi, il y a une grande pêche à Paimpol et qui est encore bien représentée. C'est la base de Paimpol qui était un port de pêche depuis très longtemps. Ans. Ça, c'est l'identité de Paimpol quand même. Après, dans les terres, il y a les agriculteurs qui tournent ici, tous les choux-fleurs, es cocos-paimpolais, les plus connus de tous, les pommes de terre. Ils travaillent aussi en collaboration, ces gens- là. Il y a de la solidarité, même s'ils ne font pas les mêmes choses, on a une condition, mais ils sont solidaires. Et donc ça fait la richesse de la Bretagne, tout ça.
- 6 - Je dirais que ça m'évoque un territoire assez hétérogène, c'est vrai que des petites communes, un bassin de Guingamp qui est très proche de la RN12, qui est plus dynamique, un bord de mer qui va être assez touristique. Pas mal d'endroits sympa en tout cas, mais surtout un territoire très rural. Je dirais que sur le territoire rural, on va être plus sûr de l'agricole. On va avoir un territoire Guingampais qui va être sur des emplois qui vont être beaucoup plus ouvriers, employés, avec notamment tout le secteur agroalimentaire qu'on a sur Saint-Agathon et le secteur côtier qu'on va avoir beaucoup plus sur du travail saisonnier qui va être assez dynamique l'été et beaucoup moins l'hiver. Je dirais que le territoire est surtout connu pour le club de foot, on va dire, au travers de la Bretagne ou autres, en tant que supporter de longue date, je dirais que ça reste la plus belle vitrine et publicité au niveau de la France ou du Grand Ouest.
- 7 - Ça m'évoque une multitude de territoires, en fait. Autant au niveau du paysage, de l'environnement, de la nature. C'est des milieux complètement différents, mais aussi dans la culture. Je ne te dis rien que déjà d'un côté de la route Guingamp- Callac, que ça soit au Sud ou au Nord, il y a des nuances. C'est complètement différent dans les fonctionnements, non seulement, je dirais, des habitants. C'est des populations différentes, c'est presque des cultures différentes. Ici, on est un pays bretonnant, vraiment très bretonnant. Je suis assez interloquée par ce choix- là qui a été fait de la constitution de Guingamp-Paimpol Agglomération. Pourquoi avoir choisi de raccorder la partie Centre-Bretagne avec la partie Paimpol littoral ? Je ne sais pas d'où ça vient.
- 8 - Moi, j'appelle ça le machin. Oui, j'appelle ça le machin. Je me demande si ça sert à beaucoup de choses déjà. Parce que les petites communes comme Mael et tout ce qu'il y a aux alentours, on est oublié. Tout se passe au nord de la RN12. Tout. La majorité des choses. Qu'est-ce qu'on fait à Callac ? Pas grand- chose. Callac n'avance pas. Il n'y a pas de boulot. Il n'y a pas d'usine. Il n'y a pas de... Il y a combien de maisons vides ? Combien d'anciens commerces vides ? Ils sont presque tous vides. Il ne reste plus que deux ou trois, alors que j'ai connu dix charcutiers à Callac. Il reste une, Boucherie Charcuterie, une très bonne.

- 9 - La communauté de communes Guingamp-Paimpol Agglomération, je trouve qu'elle est prise entre deux feux, entre le feu de Lannion et le feu de Saint-Brieuc. Qu'on soit relié à Callac, ça ne change pas grand- chose. Quand on serait relié à un mur de Bretagne ou à Quintin, moi, dans mon entreprise ou dans ma vie personnelle, ça ne me change pas grand- chose. Je me sens plus concerné par Paimpol et les alentours. Et puis, j'ai plus une vision globale. Nous, on a plus une vision Côte d'Armor Bretagne qu'une vision Communauté de communes.
- 10 - Ça évoque aussi le côté terre et mer, donc l'Armor et l'Argoat, qui pour moi, sont un peu des mondes séparés qui n'ont pas forcément grand-chose à voir, pas forcément d'identité commune. Je vois déjà une disparité au niveau économique. Je pense qu'il y a un peu les plus pauvres d'un côté et les moins pauvres, en tout cas, on va dire, de l'autre. Je vois plutôt une côte urbaine avec un intérieur qui va être plus rural. Je pense que cette diversité, elle pourrait être une force, mais aujourd'hui, je n'ai pas vraiment l'impression qu'elle en ait une. Que ça en soit une. J'ai l'impression qu'il y a plutôt une scission avec des gens et des mondes qui ne se connaissent pas et qui ne se fréquentent pas. Avec même peut-être un certain... Enfin, en tout cas, une mauvaise image même peut-être des uns et des autres. Et du coup, en termes d'identité, pour moi, il n'y a pas vraiment d'identité commune à ces deux secteurs.
- 11 - Soit on pourra appartenir, enfin, se sentir en appartenant, soit on a un ennemi commun, soit on a un projet commun. Quand même, il me semble que ça va vous fait rire, mais j'ai l'impression que quelque part, on est un peu toujours en opposition avec le territoire Lannion, Côte de granit rose. Par exemple, il y a toujours un peu ça au niveau tourisme, on est très complémentaires, mais aussi on essaye chacun de tirer notre épingle du jeu. Moi, personnellement, je trouve que ce qui peut quand même unir tous ces territoires- là et qui a une valeur forte et positive, c'est l'eau. Personnellement, je trouve qu'ici, on est tous ici, on est des gens, un peuple de l'eau, que nous, à la campagne ici, on a le Trieux, on a son histoire. Avec Paimpol et la côte, on a une autre eau et c'est une eau qui est sauvage dans les deux cas. Vers Pleubian, vers la côte Sauvage, ça, c'est est clairement le cas et vers ici aussi. Maintenant, on a une qualité de l'eau quand même qui est bien meilleure. Je trouve qu'on pourrait exploiter ça pour beaucoup de choses. C'est une belle valeur, je trouve.

**Et vous, dans l'avenir, comment voyez- vous ce territoire ?**

- 12 - Dans 20 ans, ce territoire, je ne pense pas qu'il va changer beaucoup. Il va avoir des améliorations, évidemment. Moi, j'ai vu l'évolution, j'ai 50 ans, j'ai et quand j'étais gamin, c'était moins dynamique à la Bretagne. Et là, aujourd'hui, il y a du renouveau, les gens reviennent. Les familles, ça apporte du bonheur et ça ouvre des activités pour les jeunes.
- 13 - Je dirais que ça devrait aller. Le territoire a quand même bien progressé. Je prends la ville de Guingamp, il y a eu quand même pas mal d'amélioration au niveau infrastructures, au niveau voirie. Il y a quand même du positif si on fait une photo il y a dix ans, une photo maintenant. Après, ça reste un territoire un peu rural, qui est entre Lannion et Saint-Brieuc. On va dire un petit peu dans l'entre-deux. On va toujours rester ce territoire un petit peu plus accessible, un petit peu plus rural. Je pense qu'on n'aura jamais la dimension d'un Saint-Brieuc ou d'un Lannion, mais ils vont avoir d'autres... On va dire qu'ils pourraient jouer sur d'autres qualités. Le fait d'être plus accessible, d'être moins cher, d'avoir l'accès à RN12, d'être quand même proche de la côte sans être trop loin non plus.
- 14 - Peut-être qu'en parlant de l'agglomération, quelque chose d'innovateur et d'avant- gardiste peut-être même. Par exemple, comme je dis, des initiatives rajoutées davantage d'espaces verts pour l'écologie, c'est quelque chose de bien. Moi, j'aimerais que ça soit la révolution, que ça soit beaucoup d'espaces verts, que les plus, peut-être, d'activités qui soient dans chacun des petits villages, des pas centrés sur Guingamp et Paimpol. Ça pourrait être bien, ça pourrait être innovant, ça pourrait être écologique aussi.
- 15 - Les agriculteurs en eux- mêmes commencent un peu à résonner différemment par rapport à la manière dont on leur a appris à travailler, où on leur a dit comment il fallait travailler par rapport aux productions. Il y a peut-être un petit peu de changement, des prises de conscience là- dessus sur l'environnement.

- 16** - Peut-être que sa population aura doublé ou triplé même. Du coup, les villes vont s'agrandir tout autour et il y aura peut-être une diminution des petites communes. Ça, ça m'inquiète un peu des fois. Une population qui se rétrécit de jour en jour et la paix de la disparaître après. La campagne, c'est quand même l'histoire. Ça fait partie d'une nation, ça fait partie de nous.
- 17** - Il est en train de mourir à petits feux. Il est en train de mourir. On voit bien. Combien de temps ça va durer ? Vous vous rendez compte, l'autre jour, j'étais en train de discuter à la foire de Bulat avec un gars de Plougonver que je connais depuis longtemps. On était à l'école en même temps. Il me dit Plougonver, c'est un grand bourg de 750 habitants. Non. Il n'y a même pas un bar. Il n'y a rien. Il n'y a rien. Quelle direction ? Ce n'est pas la bonne direction.
- 18** - On voit que tout ferme partout. Il y aura Lannion d'un côté, Saint-Brieuc de l'autre. La maternité sera fermée à Guingamp. Ça fera du monde sur les routes. Tout ce qui est urgence, accouchement, ça va se faire au détriment encore des personnes.
- 19** - On sent que ça va plutôt dans le bon sens. Il y a aussi des structures qui se sont créées ces quelques dernières années, mais d'accompagnement pour les jeunes entrepreneurs, d'aide à la création d'entreprises, la formation, la reconversion et ce genre de choses. J'espère que ça va aller dans ce sens- là. On voit qu'il y a beaucoup et d'entreprises et d'artisans et dans plein de domaines qui cherchent encore à recruter. On imagine que ça va continuer sur cette voie- là.
- 20** - Tout ce qui est possible pour pouvoir faire Breton de qualité et faire du business, on sent que c'est évidemment, quel que soit le département, c'est dynamique. Les Bretons, ils n'y vont au niveau de la création. Et moi, je me dis quand on voit cette effervescence de volontaristes des Bretons, je n'ai pas l'impression que d'un point de vue... Parce que ça, c'est du privé. C'est là toute la différence. Le public, je n'ai pas l'impression qu'on soit dans la même dynamique. Et d'un point de vue économique, si on stagne, on régresse pour faire du basique, on régresse.
- 21** - Depuis le Covid, c'est très, très difficile de trouver du monde. On est obligé de faire appel à de la main d'œuvre étrangère. Et comme on est sur Paimpol, une ville sympathique, touristique qui prend de l'ampleur, il y a des difficultés énormes à trouver des logements pour ce personnel. On a l'impression qu'il y a un manque de dynamisme. Par rapport à ça, les gens s'essouffent un peu et ça me fait un petit peu peur dans l'évolution dans les 20 prochaines années.
- 22** Aujourd'hui, je ne sais pas du tout. J'avoue que je suis un peu perdue. C'est pour ça que j'ai mis en standby mes projets de développement. Je ne sais pas. J'attends justement qu'on nous dise ce qu'on attend, vers quoi on va. Je n'ai pas la certitude que collectivement, on souhaite des activités économiques dans les centres. Ils font que certaines activités économiques, elles vont plus être possibles.
- 23** Pour l'instant, je pense qu'on va continuer sur un dynamisme d'augmentation de population et de jeunes qui vont grandir dans le territoire et qui vont peut-être y rester. Moi, je suis plutôt optimiste sur le fait que ces territoires soient vivants.
- 24**- Je pense qu'il y aura davantage de personnes à venir. Par rapport, bien évidemment, aussi à tout ce qui est réchauffement climatique et tout, il y a beaucoup de monde qui vont venir se réfugier un peu en Bretagne. Donc peut-être qu'il y aura moins de calme, mais il sera toujours aussi agréable et les gens vont apprécier cet environnement.
- 25** - Moi, je ne sais pas trop parce que je pense que ça va vachement basculer. On va dire qu'il va y avoir plein de personnes qui vont venir, je pense, dans ce territoire, parce que de plus en plus de touristes vont venir, parce qu'à mon avis, avec les conditions climatiques, il va y avoir de plus en plus de personnes qui vont vouloir habiter sur nos terres. Donc, ce sera un peu compliqué pour nous, les locaux, de rester vivre. J'ai un peu peur de ça. J'espère que ça va changer, mais j'espère qu'on aura en tout cas un avenir sur ces terres.
- 26** - Dans 20 ans, on se demande vraiment quelle est la place des jeunes ici. Il y a peu d'emplois possibles. Oui, ça va manquer de jeunes, sans doute, et c'est forcément certain si on n'arrive pas à trouver quelque chose qui soit plus attractif ici pour les jeunes actifs.
- 27** - Je pense que ce territoire il va tendre à se développer, c'est sûr, et à accueillir de plus en plus d'habitants. Après, ce qu'il faut prendre en compte, c'est comment on installe ces habitants dans cette agglomération et sans forcément perdre l'identité de ces fameux territoires.



**28** - Je pense que les gens qui vivent ici sont contents de vivre là, c'est par choix. En tout cas, c'est mon cas et aussi le cas de beaucoup des gens qui m'entourent. On fait le choix de vivre ici et on a envie d'y rester et on a envie que ce territoire y vive, que ça se re dynamise, que les services publics reviennent, que les petites activités économiques, professionnelles soient possibles, ce qui est pour l'instant encore difficile. Il faut aussi que les politiques de cet immense territoire- là mettent de l'énergie et fassent des choix conscients de re dynamiser l'ensemble du territoire. Si on arrive à faire que chaque morceau de territoire dans cet immense territoire se développe et que les gens restent, vivent, que les services, tout ça soit encore présent, si ce n'est qu'ils se développent davantage, on pourra dire « youpi » mais...

### **Pour mieux vivre dans ce territoire, quelle est selon vous la priorité ?**

**29** - Je pense quand même que les disparités sociales qu'il peut y avoir, les gens qui sont dans une très grande détresse et il me semble que c'est ça qui pêche un peu, mais je pense que tout le monde fait de son mieux pour améliorer ça. Mais il y a quand même des soucis de ce point de vue- là. Je trouve qu'il y a quand même beaucoup de misère. Il y a beaucoup de femmes seules avec des enfants. Je trouve qu'il y a beaucoup de gens qui méritent d'être aidés et que souvent, ceux qui ont besoin d'aide, ils ne demandent pas en plus. À un moment, si on a trop de personnes qui vivent dans une extrême précarité, on ne peut pas vivre ensemble.

**30** - Pour mieux vivre sur ce territoire, il faudra essayer de redonner un dynamisme et qu'on garde du travail pour tous les jeunes. Après, on a quand même la pêche, l'ostréiculture, l'agriculture, donc c'est quand même des pôles où il y a des possibilités. On a des produits de qualité et il faut sans doute dans le futur nous aider à les mettre en valeur. Si on développe un pôle de production comme ça, c'est tout un secteur qui va...Il y aura de l'emploi avec une grande variété de travail quand même et donc pouvoir trouver des motivations pour les gens et pouvoir rester sur le territoire

**31** - Je pense que les jeunes ont besoin d'être mis en avant sur le territoire pour pouvoir perdurer et garder ce qu'on a acquis tout au long de ces années. Ce dont j'ai peur, c'est que les jeunes se dirigent plus vers les grandes villes, puisque c'est plus facile pour eux pour trouver du travail. Et quand bien même ils trouveraient du travail dans le secteur, c'est plus difficile pour eux de se développer ici qu'en proximité des grandes villes.

**32** - Ce qui manque, ce sont des emplois dans des domaines qui sont beaucoup plus récents. Ici, c'est quand même assez rural et ça manque un peu d'industrie et de choses un peu élaborées, un peu poussées. Des cadres, bien sûr. Bien sûr, il manque des cadres. Les communes par ici ne bénéficient pas de beaucoup de cadres et qui sont largement à très... On est quand même à mi-chemin entre Brest et Rennes, donc ils absorbent tout ça et ça n'arrive pas jusque chez nous. Nous, on le voit beaucoup au niveau aussi des médecins, parce que Rennes et Brest, c'est aussi les deux facultés de médecine et que les étudiants restent au pourtour et que ça ne vient pas jusque chez nous et que quand ils ont commencé à construire leur vie d'un côté ou de l'autre, de les faire venir ici, c'est loin d'être évident. Donc c'est compliqué d'être au milieu des deux, parce qu'au final, on est loin des deux.

**33** - Il y a un niveau santé. Déjà, tous les pôles de santé, tout ça, il faut... Les médecins, il y en a de moins en moins. Toutes les professions médicales, il y en a plus de dentistes, les médecins, il y en a... Maintenant, il faut aller à Guingamp, à Saint-Brieuc. Ça, c'est partout.

**34** - Un des sujets, ça va être la médecine de proximité. Je vais te donner d'autres exemples personnels. Ça fait un an et demi qu'on n'a plus de médecin traitant. Notre médecin traitant qu'on avait trouvé sans grande différence les difficultés quand on est arrivé est parti à la retraite, il a trouvé personne pour le remplacer. Ça devient compliqué. Inciter, aider, donner envie à des médecins, jeunes ou moins jeunes, à venir s'installer sur les terrains soir ou à mutualiser ou à faire des médecins itinérants.

**35** Des fois, l'accès au logement reste difficile sur Guingamp. Même sur Guingamp, même sur Guingamp parce que je vis sur Guingamp. Et des fois, la recherche de logement est compliquée des fois. Si j'ai des amis, ils galèrent quand même pour trouver des logements. Peut-être ça, c'est le premier point à souligner.

- 36** - Pour les maisons, peut-être privilégier les étudiants ou les personnes qui habitent déjà en Bretagne et pas les touristes qui ont notamment des maisons secondaires qui vont aller en Bretagne. Et donc juste privilégier les futurs habitants, en fait. De nos terres, pour éviter que les maisons soient directement touchées par des personnes qui viennent d'ailleurs.
- 37** - Le pouvoir d'achat n'est pas pareil que certaines personnes qui arrivent avec de l'argent, par exemple dans le coin ici, sur la côte, achètent des maisons à plusieurs millions d'euros des fois. Au fur et à mesure du temps, les enchères, ça monte, ça monte et ça, personne lambda ne peut pas acquérir une maison comme ça. **38** - Continuez à bien rénover le parc immobilier quand même, pour pareil, ne pas être trop vétustes, ne pas être trop en retard par rapport à d'autres territoires. Et que, on va dire que les gens forcément, au niveau énergétique, c'est quand même quelque chose d'assez actuel. Donc ne pas prendre trop de retard là- dessus. Ça peut avoir un impact d'une part économique, d'une part en termes d'image et aussi une empreinte écologique qui soit bonne.
- 39** - La question du logement est très importante puisqu'aujourd'hui, ce qui fait vivre les villes et les campagnes en particulier, c'est quand même beaucoup les écoles et tout ça. Donc voir qu'il y ait toujours du monde dans les écoles, que les bourgs soient dynamiques. On a aussi une richesse dans nos campagnes, c'est qu'on a un patrimoine bâti qui est très beau, en particulier sur notre commune. Mais il y a beaucoup d'anciennes maisons sur le bourg qui sont vides et qui gagneraient à être rénovées, qui aient des engagements politiques faits à ce niveau- là. Ça permettrait d'allier beaucoup de choses, à la fois l'attractivité par un patrimoine riche, le fait que souvent, c'est des maisons qui sont dans des Bourgs, donc de faire revivre un centre Bourgs qui est quand même aussi très important et en même temps, garder un patrimoine bâti et avoir des jeunes qui peuvent être intéressés pour venir.
- 40** - Si les gens ont envie de bien vivre, il faut qu'ils s'y plaisent et là où ils vont prendre du plaisir, ça peut être lors d'événements, s'ils veulent faire des sorties de loisirs, s'ils veulent avoir des activités. Ça peut être les associations locales. Je prends le domaine sportif, par exemple, s'il y a des nouvelles salles de sport, s'il y a des équipements pour la population qui peuvent faire plaisir et faire qu'ils se sentent bien sur le territoire parce qu'ils ont leurs activités, ils ont leurs réseaux, leurs connaissances. Donc, tous les lieux de rencontre, que ça peut être lors de festivals, lors des lieux de rencontre comme des bars, des restaurants, ça peut être des choses aussi qui font que les gens se plaisent sur le territoire et y restent.
- 41** 41 - Parmi les questions prioritaires, il y a la question des transports en commun. C'est vrai qu'on a la chance, la grande chance sur notre agglomération, d'avoir une ligne de train qui relie Callac à Guingamp, puis Guingamp à Paimpol. À mon avis, c'est un axe qui est hyper intéressant et hyper important à faire vivre et qui, justement, pourrait être un très bon moyen de créer un lien entre Paimpol et Callac, entre les deux côtés de la ville. En dynamisant cette ligne de train, pourquoi pas aussi en envisageant des événements culturels sur cette ligne de train ?
- 42** - Les transports, la mobilité, les infrastructures routières favorisées. Je sais, on va tout demander, c'est compliqué, ça coûte de l'argent et développer des nouvelles infrastructures, finalement, c'est aussi bétonner. Alors peut-être qu'on peut trouver d'autres solutions, mais nous, entre Saint-Laurent et Bégard, il y a cinq kilomètres, les enfants, ils ne le font quasiment jamais en vélo. D'autres le font, mais si les infrastructures routières étaient un peu plus sécurisées, je pense que ça se fera plus facilement.
- 43** - On est sur des transports en commun qui représentent le double de temps pour aller sur le lieu sur lequel on veut aller. Aujourd'hui, ce n'est pas envisageable. Ce maillage, je pense qu'il est important pour réduire tout simplement nos consommations et peut-être avoir un impact un peu moins fort sur notre environnement et sur le territoire. Et puis, je pense qu'aujourd'hui, il y a encore beaucoup de beaucoup de... Trop de voitures. On voit des gens tout seuls dans leurs voitures, justement, sur cette taxe nationale.
- 44** - Ce projet de territoire, il sera réussi s'il y a des gros changements autour de l'agriculture et de la paysannerie. Si on pouvait retrouver plus de paysans, plus de liens avec la terre et plus de liens avec l'environnement, ça serait chouette. C'est-à-dire avoir des fermes qui sont à taille raisonnable, de 50 à 80 hectares, je dirais, et qui permettent de faire vivre plus de monde. Et que du coup, on soit plus nombreux et que ça permettrait plus de solidarité entre les paysans et plus de solidarité entre les habitants du secteur. La mer en Bretagne prend beaucoup de place et pourtant, on est une région tellement productive qu'il faut aussi valoriser le fait qu'on puisse vivre par l'agriculture et que ce n'est

pas forcément une image...Il y a une image tellement négative de pas mal de choses en agriculture qu'il faut peut-être aller dans l'autre sens.

- 45** - Il n'y a pas de clivage agriculteur contre écolo. Au lieu d'avoir cette frontière- là, c'est justement de discuter. Nous, agriculteurs, finalement, on pourrait penser que les écologies, c'est un problème. Finalement, non, parce qu'on se rend compte que dans les dix dernières années, ils nous ont fait évoluer. Nous, dans nos serres, on produit sans pesticides et on trouve ça très bien. Donc, il faut travailler ensemble pour évoluer et surtout pas essayer de faire comme en politique des plans et tout ça, c'est dommage.
- 46** - La question environnementale, ça doit être un sujet sur lequel ce projet de territoire ne doit absolument pas passer outre et qui, pour moi, doit être même le fil directeur de toutes les réflexions, c'est l'environnement et le bien-être des habitants. On va tous droit dans le mur. Et là, ce n'est pas le territoire, ce n'est plus la France, c'est la planète qui va droit dans le mur. Donc, on n'a pas le choix.
- 47** C'est l'environnement, l'écologie. C'est important, là, maintenant, de faire des choix à ce niveau- là, je pense. Si à l'heure actuelle, en 2023, les politiques passent à côté de cette question- là, ils se plantent. C'est hyper important, là, maintenant. Parce que plein de choses ont changé. Je pense que sincèrement, on s'en fout peu et que si on fait les mauvais choix, ça risque d'être périlleux. Mais je pense vraiment qu'il faut repenser à toutes nos façons de vivre, le travail qu'on peut faire, les domaines d'activité dans lesquels on est, nos modes de déplacements. Plein de choses. Nos modes de vie à la maison, comment elles sont nos maisons, tout ça, à l'heure actuelle, c'est hyper important. Pour moi, c'est la question essentielle à l'heure actuelle.

**Pour réussir ce projet, qu'avez- vous envie de dire aux élus et aux techniciens qui vont vous écouter ?**

- 48** C'est ne pas prendre de retard peut-être par rapport aux autres agglomérations et de conserver une bonne image, conserver les personnes qui y habitent et pouvoir en attirer d'autres. Alors que si peut-être qu'on prend trop de retard, si tout ça est mis en place avec un petit peu à contretemps d'autres agglomérations, on peut avoir des personnes qui vont peut-être partir ou l'image peut-être du territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération peut être peut-être un territoire vétuste où il y a peu de choses à faire alors qu'à côté, il y a les autres agglomérations ont plus de moyens et se développent plus vite.
- 49** Travailler la main de la main pour que ça puisse réussir. Si on ne travaille pas la main de la main et puis si, par exemple, les élus font de leur part, on fait en faire part aux habitants, à la communauté, ça risque de ne pas aboutir. Donc, il faudrait qu'on travaille tous ensemble et comme ça, peut-être, on aura une chance de réussir. Il faut de l'union pour l'évolution. Sans union, il n'y a pas d'évolution. L'histoire nous l'a montré de toute façon que lorsqu'on travaille en de travailler ensemble, de faire les choses ensemble, on avance.
- 50** Le conseil que je redonne aux élus, c'est de mettre de côté les clivages politiques. Moi, ce que je reproche dans l'administration, c'est le clivage entre droite, gauche, de politique. Je trouve ça très dommage. Se mettre tous ensemble, surtout, on n'est pas des grandes villes, on est des petites villes où il faut justement donner cette énergie- là pour se développer.
- 51** De tous bien regarder dans la même direction. Ils seront toujours plus efficaces à être solidaires et à avancer dans le même sens que si chacun tire la ficelle de son côté, ça, c'est sûr. Il faut penser en équipe. C'est toujours pareil. Ce serait faire preuve d'intelligence.
- 52** Il faut interroger les gens qui habitent dans chaque commune. On n'a pas forcément souvent l'occasion de s'exprimer. Là, c'est pas mal pour une fois, mais c'est vrai que j'ai l'impression que même nos élus dans nos petites communes, ils n'ont pas souvent l'occasion de s'exprimer envers ceux des communautés de communes. Je pense que ce serait pas mal qu'il y ait un peu plus de lien entre les représentants de toutes les communes du territoire.
- 53** Il faut que les gens, quand même... Comment les pouvoirs publics restent relativement proches des citoyens. Il faut laisser quand même du pouvoir aux communes de décision. Parce que là, aujourd'hui,

on voit bien, il y a un gros problème entre les pouvoirs politiques et les habitants. Les habitants, ils n'ont plus l'impression d'être représentés par les pouvoirs politiques. On voit bien, ils ne votent plus, ils se plaignent de tout, ils n'ont pas voté. Ceux qui ne croient plus en message politique qui est porté. Il faut vraiment aller à leurs rencontres pour que les gens se sentent impliqués.

- 54** Avec les développements en agglomération, en collectivité, les petits villages et les petits endroits vont perdre leur identité et risquent de se faire, en gros, manger par les gros. Perdre tout simplement juste le nom du village ou ne plus avoir la main sur les décisions qui peuvent être prises pour le développement du village avec des décisions locales sur des petites choses. Les choix d'un village dans son développement, qu'il ne soit pas forcé et induit par l'agglomération. Mais par contre, travailler en concertation bien sûr, parce que de toute façon, les jeunes les finances publics, les finances des petits villages sont soumis aux finances des agglomérations. Mais ce n'est pas les choses peut-être un peu de manière plus, ce n'est pas parce que les gens ont de l'argent que c'est eux qui doivent tout décider.
- 55** Si on veut vraiment qu'il y ait une identité et qu'il y ait un projet de territoire, pour moi, c'est faire en sorte que les gens aient l'opportunité de se rencontrer, soit qu'ils aillent les uns vers les autres ou les inviter à aller les uns vers les autres et renforcer les liens. Parce que c'est vrai que c'est un peu simpliste. Le côté un peu simpliste quand on ne connaît pas forcément le territoire, c'est de dire « Il y a la mer d'un côté, la mer c'est super. On va à la mer. » Puis on s'arrête un peu là. C'est vrai que je vois ça dans ce sens- là, mais je pense qu'il y a à gagner et en tout cas à faire connaître la partie des terres. Mais en prenant bien en compte aussi les besoins et les attentes des gens qui sont de ce côté- là, sans non plus les prendre pour des vitrines ou je ne sais pas quoi. Aujourd'hui, pour moi, il n'y a pas d'unité dans ce territoire. Donc si on a envie d'avoir un projet de territoire, il faut en créer une.
- 56** Ça sera réussi si tout le monde s'y retrouve. Si on n'uniformise pas tout et on est en train de faire un truc uniforme, ce n'est pas cohérent. Si on fait ça, on va nous imposer des choses qui sont nécessaires sur le littoral de par le développement de la population, de la construction. Je comprends très bien la préservation du littoral, mais ça ne colle pas en Centre-Bretagne. Il y a des trucs, ça ne colle pas. Je dirais qu'il y a des grandes orientations politiques communes à faire. Ça peut être, je n'en sais rien moi, la santé, le travail, les activités économiques, l'environnement. Voilà, c'est des grands choix, mais il faut que chaque décision qui soit prise dans ces grandes thématiques soit adaptée en tout cas à chaque part du territoire. Il y a une identité forte, il y a une culture bretonnante. Je ne suis pas bretonnante, mais il y a quand même cette culture populaire qui est là et qui est qui unit les gens, que ça soit de Paimpol à ici. C'est des territoires différents, mais c'est un même pays quelque part, j'ai envie de dire.

